

Journal du siège de la citadelle d'Anvers (1832), par le lieutenant-colonel Vaillant

Alfred De Ridder

Citer ce document / Cite this document :

De Ridder Alfred. Journal du siège de la citadelle d'Anvers (1832), par le lieutenant-colonel Vaillant. In: Bulletin de la Commission royale d'histoire. Académie royale de Belgique. Tome 96, 1932. pp. 417-562;

doi : <https://doi.org/10.3406/bcrh.1932.1827>

https://www.persee.fr/doc/bcrh_0001-415x_1932_num_96_1_1827

Fichier pdf généré le 01/05/2018

JOURNAL DU SIÈGE D'ANVERS (1832),

par le Lieutenant-colonel VAILLANT,

publié par ALFRED DE RIDDER.

INTRODUCTION.

Lorsque l'hiver dernier, se trouvant à Dijon, M. Pirenne, secrétaire de la Commission royale d'Histoire, visita les archives de la ville, son attention fut attirée par M. H.-F. Claudon, conservateur de ces archives, sur un manuscrit renfermant un journal du siège d'Anvers de 1832, tenu par le maréchal Vaillant, qui, alors lieutenant-colonel, prit part à ce siège comme chef d'état-major du général Haxo appelé à diriger les opérations du génie. M. Pirenne demanda l'autorisation, immédiatement et gracieusement accordée, de prendre copie de ce manuscrit. Il lui paraissait intéressant de le publier en Belgique au moment où allait se présenter le centenaire d'un événement qui occupe une place non sans importance dans l'histoire diplomatique et militaire du XIX^e siècle.

Ce journal est avant tout technique. Il se borne en général à exposer le rôle joué par le génie, mais il donne sur ce rôle des détails que l'on ne trouve pas ailleurs. Il indique aussi l'état d'impréparation de l'armée française, les tâtonnements et les essais auxquels il fallut procéder et qui firent durer le siège plus qu'on ne l'avait prévu. Cette prolongation faillit compromettre le sort du cabinet de Paris.

Le maréchal Vaillant, qui le rédigea, était né à

Dijon le 6 décembre 1790. On doit vraisemblablement à cette circonstance que le manuscrit de son journal se trouve conservé aux archives de cette ville. Entré à l'École polytechnique en 1807, il était capitaine du génie à la chute de l'Empire. Comme chef de bataillon il prend part à l'attaque d'Alger en juillet 1830 et comme lieutenant-colonel aux deux campagnes de Belgique de 1831 et de 1832. Colonel en 1833, maréchal de camp en 1838, Louis-Philippe lui confie en 1839 le commandement de l'École polytechnique. Il arrive rapidement aux grades de lieutenant général et d'inspecteur général et reçoit, en 1849, au siège de Rome, le commandement en chef du génie. La manière dont il remplit ces fonctions lui vaut, en 1851, le bâton de maréchal.

Aux premières années de l'Empire il fut sénateur de droit, grand maréchal du Palais et ministre de la guerre. Il collabora à l'expédition d'Italie avec le titre de major général de l'armée et signa la suspension d'armes qui précéda la paix de Villafranca. Rentré en France, il devint ministre de la maison de l'Empereur, ce qui le mettait en même temps à la tête de l'administration des Beaux-Arts. Pendant le siège de Paris, il participa à la défense de la ville.

Nous ne croyons pas, dans les lignes d'introduction qui suivent, devoir faire, même d'une manière résumée, l'histoire des opérations du siège. Pour ce qui concerne le travail du génie, nous laissons la parole au colonel Vaillant et, pour l'histoire générale de ces opérations, nous renverrons ceux de nos lecteurs que la question pourrait intéresser au livre soigneusement écrit et bien documenté de M. le major Delvaux : *Le siège de la Citadelle d'Anvers* (Institut cartographique militaire, 1930). Nous nous bornerons à réunir ici quelques détails que nous croyons inédits ou peu connus et qu'il ne nous paraît

pas inutile de consigner pour compléter l'histoire, tracée par d'autres, du siège d'Anvers ⁽¹⁾.

*
* *

La Conférence de Londres, après la funeste cam-

(1) Pour l'histoire du siège, on pourra aussi consulter :

Journal du maréchal de Castellane, t. III. Paris, Plon.

Journal du comte Rodolphe Apponyi, t. II. Paris, Plon.

(Les renseignements donnés par cet écrivain, qui puise surtout à des sources orangistes, ne peuvent être accueillis sans contrôle.)

Mémoires de M^{me} Dosne, l'Egérie de M. Thiers, publiés par HENRI MALO, t. I. Paris, Plon.

Relation du siège de la citadelle d'Anvers par l'armée française en décembre 1832, précédée d'une introduction contenant un précis de fortification, d'attaque et de défense et suivi d'un plan des attaques, d'une carte de l'Escaut et de pièces justificatives, par J. W. T., ancien officier du génie. Bruxelles, Remy, 1833.

Siège de la citadelle d'Anvers par l'armée française sous les ordres du maréchal comte Gérard. Paris, 1833.

Précis historique du siège de la citadelle d'Anvers (1832) par l'armée française sous le commandement du maréchal Gérard. Orné de portraits du maréchal Gérard et de notices biographiques, le tout précédé d'une introduction historique. Bruxelles, De Greef-Laduron, 1833.

LOUIS BLANC, *Histoire de Dix ans*, t. II.

A. MARTINET, *La seconde intervention française et le siège d'Anvers, 1832*. Bruxelles, Société belge de librairie, 1908.

ERNEST NYS, *Les expéditions françaises en Belgique en 1831 et 1832. La question des frais extraordinaires*. (REVUE DE DROIT INTERNATIONAL ET DE LÉGISLATION COMPARÉE, 1912.)

Le bombardement d'Anvers, d'après HENRI DE GAGERN. (LA BELGIQUE, 1858, t. VI, p. 7572.)

Notes sur le siège de la citadelle d'Anvers en 1832. Etude rétrospective, par F. H. Bruxelles, Lamberty, 1905, avec portraits, figures et plans.

Comte S. FLEURY, *La campagne d'Anvers vue par un philosophe*. (REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES, du 1^{er} juillet 1931.)

La liste ci-dessus n'a pas la prétention de constituer une bibliographie complète du siège d'Anvers.

pagne des Dix Jours, avait imposé à la Belgique le traité des XXIV articles du 15 novembre 1831. Contraint et forcé, notre pays s'était incliné. Mais le roi des Pays-Bas, avec une obstination qu'il espérait devoir profiter à son pays, refusait d'accepter de son côté les décisions des Puissances et notamment d'évacuer la citadelle d'Anvers ainsi que les forts de Lillo et de Liefkenshoek qui commandaient la navigation de l'Escaut.

Fatiguées des attermolements que de La Haye on opposait à toutes leurs tentatives de conciliation, la France et la Grande-Bretagne, celle-ci non sans avoir hésité et pressée par la Belgique qui menaçait de mettre elle-même le siège devant Anvers, — éventualité que les Puissances désiraient éviter à raison des menaces de guerre belgo-hollandaise qu'elle renfermait, — décidèrent, par une convention signée à Londres le 22 octobre 1832, de contraindre le Souverain néerlandais à exécuter le traité du 15 novembre précédent. Elles voulaient tout d'abord amener l'évacuation de la citadelle par les troupes hollandaises.

Cette convention ne fut jamais notifiée officiellement à la Belgique. Le général Goblet, à ce moment ministre belge des affaires étrangères, considéra ce fait comme un manque d'égards envers le Gouvernement du Roi Léopold et chargea le comte Le Hon, ministre de Belgique à Paris, de s'en plaindre au duc de Broglie, ministre français des affaires étrangères. Celui-ci affirma s'être reposé pour cette notification sur le gouvernement anglais et sur les signataires de l'accord. Le comte Le Hon exprima le désir de voir procéder à la formalité désirée par le Cabinet de Bruxelles. Aucune suite ne fut donnée à ce désir. Interrogé par Van de Weyer, ministre de Belgique à Londres, sur les raisons de la non-

notification, Lord Palmerston répondit qu'il ne fallait pas y voir un manque d'égards vis-à-vis de la Belgique, que les plénipotentiaires anglais et français avaient jugé opportun de ne pas faire non plus de notification à la Hollande, parce qu'elle aurait pu donner lieu à des mémoires et correspondances « dont il valait mieux ne pas avoir à s'occuper » et que, dans ces conditions, ils avaient estimé préférable de communiquer seulement officieusement à Bruxelles l'accord du 22 octobre ⁽¹⁾.

Cette explication n'apaisa pas le mécontentement du général Goblet.

Le 29 octobre, les deux Puissances maritimes sommaient le gouvernement néerlandais d'avoir à évacuer le territoire belge. Si le 2 novembre, ce gouvernement n'avait pas pris un engagement formel à cet égard, l'embargo serait mis sur tous les vaisseaux hollandais trouvés dans les ports britanniques et français ou rencontrés en mer par les escadres de France et d'Angleterre, et, dans le cas où cette mesure serait restée également inefficace, des troupes françaises devaient entrer en Belgique le 12 pour chasser les forces militaires des Pays-Bas de la citadelle d'Anvers et des deux forts de l'Escaut qu'elles occupaient encore ⁽²⁾.

Quoique conscient du caractère sérieux de ces

(1) Archives du Ministère des Affaires étrangères de Belgique, Correspondance politique, France, t. IV. Le général Goblet au comte Le Hon, 6 novembre 1832, pièce n° 81; le comte Le Hon au général Goblet, 9 novembre 1832, pièce n° 86. — Grande-Bretagne, t. III, M. Van de Weyer au général Goblet, 12 novembre 1832, pièce n° 93.

(2) Pour les négociations diplomatiques qui précédèrent le siège d'Anvers on ne pourrait consulter meilleure étude que le chapitre XII de l'ouvrage très documenté du chanoine DE LANNON, *Histoire diplomatique de l'Indépendance belge*.

menaces, Guillaume I^{er} refusa de s'incliner devant elles; il était décidé à ne céder qu'à la force.

La France dut se mettre en mesure d'exécuter l'engagement qu'elle avait pris. Mais la pénétration des troupes françaises en Belgique ne pouvait se faire sans invitation préalable du Cabinet de Bruxelles et sans entente avec lui.

Il fallut négocier; ces négociations ne se firent pas toujours très aisément.

Le gouvernement français commença par demander, dans le but, disait-il, d'éviter toute collision des troupes hollandaises avec les troupes belges, auxquelles on imposait une stricte neutralité, que la ville d'Anvers ainsi que les positions dans les environs de la cité occupées par nos soldats fussent complètement évacuées et remises aux forces commandées par le maréchal Gérard. Le général Goblet opposa un refus catégorique à cette prétention. A Paris on dut bientôt y renoncer. Son exécution aurait pu amener le bombardement de la ville par le général Chassé.

Une lettre, adressée le 2 août 1831 par ce dernier au général belge de Tabor, désireux aussi à cette époque d'obtenir la neutralisation de la ville, contenait une menace qu'il n'était permis ni au gouvernement belge ni au gouvernement français de négliger.

« Vous pensez, Monsieur le Général, écrivait le chef hollandais, que la ville d'Anvers doit être placée hors du champ de bataille; mais il faudrait pour cela qu'elle fût hors de votre position, qu'elle ne vous offrit ni logements, ni subsistances, ni arsenaux, ni magasins... Votre proposition serait admissible au sujet d'un ennemi venant de l'extérieur, qui s'en prendrait seulement à la citadelle au dehors

de la ville; mais dans ce cas-ci, vous l'occupez et en tirez vos principales ressources. »

A Paris on estima qu'une convention politique devait lier la Belgique et la France comme une convention politique avait lié la monarchie de Juillet et la monarchie britannique.

Le comte de Latour-Maubourg, qui représentait Louis-Philippe près le Roi Léopold, eut mission de présenter au cabinet de Bruxelles un projet d'accord dont l'article premier portait :

« L'armée française, durant son séjour en Belgique, n'occupera aucune des places fortes de ce Royaume et ne mettra garnison dans aucune de ces places qu'elle pourra avoir à traverser. »

Si ce premier article devait satisfaire le Gouvernement belge, qu'il rassurait sur le renouvellement des prétentions françaises émises en août 1831, il en fut autrement de deux autres, des deux derniers, qu'il se refusa à adopter, du moins dans la forme qu'on leur avait donnée au ministère des affaires étrangères de Paris.

Ces articles étaient les suivants :

« Art. VII. S'il arrivait que les Hollandais prissent l'initiative des hostilités contre la Belgique, l'armée française et l'armée belge agiraient de concert pour repousser cette agression, mais, dans ce cas, il est également entendu que leurs opérations ne pouvant avoir d'autre but que l'affranchissement du territoire de la Belgique, les deux armées s'abstiendront constamment d'entamer le territoire hollandais.

» Art. VIII. Il sera pourvu par une convention spéciale à la répartition et au règlement des frais extraordinaires de l'expédition » ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Archives du Ministère des Affaires étrangères de Belgique. Correspondance politique, France, t. IV, pièce n° 81. annexe.

Léopold I^{er} estimait toute nouvelle convention inutile. A son avis, celle du 22 octobre avait donné à l'intervention « le caractère formel et rassurant » qu'exigeaient les circonstances. L'expression, aux termes de l'article 3, du désir du gouvernement belge « de voir entrer les troupes françaises dans le but indiqué par l'article 4 et sous les conditions qui y étaient énumérées » devait suffire, pensait-il ⁽¹⁾.

Le conseil des ministres se rangea à son avis. Mais il lui parut, dans le cas où la France insisterait sur l'établissement d'une convention, que les droits de légitime défense de la Belgique contre la Hollande ne pourraient être limités d'une manière aussi stricte

⁽¹⁾ Les articles 3 et 4 de la Convention franco-anglaise du 22 octobre 1832 que le Roi Léopold jugeait rendre superflue une convention politique franco-belge étaient les suivants :

Art. 3. — Si le 13 novembre il se trouvait encore des troupes hollandaises sur le territoire belge, un corps français entrera en Belgique, dans le but de forcer les troupes hollandaises à évacuer ledit territoire, bien entendu que le roi des Belges aura préalablement exprimé son désir de voir entrer des troupes françaises sur son territoire, dans le but ci-dessus indiqué.

Art. 4. — Si la mesure indiquée dans l'article précédent devient nécessaire, son objet se bornera à l'expulsion des troupes hollandaises de la citadelle d'Anvers et des forts et lieux qui en dépendent; et S. M. le roi des Français, dans sa vive sollicitude pour l'indépendance de la Belgique, comme pour celle de tous les gouvernements établis, s'engage expressément à ne faire occuper aucune des places fortifiées de la Belgique par les troupes françaises qui pourront être employées au service indiqué ci-dessus; et lorsque la citadelle d'Anvers, les forts et les lieux qui en dépendent se seront rendus ou auront été évacués par les troupes néerlandaises, ils seront aussitôt remis aux autorités militaires du roi des Belges, et les troupes françaises se retireront immédiatement sur le territoire français. (G. F. DE MARTENS, *Nouveau Recueil de Traités*, t. XIII, p. 41.)

que le faisait l'article VII ⁽¹⁾ et que ce serait « dénaturer le caractère de l'intervention que d'en mettre les frais à la charge de la Belgique ».

La demande de retranchement de ce dernier article était appuyée sur cette considération que si la convention en négociation était de nature à grever le budget, elle ne pourrait avoir d'effet qu'après avoir obtenu l'assentiment des Chambres, aux termes de l'article 68 de la Constitution, et que jusque-là l'intervention serait inconstitutionnelle ⁽²⁾.

Soumettre cette question aux Chambres, assez mal disposées pour l'intervention française, aurait exposé le cabinet de Bruxelles à de graves difficultés de nature à menacer même son existence et à compliquer la situation internationale déjà difficile à éclaircir.

Le refus d'accepter les articles VII et VIII provoqua un vif dissentiment entre le comte de Latour-Maubourg et le général Goblet, le premier prétendant que, saisi une première fois du projet de convention, Goblet n'avait pas fait d'objection à l'article VII et le second contestant vivement l'exactitude de cette affirmation. Les rapports entre le ministre et le diplomate prirent, pour employer l'expression même de Goblet, « réciproquement un certain caractère d'aigreur » ⁽³⁾.

Le comte Le Hon fut chargé de régler le différend directement avec le duc de Broglie. Le ministre des affaires étrangères de Louis-Philippe persista à vou-

(1) Pour la genèse de cet article on consultera utilement le tome I des *Mémoires de M^{me} Dosne*, p. 31, 33.

(2) Le général Goblet au comte Le Hon, 6 novembre 1832. Archives du Ministère des Affaires étrangères de Belgique, Correspondance politique, France, t. IV, pièce n° 81.

(3) Le même au même, 7 novembre 1832. Idem, pièce n° 82.

loir régler par une convention l'entrée des troupes françaises en Belgique, mais il consentit à modifier la rédaction de l'article VII.

Dans sa rédaction définitive cet article devint le suivant :

« S'il arrivait que les Hollandais prissent l'initiative des hostilités contre la Belgique, l'armée française et l'armée belge agiraient de concert pour repousser cette agression. Dans cette hypothèse les deux généraux en chef pourront arrêter, dès à présent, le plan d'opérations combinées que la dite agression rendrait nécessaire de mettre à exécution; ils auront soin d'ailleurs de ne jamais perdre de vue dans cet arrangement que leurs opérations ayant pour unique but l'affranchissement du territoire belge, ces opérations ne sauraient en aucun cas prendre le caractère d'une guerre offensive contre le territoire hollandais » ⁽¹⁾.

L'article VIII disparut complètement de la convention. Mais lorsque celle-ci fut signée à Bruxelles, le comte de Latour-Maubourg notifia au général Goblet que le silence gardé sur la question du paiement des frais de l'intervention ne préjugait nullement cette question. En réponse, le ministre belge des affaires étrangères remit immédiatement au

⁽¹⁾ Le texte complet de la Convention a été publié par le major DELVAUX dans son livre : *Le Siège de la Citadelle d'Anvers*, p. 113, note 1.

On trouvera aux annexes le rapport du comte Le Hon sur ses négociations avec le duc de Broglie.

L'article VII, dans la rédaction repoussée par le général Goblet, fut inséré dans la Convention militaire signée entre le Roi Léopold I^{er} et le maréchal Gérard, convention restée secrète.

diplomate français une note dans laquelle il disait s'en référer purement et simplement aux engagements résultant du traité du 15 novembre 1831, dont les stipulations avaient été imposées à la Belgique et dont l'exécution avait été garantie au Roi des Belges par le Roi des Français ⁽¹⁾.

*
* *

Le maréchal Gérard, désigné pour commander l'armée de siège, avait pris une part brillante aux guerres de la Révolution et de l'Empire. Volontaire en 1791, il avait conquis rapidement ses grades et s'était fait remarquer par sa bravoure et ses talents militaires. Général, après Austerlitz, il se distingue aux batailles de Halle, d'Iéna, de Wagram, à Fuentes de Onoro, à Smolensk, pendant la retraite de Russie, à Bautzen, au cours de la campagne de France, à la bataille de Ligny. En 1830, Louis-Philippe lui avait confié le ministère de la guerre, lui avait remis le bâton de maréchal et lui avait donné, en août 1831, le commandement des troupes qui, lors de la campagne des Dix Jours, devaient sauver la Belgique de l'invasion néerlandaise ⁽²⁾.

Léopold I^{er} se loua-t-il beaucoup en 1832 de voir

(1) Le général Goblet au comte Le Hon, 12 novembre 1832, Archives du Ministère des Affaires étrangères de Belgique, France, t. IV, pièce n° 89, annexe.

Pour cette question du paiement des frais de l'intervention française, cf. A. DE RIDDER, *Une Dette de guerre belge*, dans le BULLETIN DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, t. XCI, p. 27.

La résistance du Gouvernement belge à se charger des frais de l'expédition française fut soutenue par lord Palmerston. Cf. *Mémoires du Prince de Talleyrand*, t. V, pp. 58 et 60.

(2) DELVAUX, *Le Siège de la Citadelle d'Anvers*, p. 94, note 1.

Gérard appelé à diriger la nouvelle intervention française ? Il est permis d'en douter.

Le Roi des Belges ne prisait guère ces interventions. Pendant longtemps il resta sous l'impression des manœuvres de partage de Talleyrand dont Palmerston devait l'avoir instruit à Londres, et il craignit dès les débuts de son règne de voir la France se refuser à sortir de la Belgique une fois qu'elle y serait entrée. Dans la lettre qu'il adressa le 2 août 1831 à Palmerston pour demander l'aide anglaise contre l'invasion hollandaise, il le priait d'agir sans retard, ajoutant que s'il devait recourir à la France, ce serait le commencement d'une mêlée générale (*The general confusion will begin*). Le 10 août, alors que les troupes françaises étaient en marche pour venir à son secours, il manifestait à sir Robert Adair, qui représentait près de lui la Grande-Bretagne, le désir de voir des troupes anglaises occuper Anvers avant que les régiments de Louis-Philippe eussent pu y arriver ⁽¹⁾.

Cette défiance de Léopold I^{er} persista pendant plusieurs années. En 1838, lorsque la Belgique était tentée de s'opposer à l'exécution des décisions de la Conférence de Londres et escomptait l'aide de la France pour la soutenir dans sa résistance, Léopold I^{er} appelait de Paris l'attention de ses ministres sur le danger d'introduire des troupes françaises dans le pays ⁽²⁾.

(1) Sir Robert Adair à lord Granville, ambassadeur d'Angleterre à Paris, 11 août 1831. Archives du *Record Office* à Londres. Cf. A. DE RIDDER, *Sur la Campagne des Dix Jours*, dans la REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS, du 7 février 1930.

(2) A. DE RIDDER, *Histoire diplomatique du Traité de 1839*, p. 105.

Si le Roi des Belges avait apporté de Londres des sentiments de méfiance vis-à-vis de la politique française, ces sentiments s'étaient accentués depuis son arrivée en Belgique, par suite des prétentions du maréchal Gérard au cours de la campagne des Dix Jours.

Dès le mois d'avril 1831 Talleyrand s'employait à obtenir de la Conférence de Londres la démolition de la ligne de forteresses qui, établie au sud-ouest de la Belgique après Waterloo, devait préserver le royaume des Pays-Bas d'une invasion venant du Midi et que la France considérait comme offensante pour elle ⁽¹⁾.

Ni l'Angleterre ni la Belgique ne se prêtèrent à laisser intervenir le cabinet de Paris dans cette question. Or, lorsque le maréchal Gérard eut pénétré en août 1831 à la tête de ses troupes en Belgique et lorsque déjà celles-ci commençaient à battre en retraite, il manifesta l'intention d'occuper plusieurs de nos forteresses, notamment celle de Tournai ⁽²⁾, avec l'arrière-pensée vraisemblablement de ne pas les quitter sans avoir obtenu la promesse de leur démolition, plaçant ainsi le gouvernement belge dans une situation extrêmement difficile, qui risquait de le brouiller soit avec la France soit avec l'Angleterre.

Le souvenir de ces faits ne devait pas rendre la nouvelle venue du maréchal très agréable à Léopold I^{er}. La reine Louise-Marie paraît bien traduire à ce sujet les sentiments du monarque lorsqu'elle écrit à sa mère Marie-Amélie : « Je me défie de sa

(1) DE LANNOY, *Histoire diplomatique de l'Indépendance belge*, chapitre IX.

(2) Sir Robert Adair à Lord Granville, 29 août 1831.
Cf. A. DE RIDDER, *Sur la Campagne des Dix Jours et la Question des Forteresses*.

mollesse, car il est un peu *chiffe*, et il a été si sot l'année dernière. Sans lui peut-être, et avec un peu d'audace, nous avions Anvers. C'eût été si facile; l'occasion si bonne. La Pologne et l'Italie, encore debout, tenaient en échec toute l'Europe. Personne n'eût osé rien dire » ⁽¹⁾.

Quels que fussent ses sentiments intimes, Léopold I^{er} accueillit très courtoisement le maréchal lorsque celui-ci, avant d'entreprendre les opérations du siège, vint signer à Bruxelles une convention militaire.

Plein d'illusions, Gérard laissa vis-à-vis des souverains belges percer son espoir qu'en trois semaines tout serait fini sans effusion de sang et qu'avant un mois la Reine Louise-Marie serait à Paris ⁽²⁾.

On se trompait en France sur la politique néerlandaise. On s'y figurait que, devant les menaces anglaises et françaises et l'arrivée d'une armée de siège sous les murs d'Anvers, le Roi Guillaume donnerait ordre à Chassé d'évacuer la citadelle. C'était mal apprécier l'entêtement du souverain des Pays-Bas.

Sans doute cette erreur amena-t-elle l'envoi en Belgique d'une armée organisée d'une manière telle quelle et manquant en grande partie du nécessaire.

« Tout irait à merveille, écrit le 25 novembre la reine des Belges à la reine des Français, sans l'inqualifiable imprévoyance du maréchal Soult (ministre de la guerre), qui vient nous couper les bras au

(1) Les extraits de la correspondance de la reine Louise-Marie, que nous donnons, nous ont été très gracieusement communiqués par M. le comte Hippolyte d'Ursel, qui prépare la publication de cette correspondance.

(2) La reine Louise-Marie à la reine Marie-Amélie, 15 novembre 1832.

moment d'agir. Pas de mortier, pas de canons, ni ce qu'il faut pour un siège. Quatorze régiments de cavalerie pour prendre un pentagone, et pas de canonniers. Un service de siège tellement peu considérable qu'il est insuffisant et inutile. C'est incroyable. »

Quatre jours plus tard, la Reine est avertie que des renforts vont être envoyés à Anvers, mais ces renforts sont des renforts de cavalerie. Alors elle mande à sa mère le 29 : « Je n'entends certainement rien à la stratégie. Néanmoins il m'a suffi de voir le pays qui avoisine Anvers pour être persuadée que la cavalerie ne peut y tenir, encore moins y évoluer. Le terrain est tout morcelé et coupé. Tous les vingt pas on trouve une haie ou un fossé. Nulle part on ne trouve un emplacement suffisant au développement d'un escadron ».

En même temps la Reine revient sur le manque de matériel dont souffre l'armée de siège : « Le matériel manque, écrit-elle, impossible d'avancer... Qu'on tarde encore un peu, et le siège deviendra infaisable. Cette idée me tourne le sang. Une armée française échouer devant Anvers, reculer devant Chassé et quelques mauvaises troupes hollandaises. Quelle honte, et tout cela par imprévoyance ! ».

*
* *

Les espoirs du maréchal Gérard ne se réalisèrent pas. Loin de s'incliner devant sa sommation, le général Chassé manifesta son intention d'opposer une résistance énergique aux attaques françaises.

Les opérations du siège commencèrent par un temps détestable et dans un terrain détrempé qui

opposait à l'avance des assiégeants presque autant d'obstacles que les canons de la citadelle.

Bientôt on s'aperçut combien était réel l'état d'impréparation de l'armée dénoncé à sa mère par la reine Louise-Marie. Les canons notamment étaient en nombre insuffisant et l'on dut avoir recours à l'artillerie belge, qui fournit aux troupes de Gérard quarante-quatre bouches à feu ⁽¹⁾.

« Le Roi, écrit à ce propos la reine, le 1^{er} décembre, est fort mécontent du maréchal, qui veut bien se servir de sa poudre et de ses munitions, mais qui, par ordre, ne veut pas de ses hommes. On accepte de lancer une bombe belge et dans un mortier belge, mais pourvu que la pièce soit servie par un Français. Je trouve la plaisanterie excellente ! mais il aurait mieux valu, quand on est aussi exigeant, s'arranger de façon à n'avoir besoin de personne. Ne vous fâchez pas, chère Maman, de ce que je vous dis ; mais je trouve que le Roi a un peu raison de se fâcher. »

Un moment cependant, manquant d'hommes pour servir les canons, il fut question de recourir à nos artilleurs. Mais à ce projet bientôt on renonça. Sans doute sa mise à exécution aurait-elle été trop contraire à la neutralité imposée à l'armée belge pour sauver Anvers d'un bombardement. On peut même se demander si l'emploi de notre matériel de guerre était bien conforme à cette neutralité. Des soldats d'infanterie français furent mis au service de l'artillerie.

Le siège traîne en longueur. Des plaintes s'élèvent en Belgique sur les charges résultant de cette durée,

(1) DELVAUX, *op. cit.*, p. 109.

charges provoquées par le maintien autour d'Anvers d'une agglomération considérable d'hommes ⁽¹⁾.

Le 15 décembre la Reine se fait à nouveau l'interprète du mécontentement éprouvé par Léopold I^{er} et de nombreux Belges :

« Nos adversaires, écrit-elle, sont une poignée de soldats hollandais chétifs, mal vêtus, misérables, juifs pour la plupart, qui tiendront en échec pendant un mois peut-être 50,000 Français; et cela par notre faute, notre incurie... Quand on y pense, la rougeur monte au front de douleur et d'indignation. Pour ma part j'en étouffe d'impatience et de douleur... Non pas que je doute que nous ne l'emportions à la fin..., mais au lieu d'avoir fait un coup brillant, nécessaire à la gloire de la France de Juillet, au lieu d'avoir montré ce que peut la France et ce qu'elle fait quand elle reparaît sur la scène du monde, au lieu d'avoir frappé l'Europe par l'éclat de nos premières armes, nous avons piteusement fait, avec une des plus belles armées possibles, un siège tout ordinaire qui aura, en fin de compte, rapporté plus de gloire aux Hollandais qu'à nous... Le prestige de nos armes sera atteint, si pas détruit... Nous avons presque échoué devant un pentagone défendu par quelques mercenaires hollandais. »

Sans doute cette lettre fut-elle mal accueillie à Paris et Louise-Marie semble s'être vu adresser par sa mère le reproche de se montrer trop Belge, car peu après elle écrit que son opinion, qu'elle maintient, « n'est nullement belge, mais française ».

(1) Les longueurs du siège suscitaient aussi de l'agitation en Angleterre, où l'on avait espéré une prompte reddition de la citadelle. L'opinion de certains milieux britanniques n'était pas favorable à l'expédition. Cf. *Mémoires du Prince de Talleyrand*, t. V, p. 57.

Les troupes françaises étaient entrées en Belgique le 15 novembre. Le 30, à huit heures du matin, le maréchal Gérard avait sommé Chassé d'avoir à évacuer la citadelle. Le général néerlandais avait répondu immédiatement par un refus catégorique, et, à midi, les premiers coups de canon avaient été tirés ⁽¹⁾. La citadelle capitulait le 25 décembre.

Le 31, les assiégeants commençaient leur mouvement de repli vers la France, sans en avoir préalablement donné avis au gouvernement belge. Le général Goblet voyait dans cette circonstance un nouveau manque d'égards envers la Belgique et il chargeait le comte Le Hon de s'en plaindre au duc de Broglie.

Le 10 janvier 1833, le territoire belge se trouvait complètement évacué par l'armée française. Cette évacuation avait été toute spontanée. Pour l'obtenir il n'avait pas fallu, comme en 1831, des menaces de la Grande-Bretagne ⁽²⁾.

(1) M. Thiers avait cru que le 10 novembre on aurait reçu à Paris la réponse à la sommation qui devait être adressée au roi de Hollande, que l'ordre d'entrer en Belgique aurait été donné immédiatement aux troupes françaises, que le 16 ou le 17 elles auraient campé sous les murs d'Anvers et que, le 19, on apprendrait aux Tuileries que les premiers coups de canon avaient été tirés. Ses prévisions ne se réalisèrent guère. Cf. les *Mémoires de Madame Dosne*, t. I, p. 36.

Le 6 décembre, le duc de Broglie annonçait au prince de Talleyrand que « sous huit jours, dix jours au plus tard » la citadelle serait prise. *Mémoires du Prince de Talleyrand*, t. V, p. 67.

(2) On n'était pas sans inquiétude en Angleterre à ce sujet. Au moment où les troupes françaises entraient en Belgique, le prince de Talleyrand crut devoir rappeler au duc de Broglie la promesse faite à Paris de faire rétrograder vers la France l'armée du maréchal Gérard aussitôt après la prise de la citadelle. Cf. *Mémoires du Prince de Talleyrand*, t. V, p. 56.

**JOURNAL DU SIÈGE DE LA CITADELLE D'ANVERS
(1832).**

Ce journal est la copie littérale et sans aucun changement quelconque de celui que j'ai tenu pendant le siège d'Anvers. Je m'étois imposé l'obligation de relater sommairement chaque soir ce qui s'étoit passé dans la journée. Je n'y ai jamais manqué. Mes notes ont été écrites dans mon lit quelque fût l'heure à laquelle je me couchois. Cela explique un peu pourquoi ce journal, qui n'a d'autre mérite que de rapporter les événements avec l'impression même qu'ils me firent éprouver au moment où ils arrivoient, est du reste si diffus, si mal rédigé, ce pourquoi je reviens souvent le lendemain et même le surlendemain sur des choses de la veille ou de l'avant veille. Les notes qui accompagnent le journal ont été écrites après le siège. Colonel VAILLANT ⁽¹⁾.

Le 5 novembre. — Le Général commandant le génie à l'armée du Nord m'envoie de Valenciennes à Anvers examiner la citadelle et surtout les moyens de se débarrasser des eaux qui en cas d'un siège entrepris dans cette saison rendroient les chemine-ments très difficiles et les tranchées presque inhabitables. Mon voyage avoit aussi pour objet de savoir

⁽¹⁾ Le texte commençant par les mots « Ce journal est la copie » et finissant par les mots « ont été écrites après le siège. Colonel Vaillant » figure en marge de l'original.

sur quoi nous pouvions compter relativement aux approvisionnements de gabions et fascines promis par le Ministre de la guerre en Belgique.

Le 6 novembre. — Je vois à Bruxelles le Lieutenant général Evain, Ministre ⁽¹⁾ : j'apprends qu'il n'y a encore rien de fait ou presque rien, en fascines. Quatre mille gabions environ sont déjà transportés dans l'intérieur de la ville d'Anvers et à notre disposition. Quant au canal de ceinture dont le général Haxo avoit demandé l'exécution pour écouler les eaux du terrain des attaques, on ne s'est pas même occupé d'en reconnoître l'emplacement.

7 novembre. — Je fais la visite des dehors de la citadelle avec le major du génie belge du Bosch, chef du génie à Anvers. Je reconnois avec lui le tracé à donner au canal de ceinture; ce canal existe déjà, il faudrait seulement creuser son lit dans quelques endroits et le débarrasser des branches et herbes qui s'opposent à l'écoulement de l'eau. Le canal ou ruisseau, dont je parle, a son origine près de la rue de la Plent-lye non loin de la rue de l'Eglise et passe sous la route pavée de Boom près de sa jonction avec la route de St. Bernard, se partage à 300 mètres de cette route en deux bras, dont l'un (le plus petit) tombe dans un marais et l'autre descend jusqu'à une écluse dite de Kiel. Je remets en passant à Bruxelles, le 9, un mémoire au ministre de la guerre, sur la nécessité d'activer les travaux de réparation de cette écluse. Copie de ce mémoire est remise au Maréchal Gérard, à Valenciennes.

J'envoie de Bruxelles un plan fait par M. Boremans, officier d'artillerie saxon au service de la

(1) Ministre de la Guerre.

Belgique. Ce plan fait avec beaucoup de soins et d'intelligence indique l'état de l'armement de tous les ouvrages de la citadelle, le calibre de chaque pièce, l'espèce de métal dont elle est faite, la direction des embrasures, le nombre et l'espèce des blindages, etc. Ce travail consciencieux et vraiment remarquable est le résultat d'observations multipliées faites soit du dehors du côté de Berchem, soit de l'esplanade, soit principalement du haut de la tour de St. André dans l'intérieur de la ville.

Le 8 novembre. — Je monte sur cette tour, mais la neige tombée dans la nuit, le brouillard et la position du soleil m'empêchent de bien distinguer les objets. Je m'assure cependant que les choses que je puis voir sont conformes aux renseignements fournis par M. le Capitaine Boremans. J'ai engagé le 7 un paysan à aller sonder la hauteur de contrescarpe et la profondeur d'eau au saillant de bastion de Tolède. Le Major belge Dubosch n'avoit aucune donnée à cet égard et ne s'en inquiétoit pas. Il regardoit ces renseignements comme inutiles, persuadé avec presque tous les officiers belges que pour faire rendre la citadelle, il suffisoit de crever le batardeau vis-à-vis la courtine (1-2), faire brèche à cette courtine avec une batterie placée dans la contregarde des Béguines et lancer des bombes dans l'intérieur de la citadelle. Le paysan me rapporte le 8 au matin le résultat de la sonde : il a trouvé que la hauteur totale de la contrescarpe étoit de 4 m. 8 dont 1 m. 2 depuis le sommet du mur jusqu'à l'eau et 3 m. 6 de hauteur d'eau.

Pour pouvoir sonder ce fossé, le paysan est arrivé petit à petit en poussant une vache devant lui et ayant une pierre attachée à son pied au bout d'une

ficelle. Il a fait tomber la pierre dans l'eau, lâchant la corde jusqu'à ce qu'elle touchât le fond. Puis s'éloignant lentement et remarquant le point de la corde qui correspondoit au sommet de la contrescarpe et la longueur suivant laquelle cette corde étoit mouillée, il a eu les deux nombres que je viens d'indiquer. J'avois promis vingt francs au paysan s'il me rapportait quelque chose de raisonnable, il a refusé de les prendre et n'a voulu accepter que 5 francs.

Le Major du Bosch me procure différents plans qui nous seront très utiles si le siège a lieu. Je garde un plan que le Colonel Busen, commandant de la ville, m'avoit prêté : je ne pense pas qu'il en fasse grand usage et ce plan nous servira plus qu'à lui.

Le 9 novembre, je passe à Bruxelles revenant d'Anvers; je vois le ministre de la guerre, lui remet mon mémoire sur le canal de ceinture et sur la nécessité de renforcer le poste belge de la maison au lait (Melkhuys) pour empêcher les hollandais de venir crever la grande digue de l'Escaut et produire une inondation qui s'étendrait depuis le fleuve jusqu'à la route de Boom et jusqu'aux restes du camp retranché devant la lunette de Kiel. Cette inondation nous empêcheroit tout à fait de faire évacuer les eaux de nos tranchées. Le ministre promet de prendre des mesures à cet effet.

J'ai oublié de dire que dans les points les plus élevés du terrain probable des attaques, j'ai fait creuser des trous jusqu'à l'eau; j'ai trouvé 1 m. 7 et même 1 m. 8 de hauteur, mais l'automne a été des plus secs et les jardiniers assurent qu'à la 1^{re} pluie un peu considérable, l'eau s'élèvera à 18 pouces de la surface du sol.

Le 10, j'arrive le matin à Valenciennes et me rend

de suite chez le général St. Cyr Nugues ⁽¹⁾ pour lui remettre des dépêches à son adresse venant du ministre général Evain. J'étois en bourgeois; ma mission à Anvers ne comportoit pas que je fusse en uniforme. Le Lieutenant de Caumont (dont j'ignorois le nom) me reçoit grossièrement dans le bureau du général, je le lui dis, il répond par une insulte. Je sors, le rencontre en me rendant à Anzin et lui demande son nom : en l'apprenant, je m'explique pourquoi M. le Lieutenant étoit si peu poli. Je lui envoie, le même jour, la demande d'un rendez-vous. Il me remet au lendemain parce qu'il est de service. La chose s'ébruite, arrive aux oreilles du Maréchal qui nous met tous deux aux arrêts. Le lendemain, le capitaine Bedeau, de l'état major, ami du Lieutenant Caumont, vient me demander de remettre l'affaire après le siège; je consens mais dans la journée, M. de Screen, capitaine aide de camp du Maréchal, le Colonel Auvray, sous-chef d'état-major, viennent m'engager à accepter des excuses de M. de Caumont. Je consens encore et le lendemain cet officier vient d'assez bonne grâce faire ces excuses. Je m'estime heureux du dénouement de cette affaire très désagréable. Si je m'étois battu avec un lieutenant, le Maréchal m'auroit fait renvoyer de l'armée et auroit bien fait. Le jour où j'ai été mis aux arrêts, je devois dîner chez le Maréchal; c'étoit la 1^{re} invitation depuis la formation de l'armée du Nord en 1831. Ainsi, grâce à M. de Caumont, je ne saurai pas encore comment le Maréchal traite les officiers de son état-major.

J'ai oublié de dire que j'avois envoyé de Bruxelles un document qui paroît assez précis sur la composition et la force de la garnison de la citadelle, l'arme-

(1) Chef d'état-major du maréchal Gérard.

ment du fort Isabelle, de la tête des Flandres, des forts de Burcht, Zwijndrecht et Calloo.

Du 10 au 14, nous nous occupons à l'état major du génie de compléter les renseignements dont nous pouvons avoir besoin pour faire le siège. Il vient peu de chose de Paris; les plans sont incomplets, les nivellements aussi; le Major du Bosch ne sait rien et ne connoit pas même ce qu'il y a dans les papiers de sa place.

Je m'occupe spécialement de l'achat et de la confection des outils et autres objets dont nous pourrions avoir besoin dans le cas du siège. Je ne vois pas encore que ce siège ait lieu et que notre gouvernement se laisse entraîner à cet acte de vigueur. D'ailleurs la saison est tellement avancée qu'après avoir attendu si longtems, il y auroit presque pas lieu à faire ce siège au moment le plus défavorable de l'année.

Le commandant du génie Morlet s'occupe d'expériences sur le passage des fossés d'eau. On s'est placé dans les circonstances les plus semblables que possible avec celles où nous serions devant Anvers. Ces expériences faites aux fossés à gauche de la porte de Lille à Valenciennes. font voir que la méthode des fascines jetées pêle-mêle, comme l'indique Vauban, est plus expéditive et plus simple que la méthode des terrages décrits par Carmontaingne, tant que la profondeur d'eau n'est pas de 3 m. à 3 m. 5, le pont de terrage s'enfonce assez sous son propre poids pour toucher le fond. Dès lors il n'y a nul avantage à faire le travail long et difficile du terrage et la perte de temps qui en résulte compense au delà l'augmentation de temps et de travail nécessaires pour jeter les fascines qui, dans la méthode de Vauban, forment les talus du pont ou sont entraînées à droite et à

gauche de ces talus sans utilité réelle pour le comblement ⁽¹⁾.

On fait aussi, dans les fossés de Valenciennes, des expériences pour le passage d'eau courante. Le général Haxo imagine des prismes à bases triangulaires composés de quelques fermes réunies par des planches clouées par dessus.

J'avois proposé des prismes à base carrée; on craint qu'ils ne s'écrasent sous le poids des fascines et sacs à terre qu'on jeteroit par dessus. Les prismes triangulaires valent mieux sous ce rapport, mais ils offrent peu de débouché à l'eau. Je crois que la crainte conçue sur la solidité des prismes carrés est exagérée : je ferois usage, en cas de besoin, de ces prismes ⁽²⁾. Le tems manque pour amener les expériences de Valenciennes à un résultat concluant : nous allons passer la frontière.

14 novembre. — L'état-major du génie quitte Anzin où il étoit depuis le 24 septembre et va coucher à Condé. Le bateau portant le matériel du génie avoit quitté Valenciennes le 13. Ce bateau monté par 10 sapeurs, un sous-officier, un garde et le capitaine Vanéchout a dû prendre à Condé, en passant, des

(1) « 10 novembre. Je fournis au génie 200 hommes par jour, pour leur apprendre à faire des fascines. Le génie a voulu faire des expériences pour passer des fossés pleins d'eau; le radeau, trop léger, a été au fond. La seconde représentation n'a pas été plus heureuse; on a voulu faire enfoncer des fascines dans le fossé au moyen de sacs à terre : elles ont chaviré. Le chef de bataillon du génie Morlet me disait spiriuellement : On sera forcé d'en revenir tout bonnement aux moyens indiqués par M. de Vauban, vous le verrez. » *Journal du maréchal de Castellane*, t. III, p. 23.

(2) Le texte commençant par les mots « Je crois que la crainte conçue » et finissant par les mots « de ces prismes », figure en marge de l'original.

sacs à terre confectionnés dans cette place. Le bateau a dû passer le 14 à Mortagne.

Les compagnies attachées au parc ont quitté Bouchain le 11 et sont allées avec les voitures et le train dans les environs de Condé (à Bonsecours).

15 novembre. — Le général Haxo part d'Anzin le 15 et arrive le même jour à Ath.

L'état major du génie arrive aussi dans cette ville le 15 et y couche. Les habitants témoignent peu de joie à nous voir. Je pense que cette joie ira encore en diminuant à mesure que nous avancerons vers Anvers ⁽¹⁾.

Le 16, l'état major du génie va s'établir à Hall. Les troupes du génie envoyées à Lieux St. y sont très mal logées et encore plus mal nourries ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Au sujet de l'accueil réservé en Belgique aux troupes françaises, le maréchal de Castellane écrit dans le tome III de son Journal :

P. 25. J'ai essayé un cuisinier appartenant au 8^e léger; il n'a pas un grand talent. J'ai bien fait cependant de prendre cette précaution; on m'avait soutenu qu'une réception solennelle nous attendait dans nos logements; à dire le vrai, on nous a fait entendre partout qu'on se passerait volontiers de nous.

P. 27. Nous avons reçu l'accueil le plus froid dans notre traversée de Bruxelles; l'enthousiasme s'est borné à celui de vingt gamins. Ils nous ont escortés à huit kilomètres, en portant les caisses des tambours et les haches des sapeurs; deux sont même venus à Malines avec les pavillons chinois. Nous étions à Malines à cinq heures du soir. La ville est belle; c'était dimanche, il y avait beaucoup de monde dehors. Il n'y a eu aucun cri.

⁽²⁾ D'après le maréchal de Castellane, *op cit.*, t. III, p. 25, les soldats étaient nourris par l'habitant et le Gouvernement payait pour cela fr. 0.50 par homme. Plus loin, p. 27, le futur maréchal constate que le « soldat est gai, content, bien nourri ».

Le 17, nous allons à Bruxelles où nous arrivons à 9 h. 1/2 du matin. A 1 h. le Roi Léopold passe devant le parc la revue de la brigade du Duc d'Orléans. Nos sapeurs ne font point partie des troupes honorées de la visite du Roi quoique logées dans la ville même. Si le siège a lieu, on aura plus de considération pour nos soldats du génie.

Le général Haxo ⁽¹⁾, arrivé à Bruxelles dès le 16 en part le 17 à 3 h. du soir, m'emène avec lui à Anvers. Nous arrivons dans cette ville à 8 h. 1/2. Je me présente tout de suite chez le colonel Buzen, gouverneur de la ville : j'en suis reçu avec une froideur extrême pour ne pas dire plus. Le Colonel ne cache pas son mécontentement du rôle humiliant que joue l'armée belge, restant l'arme au bras pendant qu'on se bat ou qu'on va se battre si près d'elle.

Le 18 au matin, le Lieutenant général Haxo fait visite au Colonel Buzen puis va donner un coup d'œil aux batteries de l'Escaut, le long du port. Il reçoit visite du Major du génie Du Bosch qui, très froid d'abord, devient ensuite assez traitable et ne cessera plus, probablement, d'avoir de bons procédés avec nous.

A midi, le général Haxo, accompagné du Major du Bosch et de moi, va reconnaître toute la ligne d'avant-postes des Belges tant du côté de l'esplanade que du côté extérieur depuis la Lunette Montebello jusqu'à la digue de l'Escaut. Il arrête, dans cette première course, l'emplacement des premiers travaux du siège et se décide sur le point à attaquer.

Le général envoie ordre au capitaine Vanéchout,

(1) Commandant du génie. Le colonel Vaillant qui, au cours du siège d'Anvers, servit sous ses ordres, épousa plus tard sa veuve.

qui accompagne le bateau chargé du matériel du génie, de faire arriver ce bateau à Schelle au lieu de Boom qui étoit sa destination primitive. Il s'occupe aussi de s'approvisionner de gabions et fascines. Les Belges ont déjà 5,000 gabions et ... fascines qui sont déposées dans la ville.

Dans la soirée du 18, l'intendant de l'armée, Major de la Neuville, et le Lieutenant général Neigre, commandant l'artillerie, arrivent à Anvers.

A 8 heures, le général Haxo et le général Neigre se réunissent à l'hôtel du grand St. Antoine; le général du génie développe brièvement son projet d'attaque et, de concert avec le général d'artillerie, arrête approximativement l'emplacement, la nature et la composition des premières batteries à élever contre la citadelle supposée attaquée par le bastion *Tolède* N° 2 et la Lunette St. Laurent.

Le général Neigre déclare que son matériel ne peut être amené dans les tranchées que le 27 novembre au plutôt : que ses batteries ne seront prêtes à jouer que le 29. Le général Haxo conclut de là que pour marcher de concert et ne pas s'exposer à attendre l'artillerie, il ne faut ouvrir la tranchée que le 25 au plutôt.

Dans cette conférence où je me trouve seul avec les deux Lieutenant généraux que je viens de nommer, j'ai occasion de remarquer combien il est difficile d'amener le général Neigre à préciser quelque chose, soit pour le tems auquel ses batteries seront prêtes, soit pour la distance à laquelle ces batteries seront placées, etc.

19 novembre. — Le général du génie envoie reconnaître à Merxem et Deuren des bois où l'on puisse faire des gabions et fascines. Il monte à la tour

St. André pour examiner l'intérieur de la citadelle et les dispositions défensives prises par les hollandais. Le tems quoique beau étoit peu favorable à cause de la position du soleil et d'un peu de brouillard.

A 2 heures visite des avant-postes belges du côté de l'Esplanade, et examen du batardeau (32) qui sépare les eaux de la ville de celles de la citadelle. Le général Haxo se convainc que l'artillerie ne le vaincra qu'imparfaitement de la contregarde des Béguines et que le fossé de la citadelle (du moins près de la contrescarpe) est plus profond que le fossé de la ville. Dans ce dernier fossé, la plus grande hauteur d'eau possible ne dépasse pas 1 m. 6 à 1 m. 8 : à la citadelle cette hauteur va jusqu'à 2 m. 7 à 2 m. 8.

Le général Haxo crayonne son projet d'attaque sur le bastion de Tolède et la Lunette St. Laurent, en partant des bases arrêtées la veille de concert avec le général Neigre sur le nombre et la nature des batteries de siège.

J'offre au général du génie d'aller reconnaître la nuit le batardeau (32) en me glissant le long du talus d'un fossé du corps de place de la ville, depuis le port des Béguines ⁽¹⁾ et de sonder le fossé de chaque côté : le général refuse.

Envoi d'une compagnie du génie à Hoboken, d'une autre à Deuren et de deux à Berchem. Le parc est à Schelle avec une autre compagnie du génie. L'état-major est à Berchem.

Le Maréchal Gérard arrive à Anvers à 6 h. du soir. Il a une longue conférence chez le général Haxo avec

(1) Le texte commençant par les mots « en me glissant le long » et finissant par les mots « depuis le port des Béguines » figure en marge de l'original.

ce général et le général Neigre. Le chef d'état-major, général St. Cyr Nugues, est présent.

J'apprends que les Ministres Belges menacent de donner leur démission si les troupes françaises entrent dans la ville d'Anvers. Un officier de l'état-major du Maréchal a été envoyé à Paris pour lever cette difficulté qui, avec toutes les autres que nous suscitent les autorités civiles et militaires de la Belgique, rend notre position dans le pays tout à fait ridicule ⁽¹⁾.

Le Duc d'Istrie, capitaine de la garde nationale de Paris, officier d'ordonnance du Maréchal Gérard, envoyé, dit-on, pour être fait chef de bataillon au siège d'Anvers, accompagne le Maréchal. Sa mère ne

(1) Le maréchal Gérard réclamait le droit de faire occuper par des troupes françaises la porte des Béguines, l'Esplanade et les deux rues qui la bordaient dans la longueur. Pour justifier cette prétention, il se basait sur l'article 2 de la Convention franco-belge qui portait qu'au moment où l'armée française s'approcherait de la citadelle d'Anvers, les troupes belges lui remettraient tous les postes qu'elles occupaient autour de cette citadelle et les forts situés sur les deux rives de l'Escaut.

Le Gouvernement belge estimait que cet article ne devait s'entendre que des postes extérieurs à la place d'Anvers et non de ceux qui se trouvaient dans cette place. Selon lui cette opinion se basait sur l'article 3 en vertu duquel la garnison d'Anvers ne pouvait se composer que de 6000 hommes de l'armée belge. Il croyait aussi que si les prétentions françaises étaient accueillies, on n'obtiendrait pas du général Chassé la neutralisation de la ville lorsqu'il la verrait occupée par des troupes françaises tandis que d'autres l'assiégeraient du côté de la campagne.

Une entente finit par se faire entre Belges et Français. Ces derniers obtinrent d'occuper la lunette Montebello.

Le Gouvernement belge, par dépêche du 20 novembre, avait consulté lord Palmerston. On trouvera aux annexes la réponse du Principal Secrétaire d'Etat à cette consultation.

veut pas, dit-on aussi, qu'il entre dans l'armée autrement qu'avec l'épaulette d'officier supérieur. Nous verrons.

Après dîner, le Maréchal quitte Anvers et va établir au château de Borgerhout son quartier général.

20 novembre. — Le général du génie se transporte à Berchem et y établit son quartier général près de l'église à 2,250 mètres des ouvrages avancés de la citadelle. Le Maréchal Gérard vient à Berchem dans la journée et va en bourgeois, accompagné du général Haxo, en bourgeois aussi, visiter les avant-postes belges.

Nous apprenons l'arrivée de notre bateau à Schelle: on commence le déchargement des outils et autres objets embarqués sur ce bateau.

21 novembre. — Le général Haxo demande vingt-huit compagnies d'infanterie pour aider les sapeurs à la confection des gabions et fascines. Les Belges nous font la remise des gabions et fascines confectionnés par eux.

Le général du génie fait indiquer en différents endroits de Berchem en gros chiffres écrits sur les murs la distance aux ouvrages de la citadelle.

Le soir, le général avec le commandant Morlet, ses aides de camp et moi, fait le calcul de ce qu'il faut en gabions, fascines, etc., du tems dont on peut disposer pour ces différents approvisionnements, etc.

Le 22, le général Haxo transporte son quartier général chez M. Bingé, près de la maison dite Amsterdam, à 1,600 mètres à peu près du saillant de la lunette St. Laurent, point le plus rapproché de ce nouveau logement.

Le Maréchal vient visiter le général du génie. Longue conférence. Arrivée à Berchem du capitaine

Vallenet, attaché à la Division Jamin (3^e d'infanterie), du capitaine Sorel, attaché à la division Fabre (4^e d'infanterie). Arrivée des compagnies Dupré, 6^e compagnie, 2^e bataillon, 2^e régiment (Division Jamin), Bazin (Division Schram). La compagnie Couteaux (3^e compagnie du 2^e bataillon, 1^{er} régiment) étoit arrivée le 21. Le Maréchal Gérard prend comme pied à terre à Berchem le logement qui m'étoit destiné près de chez le général Haxo. Je reste chez M. Bush au bout de l'avenue vis-à-vis l'église. Je suis logé là depuis mon arrivée, le 20.

Le 22, les compagnies du génie sont réparties comme il suit : Vernon (6^e du 1^{er} bataillon, 1^{er} régiment) et Baillot (2^e du 2^e du 2^e régiment) à Hoboken, employées à faire des fascines : le capitaine Dautherville est à la tête de cet atelier. Ribot (2^e du 2^e du 1^{er} régiment), Bazin (4^e du 2^e bataillon, 1^{er} régiment) et Dupré (6^e du 2^e du 2^e régiment) à Deurne : le capitaine Sertour dirige cet atelier qui est chargé de confectionner des gabions et fascines. Jallot (mineurs du 2^e bataillon, 1^{er} régiment) à Berchem, fait des gabions farcis. Berlandier (1^{er} du 2^e du 1^{er} régiment) et Couteaux (3^e du 2^e bataillon du 1^{er} régiment) à Berchem aussi font des gabions et des fascines. Des compagnies d'infanterie sont adjointes à nos compagnies du génie pour la confection de nos approvisionnements.

Les gabions et fascines fournis par les Belges, commencent à arriver à notre dépôt à Berchem. Ce sont des voitures d'Anvers qui les transportent ici, à nos frais.

Le 22, tous les outils achetés à Valenciennes, Maubeuge etc. et embarqués soit sur le bateau *le jeune Adolphe*, soit venus par terre, sont arrivés et déposés près de l'église de Berchem. On fait deux dépôts de

fascines et gabions, l'un près de l'église, l'autre en avant non loin de la maison dite Amsterdam dans un emplacement qui prend le nom du parc aux choux.

23 novembre. — Continuation des travaux préparatoires. On apporte au dépôt de Berchem les gabions et fascines qui étoient à Anvers. Un sous-intendant, chargé du service du génie, arrive enfin à Berchem. Il promet des distributions régulières en vivres et fourrages à partir du 24. Le Maréchal Gérard vient à midi, chez le général Haxo. Belmas nous apprend sa nomination au grade de chef de bataillon. Les bois vont manquer à Hoboken et Berchem pour faire des fascines et gabions. Les prolonges du parc sont employées à amener à Berchem des gabions faits à Deuren (Deurne).

Le général du génie auquel on avoit dit que son cuisinier arrivé depuis peu de jours étoit hollandais et qui vouloit le renvoyer pour cette raison, se rassure en apprenant que cet homme est wallon. Le général invite chaque jour bon nombre d'officiers à sa table; elle est bien servie et on y parle peu mais on y mange beaucoup. Il a bien voulu m'inviter une fois pour toutes, ce qui m'oblige fort me dispensant de m'occuper de me faire vivre, chose assez désagréable.

Arrivée du Lieutenant du génie Malcor au quartier général à Berchem.

Le général Haxo passe une partie de la nuit du 22 au 23 (jusqu'à deux heures du matin) à arranger son projet de communication en arrière de la 1^{re} parallèle ⁽¹⁾.

(1) La parallèle est une tranchée bordée d'un parapet avec banquettes tracées parallèlement au côté de la place qu'on assiège pour resserrer graduellement les assiégés.

24 novembre. — On continue à faire des fascines etc. On passe marché pour faire venir les fascines belges qui sont à Merxem, mais les entrepreneurs nous manquent de parole. Le Colonel Buzen, commandant à Anvers, suscite des difficultés qui empêchent les voitures d'arriver à Berchem. Quand elles se présentent à la porte d'Anvers pour traverser la ville, elles trouvent ces portes fermées.

Il n'y a encore que trois mille fascines environ au dépôt de Berchem. Demain, dix-sept prolonges iront chercher des fascines à Hoboken.

Arrivée des généraux Fabre et Jamin à Berchem. Ils ont plusieurs conférences avec le Maréchal et viennent visiter le général Haxo. Le général du génie dessine l'emplacement des batteries et porte le soir le dessin chez le général d'artillerie. Je demande et j'obtiens qu'on change de place une batterie projetée d'abord derrière l'harmonie.

J'ai dit qu'il y avoit enfin un sous intendant militaire (M. Roch) à Berchem. Il y a aussi un commandant de place qui sera aussi major de tranchée : c'est le chef de bataillon Morin, 3^e aide de camp du Lieutenant Général St. Cyr Nugues.

25 novembre. — Je croyois qu'on ouvriroit la tranchée aujourd'huy, mais c'est encore retardé.

Le général Neigre a remis ce matin au général Haxo le dessin de celui-ci, à l'échelle de 1 mill. pour 2 mètres et demi, comprenant sur deux bandes de papier transparent, le tracé de la 1^{re} parallèle et des premières batteries. L'artillerie a fait peu de modifications au projet des batteries dessinées par le général Haxo; seulement au lieu de 60 bouches à feu, l'armement est porté à 77, je crois.

A 11 h. le Maréchal Gérard arrive chez le général

Haxo et déjeune avec lui. Peu après, le général St. Cyr, puis le Duc d'Orléans.

Le général du génie partage le travail de la 1^{re} nuit du siège entre les trois chefs de bataillon Morlet, Picot et Paulin. Il leur fait prendre des calques des communications de la portion de 1^{re} parallèle qui se trouvent dans le travail de chacun d'eux. Ces officiers vont reconnaître leur terrain. Les deux premiers ont chacun 4 couples d'officiers (capitaines ou lieutenants) et le troisième trois couples seulement, auxquels ils subdivisent le travail de la 1^{re} nuit, cela fait donc, sans les officiers supérieurs, 11 couples ou 22 officiers qui seront chargés du travail de l'ouverture de la tranchée. Ces officiers sont tirés au sort, tant dans l'état major que dans les compagnies du génie.

On apporte, à la maison Werbeek, près la route pavée de Boom, à 2,000 mètres environ de la lunette St. Laurent, 3,800 fascines venant d'Hoboken. Ce dépôt prend le nom de dépôt de gauche. Le dépôt de Berchem, au parc aux choux, sera le dépôt de droite.

Le soir à 9 h. nous allons dans les champs faire une répétition du tracé au cordeau et au fusil. Les fusils sont posés en arrière, bout à bout, parallèlement au cordeau. La longueur du fusil indique la longueur de tranchée à ouvrir par chaque homme. Cette méthode paroît bonne : j'espère qu'on la suivra.

26 novembre. — Continuation des travaux préparatoires. Le général Haxo rédige une instruction pour les trois chefs de bataillon relativement à l'ouverture de la tranchée. Les officiers du génie sont par couples comme j'ai dit. Un officier de l'état major du génie faisant le tracé et un officier de troupes avec les sapeurs. Il y a, à peu près, un sapeur pour

10 mètres de longueur de tranchée; plus une réserve à chaque boyau pour les points difficiles. Il y aura 41 compagnies d'infanterie supposées portées à 100 hommes chacune pour travailler la 1^{re} nuit; plus trois compagnies de réserve... total 4,400 hommes; plus 550 sapeurs à raison de 50 sapeurs par couple d'officiers du génie. Les compagnies sont partagées en trois détachements chacune, dont un pour chacun des trois officiers de chaque compagnie. Le détachement marchera toujours avec son officier. La garde pour l'ouverture de la tranchée sera, je crois, de trois bataillons.

A midi, visite du Maréchal et du Duc d'Orléans au général Haxo.

Le général Haxo voudrait activer la construction des 1^{res} batteries de l'artillerie, en lui faisant tout de suite, c'est-à-dire la nuit même de l'ouverture de la tranchée, un logement dans le fossé des batteries. Mais il y a des difficultés qui ne paraissent pas de nature à être levées au moment même d'un siège et qui devraient être l'objet d'essais dans les écoles régimentaires.

Arrivée du capitaine Lesbros au quartier général. Belmas met ses épaulettes de chef de bataillon. Le Duc d'Orléans visite les avant-postes belges. Nous faisons un plan des environs de la citadelle pour le Lieutenant général St. Cyr et un autre plan pour le major de tranchée. Je fais reconnaître un chemin de communication entre les deux dépôts de tranchée. Le Lieutenant Chevalier est chargé du dépôt de gauche, route de Boom.

27 novembre. — Il avoit fait très beau jusqu'à présent depuis notre arrivée devant Anvers ⁽¹⁾.

(1) Cette phrase figure en marge de l'original.

Aujourd'hui il pleut à verse. Quelques jours de pluie pareils à celui-ci et je pense que notre siège est fait. En attendant, nous continuons à faire venir des matériaux. L'artillerie a déjà 30 pièces au château de M. Catters ⁽¹⁾ entre nos deux dépôts de tranchée. Nos gabions et fascines d'Anvers sont presque tous arrivés à Berchem. Les prolonges du parc sont allées chercher des gabions à Deuren; demain, elles seront employées au même service.

Nous aurions pu ouvrir la tranchée dès avant hier; nous étions en mesure, mais nous attendons l'artillerie. Je ne pense pas qu'on ouvre avant après demain.

Les officiers, qui sont désignés pour la 1^{re} nuit, sont allés reconnaître leur terrain aujourd'hui. On a changé le tracé de quelques portions de la parallèle et des communications d'après cet examen détaillé des localités. L'artillerie, sur la demande du général Haxo, décide que le sol de ses batteries sera à 0^m30 (1 p.) au dessous ⁽²⁾ de la surface du terrain naturel. On gagnera par là du temps et aussi on pare à l'inconvénient d'un fossé qu'il faudroit creuser dans l'eau (le fossé en avant des batteries pour avoir des terres). Si l'artillerie plaçoit ses pièces ou plutôt le sol de ses batteries sur le terrain naturel, ce fossé devrait avoir trois mètres à peu près de profondeur, et dans les endroits les plus élevés on ne peut creuser à plus de 1^m,5 à 1^m,7 sans rencontrer l'eau.

A midi, grande visite du Maréchal au général Haxo; longue conférence entre eux. Le matin visite du général Flahaut. Je ne sais s'il a parlé des opérations du siège, mais je puis assurer qu'il a demandé

(1) L'orthographe exacte de ce nom est « de Caters ».

(2) Ce mot est remplacé en marge de l'original par le mot « *dessus* » écrit au crayon.

avec un grand intérêt l'adresse d'un marchand de bons cigares pour le prince royal. J'ai entendu que cette adresse étoit rue de la Montagne de la Cour, à main droite, en descendant du château, à Bruxelles. Le marchand est une marchande.

Un aide de camp du Duc d'Orléans (Chabaud-Latour) vient pour copier les attaques projetées par le général Haxo : le général refuse d'en laisser prendre copie, motivant son refus sur ce que le projet n'a point encore la sanction du Maréchal.

28 novembre. — Le tems s'est éclairci et les figures aussi. Elles étoient terriblement longues et sombres en voyant hier la pluie tomber à flots.

On a continué les préparatifs d'ouverture de la tranchée. Le général Haxo a modifié encore quelques détails de son projet d'attaque. Je lui ai fait quelques observations qu'il a approuvées; ce sont au reste des choses de détail et tout à fait sans importance. On craint que les chiens des maisons dont il y a grand nombre autour de la citadelle ne nous trahissent par leurs cris le jour de l'ouverture de la tranchée. Le général Haxo a demandé de l'arsenic : le poison est arrivé; les officiers du génie belge qui nous sont adjoints sont chargés de l'administrer ⁽¹⁾. Si le siège réussit, on vantera cette précaution.

(1) Dans un article publié par la *Revue du Touring Club* du 15 novembre 1932 et consacré au siège d'Anvers, M. O. Petitjean écrit que le duc d'Orléans rapporta dans une lettre adressée à la reine Marie-Amélie cette histoire d'empoisonnement. L'écrivain croit que la bonne foi du prince a été surprise. A son avis, le hameau de Saint-Laurent avait été évacué et les chiens avaient dû suivre leurs maîtres. La bonne foi du colonel Vaillant aurait-elle été surprise elle aussi ?

Je crois que décidément on fera demain l'ouverture de la tranchée. Visite et longue conférence du Maréchal Gérard chez le général Haxo. Le Duc d'Orléans vient aussi le soir, mais ne reste qu'un instant avec le général du génie. Il doit coucher à Berchem, ou du moins s'y établir le jour où il montera sa 1^{re} tranchée.

29 novembre et 1^{re} nuit. — La tranchée a été ouverte le soir. Les troupes réunies à 3 heures, comme pour une revue, dans les cantonnemens d'Hoboken, Deuren, etc., se sont mises en marche pour venir à Berchem. Les neuf compagnies du génie y ont été réunies à la même heure. Les officiers du génie ont pris chacun un détachement de sapeurs et un détachement de fantassins et se sont rendus sur les lieux de leur tracé. Dans plusieurs endroits, il y a eu du désordre, beaucoup de désordre. C'étoit un peu inévitable dans une localité si coupée, si difficile. Il y a des ateliers où les soldats n'ont commencé à travailler qu'à 2 heures et même à 2 h. 1/2 du matin. Les officiers du génie trop soigneux de bien faire et trop minutieux sur l'exactitude du tracé, ont fait ainsi rester les soldats les bras croisés depuis huit ou neuf heures du soir jusqu'à 2 ou 3 heures du matin. Néanmoins, au jour, on étoit à couvert partout sur une largeur de 1 mètre à 1^m,30 au moins. La droite va bien et la tranchée est en bon état. La gauche est noyée. La pluie a cessé pendant de rares intervalles dans cette 1^{re} nuit du 29 au 30. On n'a pas fait la communication qui devoit arriver à la route de Boom près du Vogelsang.

L'ennemi ne s'est apperçu de rien. Ce n'est qu'à huit heures du matin, au rapport des officiers hollandais qui ont causé avec le colonel Auvray, qu'on a

cru voir travailler à Melkhuys (où précisément nous ne travaillons pas).

30 novembre et 2^e nuit. — Le Colonel Auvray envoyé en parlementaire pour sommer le général Chassé d'évacuer la citadelle et les forts qui en dépendent, aux termes du traité du 15 novembre, est arrivé du côté de la ville aux avant-postes hollandais, à l'endroit dit la Planche diplomatique, près du vieil arsenal brûlé, à huit heures du matin. On a refusé de le laisser entrer dans la citadelle. La réponse du général Chassé s'est fait attendre trois heures ; il sommait à son tour de cesser les travaux d'attaque, sinon il commenceroit son feu à midi. En effet, à midi précis un coup de canon est parti de la citadelle. L'ennemi a continué à en tirer quelques autres, mais les coups sont rares et à peu près sans effet. Deux artilleurs qui passaient dans la rue de Wilryck ont été tués par un boulet de la pièce placée à l'épaule de la Lunette St. Laurent enfilant cette rue.

Le soir, on a commencé cinq cheminements en zig-zags ; le premier cheminement (en commençant par la droite) débouche de la première parallèle à 150 m. environ du chemin couvert de Montebello. Ce cheminement le plus important de tous puisqu'il se dirige sur le saillant de Tolède qui est notre *objectif*, se trouve un peu à droite de la capitale du bastion pour éviter l'embrasure ouverte suivant cette capitale.

Le second cheminement part de la rue du rentrant et se dirige entre la Lunette St. Laurent et le bastion.

Le 3^me s'appuie au chemin de Wilryck et se dirige sur le saillant de la Lunette en laissant cependant la capitale à sa droite et évitant ainsi les coups de l'obusier blindé qui tire suivant cette capitale.

Le 4^e cheminement entre les batteries (7) et (8) a surtout pour objet de donner des feux devant la batterie (8) : plus tard on réunira sans doute les cheminements 3 et 4 par une grande place d'armes ou parallèle dont l'objet sera d'empêcher l'ennemi de rien entreprendre de ce côté.

Enfin, le 5^e cheminement à gauche de la batterie (8) doit protéger cette batterie contre les sorties de l'ennemi qui déboucheroient soit par la partie gauche de la Lunette de Kiel, soit par la partie droite de la Lunette St. Laurent. Nous avons des craintes pour cette batterie (8) : les Hollandais sont venus enclouer, en mai 1831, une batterie belge placée à peu près au même endroit : il ne faut pas qu'ils fassent de même avec nous. Je me trompe sur l'emplacement de la batterie belge : elle étoit plus à gauche que la nôtre, près de la rencontre des vieille et nouvelle chaussées de Boom ⁽¹⁾.

Tous les boyaux entrepris dans la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre sont marqués en bleu sur le plan ci-joint. Ils sont au nombre de huit.

1^{er} décembre et 3^e nuit. — J'ai oublié de dire, je crois, que la 1^{re} nuit pour accélérer le travail de l'artillerie, les ingénieurs avoient fait, en même tems que la 1^{re} parallèle, les communications de cette parallèle aux batteries. Cela avoit été convenu entre les deux généraux Haxo et Neigre et les officiers inférieurs des deux armes s'étoient entendus à cet égard. Cette innovation a produit un heureux résultat et il est à désirer qu'à l'avenir on agisse de même : il y a eu quelque'erreur à la gauche, à la batterie n° 9 entre

(1) La partie de cette phrase commençant par les mots « que la nôtre » et finissant par les mots « de Boom » figure en marge de l'original.

les routes de Boom et de St. Bernard. La batterie a été tracée par l'officier d'artillerie plus loin qu'on n'étoit convenu et avant que la communication fût entreprise : de façon que, quand on a voulu faire cette communication, il a bien fallu obéir pour son tracé à la batterie déjà commencée. Il avoit été décidé entre les deux généraux que l'artillerie ne travaillerait à ses batteries qu'à minuit et c'est ce qu'elle a fait. Mais j'ai dit que nos officiers du génie avoient perdu beaucoup de tems pour vouloir trop bien faire; de plus les travailleurs se sont égarés et ceux d'un atelier se sont mêlés avec ceux d'un autre. Tout cela joint à la profonde obscurité, à la pluie, au manque d'expérience des officiers et des soldats, explique assez comment la batterie (9) ne s'est pas trouvée placée dans l'endroit convenu d'avance. Il faut s'étonner qu'il n'y ait pas eu plus de méprises et que l'exécution de tout le travail de la 1^{re} nuit diffère si peu du travail projeté.

J'ai dit que le soir du 30 novembre, on avoit entrepris huit boyaux : au jour, il y en avoit trois d'enfilés, on les a modifiés et le travail a été assez avancé aujourd'hui.

A la gauche, on a entrepris devant la batterie n° 8 une demi parallèle ou place d'armes qui est le second des zig-zags partant de la 1^{re} parallèle : on a le projet d'y faire des banquettes pour la fusillade contre les sorties venant de la lunette de Kiel. Il y a entre cette lunette et la demi-lunette en arrière, dite du cimetière, un espace où la garnison pourroit se réunir et tomber sur nous à la pointe du jour. Le général Haxo n'est pas sans crainte à cet égard et je suis entièrement de son avis.

L'eau provenant de la pluie et des rigoles, dont nous avons arrêté le cours naturel, commence à

nous incommoder beaucoup, surtout au centre vis-à-vis la lunette St. Laurent et vers la gauche de nos attaques Il y a des endroits où on enfonce jusqu'au genouil (*sic*), sans exagération ⁽¹⁾. Je pense qu'il faut dans ces endroits regarder la tranchée existante comme un réservoir d'eau, un ruisseau, ne pas y passer mais pratiquer sur le revers un gradin à moitié hauteur, c'est-à-dire à 1 pied 1/2 ou deux pieds au dessous du terrain naturel. Les terres provenant du travail de ce gradin serviront à élever suffisamment le parapet de la tranchée pour être à couvert sur ce gradin. Je tâcherai de faire essayer cette disposition.

(1) Les travaux du siège furent rendus très difficiles par le mauvais temps. « Le siège de la citadelle, écrivait, le 4 décembre, J. B. Nothomb, secrétaire général du ministère des affaires étrangères à S. Van de Weyer, ministre de Belgique à Londres, présente le même aspect et le même caractère qu'il a eus jusqu'ici, c'est-à-dire que le temps est toujours funeste aux travaux des assiégeants, et que la cannonade ne se fait entendre de la citadelle qu'à de longs intervalles. Les officiers français ne conçoivent pas que le général Chassé n'ait point usé de tous les moyens en son pouvoir pour empêcher des travaux rendus déjà si difficiles par une pluie abondante qui ne discontinue pas de tomber. Heureusement l'ardeur des travailleurs se soutient bravement bien que les hommes de tranchée aient de l'eau jusqu'à mi-jambe et que le terrain où les dernières batteries doivent être placées se soit déjà plusieurs fois défoncé. Il a fallu tout un jour pour retirer de la vase trois batteries qui s'y étaient enterrées. On est parvenu pourtant à consolider les ouvrages au moyen de madriers. On espère qu'aujourd'hui ou demain les dernières batteries seront mises en état d'ouvrir leur feu. L'attaque aura lieu immédiatement. C'est aujourd'hui Sainte-Barbe, la fête des canonnières. Les artilleurs se réjouissent à l'idée de commencer l'attaque ce jour là. » *Archives du Ministère des Affaires étrangères à Bruxelles, Grande-Bretagne*, t. III, pièce n° 123.

On a entrepris, la nuit dernière, le prolongement de la communication de gauche, depuis le chemin de Groot-Brayley, dans la direction de Vogelsang. Nous avons été trop prudents à l'égard de ces communications en arrière de la 1^{re} parallèle. On auroit pu, je crois, économiser beaucoup le travail. J'aurois voulu surtout qu'on n'ouvrît pas le boyau qui va de la pépinière à la rue d'Amsterdam; je n'ai pu obtenir cela du général Haxo. Sans doute il a raison d'avoir persisté. En attendant, on dit à l'état major général qu'il a voulu que la tranchée partît immédiatement de sa chambre à coucher.

Les hollandais, au nombre de quatre cents, dit-on, mais il y a sans doute une grande exagération dans ce rapport, sont venus dans l'après-midi avec des fascines goudronnées mettre le feu à deux maisons vers le centre de la parallèle à peu près. Il s'est tiré quelques coups de fusils dans cette journée, sans résultat.

A la gauche, à la rencontre des routes de Boom et d'Hoboken, une interruption dans le parapet de la parallèle est suppléée par le parapet de la coupure des Belges, coupure faite précisément au dessus du pont sur le ruisseau de Kiel. Il résulte de cette disposition une espèce de défilé ou crochet par lequel un peloton de cavalerie pourroit passer au besoin et charger ensuite, par la route de Boom, les sorties que l'ennemi tenteroit de ce côté. On a fait des rampes pour descendre dans les deux tranchées qui coupent la route de Boom et pour en sortir

Le général Chassé a fait dire ce matin au Maréchal Gérard que si nous tirions du fort Montebello sur la citadelle, il brûleroit la ville. Nous verrons.

Deux officiers anglais, dont l'un du génie, sont venus demander la permission de visiter les tran-

chées et de prendre, disoient-ils, une leçon de nous dans l'art d'attaquer les places. Je les ai adressés au Maréchal qui a refusé. Le Colonel Caradok, qui est commissaire du gouvernement anglais auprès de l'armée française ou du Roi Belge, insiste ce soir par lettre au général Haxo. J'ignore ce qu'on fera ⁽¹⁾.

L'artillerie auroit ouvert son feu demain matin, mais le chemin de terre, les champs, sont tellement

(1) Les autorités militaires françaises furent très peu accueillantes pour les étrangers et avarés de communications sur les événements du siège même pour le Gouvernement belge. Le colonel anglais Caradok, dont parle le colonel Vaillant, et qui était commissaire anglais près de l'état-major général de l'armée assiégeante, n'eut pas à se louer de la manière dont il fut reçu au quartier général du maréchal Gérard.

Les ministres de Belgique à Paris et à Londres ayant exprimé le désir d'être tenus au courant de ce qui se passait à Anvers, le ministère des affaires étrangères envoya, pour se procurer des renseignements, un de ses agents, Prosper Noyer, près du colonel Bouthai, commissaire belge près de l'armée du maréchal. Le rapport que fit sur sa mission M. Noyer à J. B. Nothomb, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, ne manque pas d'intérêt.

« M. Bouthai, écrit-il entre autres choses, que j'ai découvert très difficilement, logé qu'il est dans un vieux château distant de plus d'une lieue d'Anvers, m'a témoigné le plus vif désir de m'être utile, et m'a fait des offres de service extrêmement obligeantes, mais en même temps il m'a appris qu'il ne recevait plus la moindre communication du quartier général français. Il n'a pas manqué de se rendre d'abord régulièrement tous les matins à l'état-major. Là on ne variait pas dans les réponses qu'on lui faisait; c'était toujours : « Il n'y a rien de nouveau ». Après cela on lui promettait de ne pas négliger de l'instruire de tout ce qui pourrait survenir d'important : et cette promesse-là on s'est jusqu'ici gardé de la tenir. M. Bouthai n'a plus insisté; il demeure maintenant complètement étranger à ce qui se passe, et se trouve dans une ignorance parfaite de ce qui se fait au

détrempés par la pluie qu'il est impossible de conduire les pièces cette nuit. On tirera après demain.

1^{er} décembre, 3^e nuit ⁽¹⁾. — La pluie a continué de

siège, tellement qu'il m'en aurait, je crois, volontiers demandé des nouvelles.

» D'après ses conseils, je suis allé à l'état-major général belge, où j'ai vu le général Desprès (général français passé au service belge après la campagne des Dix jours pour s'occuper de la réorganisation de l'armée belge comme chef de l'état-major général). M. Desprès m'a dit : « Quel intérêt le ministre des affaires étrangères et ses agens à Londres et à Paris peuvent-ils prendre à ce qui se passe ici. C'est une affaire toute française. Il n'y a que le Gouvernement français qui ait droit à demander des renseignements. Quand les Belges se battront, à la bonne heure, M. Lehon pourra alors désirer connaître le résultat des opérations et nous demander des détails, maintenant qu'il en demande au Gouvernement français. »

» Il m'a dit cela à peu près dans les mêmes termes. Il faut avouer qu'en cette circonstance M. le général Desprès avait un peu trop en mémoire son extrait baptistaire. Aussi je me suis hâté de lui répondre que l'affaire était belge avant tout, que les Français ne venaient pas conquérir Anvers pour leur Gouvernement, mais pour le nôtre, qu'il était très naturel que nos envoyés à Londres et à Paris désirassent connaître les chances d'un événement qui se rattache si étroitement à la diplomatie, puisque le siège d'Anvers n'avait lieu qu'en vertu d'un traité auquel notre plénipotentiaire avait pris une part si active, etc. Le général m'a dit en vrai soldat : « Des coups de canon ne seront jamais de la diplomatie. Du reste, a-t-il ajouté, je ne donne communication de ce qui se fait qu'au Roi seul, à qui j'écris tous les jours. M. Goblet n'a qu'à lui demander communication de mes lettres. » *Archives du Ministère des Affaires étrangères de Bruxelles. Conférence de Londres*, t. IX, pièce n° 164.

Le ministère des affaires étrangères, qui avait promis à nos légations de Paris et de Londres de les tenir au courant des progrès du siège, ne put qu'une seule fois leur adresser un rapport à ce sujet.

(1) L'indication « 1^{er} décembre, 3^e nuit » est écrite au crayon en marge de l'original.

tomber par torrents pendant toute la nuit. On a peu ou point travaillé à la 1^{re} parallèle, surtout à la gauche qui est dans un état déplorable.

Le soir du 1^{er} décembre, on a entouré deux boyaux au cheminement (2-3). Deux boyaux au cheminement (4-5). Deux boyaux au cheminement (6-7) et enfin deux boyaux au cheminement (7-8). Ces boyaux sont indiqués par la couleur rouge ⁽¹⁾.

A gauche, on n'a rien entrepris cette nuit du 1^{er} au 2 décembre.

2 décembre et 4^e nuit ⁽²⁾. — Le tems s'est éclairci dans la journée à midi ou 1 heure; il est resté assez beau jusqu'au moment où j'écris 10 heures du soir.

A 4 heures, je suis allé à l'extrême gauche : j'y ai tracé avec M. le Capitaine Couteaux et M. le Lieutenant Trancart six boyaux. C'est la 1^{re} fois qu'on débouche de ce côté en avant de la 1^{re} parallèle.

Entre le ruisseau de Kiel et la pointe dite *het Spieken*, il y aura un intervalle sans tranchée, le fossé qui borde la route à droite est trop large et profond pour qu'on prolonge le boyau : on est d'ailleurs suffisamment couvert par les maisons en avant.

Un des boyaux se trouve enfilé parce qu'au lieu de le prolonger en ligne droite suivant le tracé que j'avois fait, on s'est trompé et jeté à droite : il y a d'ailleurs peu d'inconvénient à cela. La Lunette de Kiel, qui enfile ce boyau, est masquée par des maisons.

Le sixième boyau tracé le soir le 2 décembre, est parallèle à peu près à la vieille chaussée de Boom

⁽¹⁾ Le colonel Vaillant fait allusion par cette dernière phrase à un plan qui devait accompagner le texte de son journal. Ce plan ne paraît plus exister.

⁽²⁾ Idem « 2 décembre et 4^e nuit » idem.

qui passe sur le glacis de la lunette St. Laurent. Ce boyau devoit s'arrêter au ruisseau qui coupe cette chaussée, mais par erreur il a été entrepris inutilement sur une longueur de cent mètres à peu près à droite de ce ruisseau.

Le sixième boyau dont je parle doit se relier par une place d'armes qui partira du ruisseau qui traverse la vieille chaussée de Boom, au 1^{er} boyau du cheminement à gauche de la batterie n° 8. Cette place d'armes et le boyau parallèle à la vieille chaussée seront sans doute tout ce qu'on fera de ce côté parce qu'on n'a point l'intention d'entrer par là dans la citadelle. Nos batteries (8) (9) et (10) sont suffisamment protégées contre les sorties; d'ailleurs les hollandais ne paroissent pas bien résolus. Cependant, je crois qu'il seroit bon de faire à gauche de la route de Boom une grande place d'armes pour observer les sorties que l'ennemi pourroit avoir envie de tenter par la gauche débouchant entre la lunette de Kiel et l'Escaut.

Les boyaux entrepris le soir du 2 décembre, c'est-à-dire la 4^e nuit du siège, sont marqués en vert ⁽¹⁾ sur le plan ci-joint. J'ai déjà dit ce qu'on avoit fait à gauche près de la route de Boom. Au centre, au cheminement (6-7), on a entrepris deux boyaux; le 2^d fait demi-place d'armes et sera disposé pour la fusillade. Au cheminement (4-5) deux boyaux aussi sont entrepris cette nuit (par erreur sans doute, ces boyaux coupent la route du rentrant ce qui rendra le travail plus difficile). Enfin, au cheminement (2-3), on a fait un boyau à peu près dans le prolongement du dernier boyau entrepris la veille.

(1) A l'original le mot « vert » est biffé au crayon et remplacé en marge par les mots « couleur bois » écrits au crayon.

Cette nuit, du 2 au 3 décembre, on a entrepris beaucoup de travaux; s'ils réussissent cela produira demain un bon effet.

Le feu de la citadelle a été plus vif aujourd'hui 2 décembre. On commence à tirer quelques coups de fusil. Une petite sortie, à la gauche, nous a tué un factionnaire (un grenadier) et blessé deux ou trois hommes. Un sergent hollandais a été pris par un officier d'artillerie M. Livois.

Des élèves de l'école militaire de Belgique sont arrivés ce matin, envoyés par le général Desprez au général Haxo pour voir le siège.

Il y a eu aujourd'hui quelque désordre chez les cabaretiers à Berchem, nos soldats ont pillé quelques boutiques. Ils sont en général indisciplinés, peu braves, lâchant pied au moindre coup de fusil. Ils se formeront sans doute, mais l'armée est jusqu'à présent bien peu digne des éloges qu'on lui donne dans les journaux.

3 décembre et 5^e nuit du 3 au 4. — Le feu de la citadelle a été mou, surtout pendant la journée. La pluie a continué à tomber. Les tranchées sont dans un état horrible; tout à fait inhabitables au centre et à la gauche.

Le général Haxo se décide, sur mes instances réitérées, à pousser une demi-place d'armes à gauche de la route de Boom, dans le prolongement du dernier boyau que j'ai tracé parallèlement au chemin dit le Vieux pavé. Ce prolongement de 240 mètres à peu près exécutés sur le pli de terrain qui indique l'emplacement de l'ancien camp retranché, fera un bon effet.

A 10 heures du soir, je me rends à la tranchée avec le capitaine Dautheville. Le tems est affreux; il pleut

par averse, comme au mois de juin, mais à la chaleur près. Je trouve à droite une compagnie de Voltigeurs du 65^e régiment, fuyant à la débandade, à toutes jambes, sur une fausse alerte. Il n'y avoit pas eu un seul coup de fusil de tiré, pas un seul homme de sorti des chemins couverts. Je demande le lendemain que cette compagnie soit signalée à l'ordre de l'armée.

On enfonce dans le cheminement (7-8) jusqu'au milieu des cuisses, sans exagération. Sans le secours d'un soldat, je serois resté dans la boue; j'en avois plus haut que les genoux. Le capitaine Charon est obligé, dans le même cheminement (7-8), de se faire tirer de la boue par deux soldats. Cependant malgré les difficultés que nous opposent le mauvais tems et la nature du terrain, nous avançons toujours un peu et cette nuit (du 3 au 4), on trace et exécute des portions de la 2^e parallèle. Dans quelques endroits cette parallèle n'est pas à plus de cent mètres du chemin couvert de la lunette.

Cette même nuit a été employée par l'artillerie à conduire ses pièces aux batteries : cette opération du succès de laquelle il étoit permis de douter malgré toutes les précautions prises par l'artillerie et le zèle des officiers et soldats de cette arme, a réussi au delà de toute espérance.

4 décembre et 6^e nuit du 4 au 5. — Aujourd'hui fête de Ste Barbe patronne des artilleurs, à 11 heures du matin l'artillerie française a ouvert son feu, au signal de deux coups tirés de la batterie (3). Ce feu, vif et soutenu, ne parvient pas cependant à éteindre celui de la citadelle comme nos officiers d'artillerie sembloient croire. Ce soir, à six ou sept heures, les pièces en capitale du bastion de Tolède et de la Lunette St. Laurent tiroient encore.

J'ignore l'effet de cette canonnade sur la citadelle : de notre côté, l'effet de la canonnade de la citadelle est nul.

Le soir à la nuit tombante, je vais tracer trois boyaux partant de la 2^e parallèle : l'un, dirigé sur le saillant du bastion (1) (Hernando), s'arrête au pavé de la route de Boom, à la rencontre de la route qui passe à la gorge de la lunette et de celle qui vient du jardin de l'harmonie. Les deux autres, qui sont presque le prolongement l'un de l'autre, partent du chemin du rentrant à peu près pour aller rencontrer le chemin qui vient de l'harmonie, puis de ce chemin se dirige ensuite sur le saillant à peu près du chemin couvert de la lunette St. Laurent. Ce dernier boyau doit se joindre à un autre qui partira de la 2^e parallèle à droite (1) et tout près de la rue de Wilryck et sera dirigé aussi sur le saillant, à peu près du chemin couvert de la lunette. Enfin, le général Haxo a ordonné, dans le cas où l'ennemi ne seroit pas en force dans ce chemin couvert, d'y descendre et de s'y loger cette nuit. Tout ce travail de la nuit du 4 au 5 est représenté par une teinte grise sur le plan ci-joint.

5 décembre et 7^e nuit du 5 au 6. — Le feu de la citadelle s'est rallumé aujourd'hui 5 décembre avec une force qui m'a surpris après la canonnade d'hier. Tous les travaux entrepris la nuit dernière ont parfaitement réussi. Le boyau que j'ai tracé et qui est dirigé sur le saillant du bastion Hernando, n'a pas été exécuté en ligne droite. On lui a fait faire un coude qui est enfilé de la courtine (1-2) : on a corrigé ce défaut par un bout de traverse et de crochet.

(1) Le mot « droite » est barré au crayon à l'original et remplacé en marge par celui de « gauche » écrit au crayon.

On a fait une digue en terre qui réunit la tenaille en arrière du fort de Montebello à la contregarde qui est entre cette tenaille et la citadelle. Cette contregarde est celle que nous appelons Des Béguines. Ce soir, on va faire un cheminement dans le terre-plain de la contregarde pour arriver au flanc droit. Là on placera quelques hommes pour voir dans le chemin couvert de Tolède et peut-être dans la lunette St. Laurent ⁽¹⁾.

A six heures du soir, je trace à la droite, avec le capitaine Dautheville, un boyau qui (partant de celui que j'avois tracé hier et qui est dirigé au saillant de Hernando) va au sixième crochet du chemin couvert de la contregarde des Béguines. De ce crochet je descends dans le chemin couvert, puis je trace dans le terre-plain un second boyau dirigé un peu en avant du bastion de Tolède. Ce tracé a été inquiété par quelques coups de fusil seulement. Le capitaine Dautheville est un excellent officier de guerre ⁽²⁾.

En même tems que nous tracions ces deux boyaux à la droite on traçoit à gauche, c'est-à-dire sur le glacis de la lunette, un boyau parallèle à la face gauche de cette lunette et dirigé à peu près sur le saillant du chemin couvert du bastion de Tolède. On commence aussi, dans l'intérieur du chemin couvert de la lunette, un boyau ⁽³⁾ qui va du logement de la place d'armes saillante à la traverse du 2^e crochet.

(1) En marge de ce paragraphe, on lit la note suivante écrite au crayon : « le cheminement annoncé la 7^e nuit a été » fait comme on le dit plus bas dans cette 7^e nuit et cependant il est marqué au plan comme fait dans la 8^e ».

(2) En marge de ce paragraphe, est marqué au crayon : « ces 2 boyaux sont marqués en jaune sur le plan ».

(3) En marge se trouve écrit au crayon : « ce boyau n'est marqué au plan ».

On s'est aperçu déjà que les plans qui nous ont été donnés sont faux en plusieurs endroits: ils indiquoient une traverse fermant la place d'armes saillante au premier crochet.

10 heures du soir. J'apprends que le commandant Morlet a reçu une balle qui lui a cassé la cuisse, sur les glacis de la lunette St. Laurent. Presqu'au même instant, un coup de mitraille a atteint aux deux jambes, mais légèrement, le Lieutenant du génie Leprovost. Trois soldats et un officier d'infanterie ont été aussi blessés. C'est aux boyaux que j'ai tracés ce soir à la droite. L'ennemi jette des pots à feu. La lune est tellement brillante qu'il pourroit se reposer sur elle du soin d'éclairer nos travailleurs. Le général Haxo ordonne de faire à la sape pleine les boyaux déjà tracés à la sape volante sur les glacis de la lunette. Sans doute que tous les autres travaux vont désormais se faire à la sape pleine.

Je demande au général du génie d'aller, pour cette nuit, remplacer le commandant Morlet à la tranchée. Il ne juge pas ma présence nécessaire.

Les travaux entrepris cette nuit sont levés en bleu ⁽¹⁾.

6 décembre et 8^e nuit du 6 au 7. — On s'est logé la nuit dernière dans la contregarde. Au flanc droit, on va faire quelques crénaux ou logements dans le massif du parapet, pour tirer dans le chemin couvert du bastion de Tolède. Ces petits logements seront couverts du bastion. On y placera des tireurs choisis.

(1) Le mot « bleu » est barré et remplacé par les mots « en jaune et en bleu » écrits au crayon.

En marge on lit les mots suivants écrits au crayon : « il y a confusion de couleur, le travail de la 7^e nuit est marqué partie en bleu partie en jaune ».

On s'est aperçu, au jour, qu'un boyau tracé à la sape volante par le commandant Morlet et qui (du boyau parallèle à la face gauche de la lunette) devait aller rejoindre la seconde traverse du chemin couvert, on s'est aperçu, dis-je, que ce boyau amorcé seulement, est enfilé. Je vais à 10 heures du soir pour en faire changer le tracé. Le général Haxo arrive à 11 heures et modifie de nouveau l'idée qu'il avait eue et que j'étais venu communiquer au capitaine Sorel. Nous rentrons à Berchem à 2 ou 3 heures du matin. On s'est tirailé à diverses reprises, assez vivement, mais sans grand effet.

Le mineur devait être attaché à l'escarpe de la lunette, ce soir : mais c'est remis à demain. Le général Haxo veut attendre qu'on découvre la gorge de la lunette depuis nos cheminements et que du logement sur la place d'armes rentrante ⁽¹⁾, on puisse faire la police du chemin couvert. Une sortie par la gorge de la lunette sur nos hommes occupés à disposer le radeau qui doit porter le mineur, seroit trop dangereuse pour nous. Elle deviendra difficile à faire si nous sommes une fois bien établis sur la face gauche de la place d'armes rentrante ⁽²⁾.

Nous avons continué à cheminer à la sape pleine, mais seulement pendant la nuit, dans le chemin couvert de la contregarde des Béguines, le jour il a fallu interrompre ce travail.

Grand feu d'artillerie de notre part. Le bastion de Tolède riposte encore et même assez vigoureusement. Nos batteries masquées par des hayes et des maisons ne peuvent pas assurer leur tir. On va

(1) En marge se trouve écrit au crayon : « laquelle ? »

(2) Suivent, écrits au crayon, les mots suivants : « de la lunette St. Laurent ».

reporter, en avant à la 2^e parallèle, une batterie de mortiers qui étoit à droite près de Montebello.

Le Duc d'Orléans étoit général de tranchée du 6 au 7 décembre.

7 décembre et 9^e nuit du 7 au 8. — Le travail qui devoit se faire la dernière nuit (du 6 au 7) a peu marché. On n'a poussé que deux têtes de sape, une dans le chemin couvert de la lunette, entre les deux premières traverses, l'autre sur le glacis dirigée sur le saillant de la place d'armes rentrante de cette même lunette. Une 3^e sape, qui devoit relier ces deux cheminements et arriver en avant de la 2^e traverse en se défilant de la lunette, n'a pas été entreprise. Nos sapeurs sont mols et peu au fait de leur métier.

Dans la contregarde des Béguines et son chemin couvert, on n'a rien fait aujourd'hui. Ces endroits sont les plus dangereux de nos travaux. Le capitaine Lelièvre y a été blessé à l'épaule par un éclat d'obus : il a reçu aussi une contusion à la joue. Cette blessure sera sans suites fâcheuses à ce qu'on espère.

Je vais voir le commandant Morlet à l'hôpital d'Anvers. Sa blessure paroît prendre une bonne marche : on ne parle plus de lui couper la jambe.

Mon cheval me jette par terre dans une batterie de mortiers où je l'avois mené ce soir pour l'habituer au bruit.

8 décembre et 10^e nuit du 8 au 9. — Notre sape pleine dans le chemin couvert de St. Laurent marche difficilement. L'ennemi l'a beaucoup chagrinée par des boulets lancés en feux courbes et par des bombes et obus.

La sape dirigée sur le glacis et qui doit rejoindre celle de l'intérieur du chemin couvert ne va pas mieux.

La sape sur le glacis, parallèle à peu près à la face gauche de la lunette, a mieux marché. Elle est arrivée ce soir 8 décembre, à l'entrée de la nuit, au saillant ou tout près du saillant de la place d'armes rentrante.

Le capitaine Rougaert a reçu ordre de tenter, à la nuit, une sape volante partant du dernier cheminement dans le glacis de la contregarde des Béguines et se dirigeant au saillant du chemin couvert du bastion de Tolède. A minuit je ne sais pas encore si ce travail a pu se faire.

Nous avons commencé à tirer avec une nouvelle batterie de mortiers plus rapprochés. L'artillerie promet pour demain encore deux batteries, une de mortiers, une de canons. Demain aussi nous aurons quatre mortiers Coehorn qu'on placera dans la tranchée au saillant de la queue du glacis de la lunette St. Laurent.

Nous entreprenons ce soir une nouvelle marche de cheminements en arrière pour que l'artillerie, amenant ses poudres à sa nouvelle batterie, ne soit pas obligée de circuler dans les horribles boyaux du cheminement actuel (.....) où l'on enfonce encore de plus d'un pied dans la boue.

Le Roi Léopold visite les tranchées à 3 h. Une bombe Cöhorn passe près de lui et fait courber sa tête royale.

9 décembre et 11^e nuit du 9 au 10. — Nos sapes ont un peu marché la nuit dernière. L'artillerie a rapproché quelques batteries.

Ce soir on a tracé et on exécute à la sape volante (quelques parties mêmes ont été exécutées sans gabions) une 3^e parallèle qui part de la rencontre de la route de Boom et du chemin dit le vieux pavé et

va rejoindre la sape sur le glacis de la lunette (au pied du glacis de la place d'armes rentrante). A 9 h. du soir, je vais voir cette sape volante et rectifie son tracé à la droite.

Un passage en blindés est construit contre les talus extérieurs de la 1^{re} traverse du chemin couvert de la lunette; il va jusqu'au bord de l'eau. On va assembler les bois d'un radeau sous ce passage, puis sur le radeau on passera un mineur qui ira percer l'escarpe de la lunette et se loger dans les voûtes en décharge. La nuit, qui étoit fort obscure au commencement, s'est éclaircie au lever de la lune : je défends de mettre le radeau à l'eau cette nuit, l'ennemi pourroit nous découvrir et deviner notre projet. Ce sera pour demain; on aura soin de tout préparer pour que le radeau soit lancé la nuit prochaine avant le lever de la lune. Le général Haxo auquel je rends compte de la défense que j'ai faite m'approuve. On va boucher en sacs à terre l'extrémité de la galerie blindée du côté du fossé pour que l'ennemi ne puisse pas découvrir au jour le radeau qui est dans cette galerie.

Quatre Cöhorn, à nous, placés en capitale de la lunette, à la 2^e parallèle, ont commencé à tirer dans la journée du 9, sur cette lunette. Les premières bombettes ont été pour nos travailleurs. La charge avoit été mal calculée.

10 décembre et 12^e nuit du 10 au 11. — La sape volante de la 3^e parallèle entreprise la nuit du 9 au 10 a très bien réussi. Aujourd'hui 10, il a fallu encore abandonner la sape pleine qui s'exécutoit pour sortir du chemin couvert de la contregarde et qui se dirigeoit sur le chemin couvert de Tolède : le feu étoit trop vif. Le soir, à 5 heures, l'ennemi au nombre d'une vingtaine d'hommes, des mineurs,

dit-on, est venu fusiller nos sapeurs qui posoient les gabions d'une sape volante en continuation de la sape dont je viens de parler. L'infanterie a lâché pied, les sapeurs aussi. Les Hollandais ont renversé une vingtaine de gabions non encore remplis. Le mal a été réparé; les sapeurs sont revenus au travail, un quart d'heure après la sortie. Les Hollandais étoient retirés depuis longtemps déjà. Au moment où j'écris (minuit) on a fait pas mal d'ouvrage de ce côté, comme aussi à une sape volante qui vient à peu près à la rencontre de la précédente, mais se retournera pour arriver au saillant du chemin couvert de Tolède. Cette sape volante part de la 3^e parallèle à gauche de la route de Boom, traverse cette route et doit avoir 80 mètres de long. Elle est marqué en sur le plan ci-joint.

Quatre nouveaux mortiers Coehorn placés au bout du fossé de la contregarde des Béguines, à l'extrémité qui est la plus rapprochée de la courtine (1-2) ont commencé à tirer le 10 décembre à six heures du soir. On a profité pour placer ces mortiers de l'espace découvert par les eaux de la ville (qu'on a fait écouler) et des talus de 4 p. $\frac{1}{2}$ à 5 p. qui termine le glacis du chemin couvert du bastion de ce côté.

Le radeau pour aller attacher le mineur à l'escarpe de la lunette St. Laurent, n'a pu être mis à l'eau qu'à 11 h. $\frac{1}{2}$ du soir. Il est arrivé heureusement au mur d'escarpe. Le sergent Fabre, 2^e bataillon 1^{er} régiment, est sur ce radeau avec 4 ou 5 hommes.

Nous préparons un radeau, en façon de pont, pour passer le fossé de la lunette. Nous préparons aussi des fascines garnies de pierres pour faire une digue sur ce fossé et un parapet contre Tolède.

11 décembre et 13^e nuit du 11 au 12. — Le travail fait cette nuit a été assez considérable et à peu près

sans perte. Quoique un peu en arrière du tracé qu'il auroit fallu suivre, ce travail nous avance cependant beaucoup.

Ce soir, 11 décembre, on doit faire trois nouveaux cheminements dont deux, (l'un venant de la droite et l'autre du couronnement de la place d'armes rentrante de la lunette), doivent se rencontrer à peu près sur la capitale du chemin couvert du bastion Tolède (place d'armes saillante). Les tracés étoient faits à 5 heures du soir : il est à espérer que ces cheminements se feront sans difficulté à la sape volante. On doit aussi essayer un cheminement à droite du fossé de la contregarde, du côté du corps de place de la ville.

Demain 12, au point du jour, nous serons sans doute établis sur la crête du glacis du bastion Tolède.

Dans la journée du 11 il a fallu encore abandonner les têtes de sape : l'ennemi lançant beaucoup de feux verticaux, surtout de petites bombes Coehorn. Néanmoins, notre perte est très légère. Un Lieutenant du 7^e régiment a été tué, quelques sapeurs et fantassins aussi; mais je le répète ces pertes sont très peu de chose.

Les feux des canons de la citadelle ne sont point éteints quoique notre artillerie prétende le contraire. Les bastions Hernando et Pacioto tirent toujours.

Nous apprenons par un déserteur que les hollandais ont un poste de cent hommes à la lunette St. Laurent. Ils ont un ou deux petits mortiers à la Cöhorn près du blindage du saillant.

Le mineur appliqué à l'escarpe de la lunette n'a pu creuser de plus de un décimètre dans toute la nuit. Le travail a été abandonné au jour. Le radeau est resté appliqué contre l'escarpe, l'ordre étoit donné de faire rentrer ce radeau sous le blindage pour que

l'ennemi ne s'aperçut de rien. On a ramené les mineurs au moyen d'un autre petit radeau composé de trois poutres de peu de longueur. Les hommes ont traversé le fossé l'un après l'autre. Ce soir 11, on a repris le travail du percement du mur d'escarpe. On a fait venir des tarières d'Anvers pour faire un pétard et se loger derrière le revêtement. La maçonnerie est très dure. Nous attendons, nous ⁽¹⁾ sans inquiétude l'effet du pétard.

Je pense que l'intention du général Haxo étoit de faire commencer cette nuit (du 11 au 12) le comblement du fossé de la lunette. J'ai fait charger 5,000 fascines de pierres, pour les faire enfoncer dans l'eau. 2,000 ont été transportées dans les derniers boyaux près de la descente.

Un des boyaux à faire la nuit prochaine (j'ai parlé des deux autres) est dirigé entre la demi-lune et la lunette : si, au point du jour, le feu de la lunette inquiète trop les hommes qui seront dans ce boyau, on l'abandonnera. La nuit suivante, on pourra placer un rang de gabions sur le revers du côté de la lunette et la sape simple sera ainsi transformée en double sape, avec cette particularité cependant que le travail en aura été aussi facile et aussi expéditif que celui d'une sape simple. Cette idée du général Haxo peut parfois être appliquée d'une manière utile; c'est une innovation, je crois. Je crois aussi qu'elle est heureuse. Une chose à remarquer cependant, c'est qu'elle ne peut recevoir d'application qu'autant que, comme à Anvers, il y a un intervalle non garni de feux entre les deux ouvrages qui sont à droite et à gauche de la sape. Ici, cet intervalle est rempli par

(1) A l'original le mot « nous » est remplacé par le mot « non » écrit au crayon.

la double caponnière qui va de la demi-lune à la lunette, mais cette caponnière ne voit pas ou voit très mal le glacis du bastion sur lequel doit s'ouvrir la sape en question : ensuite les hollandais ne savent point profiter de la défense de mousqueterie. A trois heures, du soir, je vais à la tranchée avec le général du génie : nous y restons jusqu'à six heures. Une bombe tombe à 2 pieds de ma tête pendant que, couché près du gabion farci, j'examinais la direction de la sape qui doit arriver au saillant du chemin couvert de Tolède. La bombe me couvre de terre en éclatant.

J'ai oublié de dire que pour corriger le défaut qu'avoient plusieurs de nos boyaux d'être enfilés, le général Haxo a eu recours à un artifice qui me paroît bien bon et dont nous nous trouvons très bien. C'est de faire un bout de traverse composée de gabions ou bien de fascines qui sont portés sur quelques poutrelles posées sur les deux côtés de la sape. Ces poutrelles font une espèce de pont sous lequel il faut se baisser pour passer. La traverse couvre la tête et le corps; les jambes, si le boyau est par trop enfilé, ne sont pas couvertes, mais l'essentiel est que ceux qui circulent dans la tranchée ne voient rien des ouvrages de la place et ce but est atteint par les petites traverses dont je parle. On peut au lieu de fascines ou de gabions employer un gabion farci.

12 décembre et 14^e nuit du 12 au 13. — Encore un désappointement pour la mine. On vouloit donner le feu le soir du 12 décembre et puis les mineurs ne sont pas prêts. Ce sera pour demain. Il y a cinq mille sacs à terre et cinq mille fascines préparées pour le comblement du fossé de la lunette. Seize échelles sont prêtes pour insulter la gorge que je crois d'ail-

leurs fort endommagée par la batterie de Montebello. Tout cela est dans la troisième parallèle et les boyaux avoisinants.

Ce matin, par suite du travail de la nuit dernière, on étoit arrivé à 6 ou 7 mètres du chemin couvert du bastion. Tout a bien marché cette nuit du 11 au 12; c'est une de celle où nous avons fait le plus d'ouvrage et le plus conforme aux croquis donnés aux officiers du génie de tranchée.

Ce soir, 12, on a commencé à couronner le chemin couvert de Tolède à la sape volante, avec des traverses de recouvrement. C'est le capitaine Desfeux qui est chargé de ce travail. On a aussi commencé un boyau, à droite, partant du fossé de la contre-garde et montant vers la courtine (1-2). Tout le travail exécuté la nuit du 12 au 13 est marqué en

Le boyau tracé et excavé la nuit dernière, dirigé entre la gorge de la lunette et la demi-lune St. Laurent, est enfilé dans une partie de son développement et même vu à revers par la lunette. On s'y attendait; au jour, mais déjà fort tard vers 9 à 10 heures du matin seulement, l'ennemi a un peu inquiété ce boyau ⁽¹⁾. On y a fait une traverse portée sur des poutrelles pour la couvrir. Ce boyau n'est d'ailleurs pas indispensable.

Notre artillerie a bien tiré et bien dirigé son feu la nuit du 11 au 12.

(1) « 12 décembre. Les sapeurs ont fait aujourd'hui des difficultés pour se mettre à la chaude tête de sape, vers la lunette St. Laurent; le capitaine en a désigné un, le soldat lui a répondu : « On ne peut pas y tenir. — Place-toi » lui a répliqué l'officier. Le sapeur a obéi; il a eu le bras emporté, et il a repris sans s'émouvoir : « Mon capitaine je vous l'avais bien dit ». *Journal du maréchal de Castellane*, t. III, p. 45.

Arrivée le 12 décembre du colonel du génie Berthais, aide de camp du Roi. Sa Majesté sans doute s'impatiente.

13 et 14 décembre 15^e et 16^e nuit. — La journée du 13 se passe d'une part à continuer le travail du mineur (on promet que tout sera prêt à 9 h. du soir), d'autre part, on fait les cheminements sur le haut du glacis de Tolède, face gauche. Les têtes de sapes sont encore forcées de s'arrêter dans le jour, à cause du grand nombre de projectiles creux ou boulets lancés verticalement que l'ennemi nous envoie.

Le 13, je vais tracer, avec le Lieutenant du génie Charmetton, l'emplacement d'une batterie (on y placera du 16) pour battre la courtine et le grand batardeau de la courtine (1-2). A la nuit tombante, on entreprend ce travail à la sape volante sans difficulté et sans perte. La batterie dont je parle et qui a le N° est sur le bord du talus de rempart du flanc gauche de la contregarde des Béguines.

Le soir, à minuit, le 13, je me rends à la tranchée avec le général Haxo et les Colonels Laffaillé et Berthois.

Le pont ou plutôt la digue de fascines commencés depuis la nuit venue sur le fossé de la lunette St. Laurent, est aux deux tiers de la largeur du fossé quand nous arrivons. Elle a, en largeur, une longueur de fascine, c'est à dire 2 m. La hauteur au dessus de l'eau est de 1 mètre pris de la contrescarpe et de 0,65 m. à l'autre extrémité. On la couvre de sacs à terre. A 2 ou 3 heures du matin, le pont atteint le revêtement d'escarpe de la lunette. La profondeur de l'eau est de 4 pieds, à peu près, sans compter la vase.

A 4 heures ou 4 heures 1/2, la mine est prête enfin; le bourrage est terminé, on va donner le feu.

On perd du tems à dégager un grand radeau qui avoit servi aux mineurs et qui dans la construction du pont avoit été chargé de fascines dont le poids avoit fait toucher la vase à ce radeau. Enfin, on en vient à bout et on conduit ce radeau dans le fossé de la face droite, près du saillant pour que l'explosion ne le détruise pas.

On fait retirer les troupes qui garnissoient les boyaux voisins de la lunette pour qu'elles ne soient pas exposées aux effets de la mine. En général, nous pensions que les 1,200 kilogs de poudre dont cette mine étoit chargée projeteroient des débris de bois ou des pierres beaucoup plus loin que cela n'a eu lieu. Deux compagnies du 65^e régiment (l'une de grenadiers, l'autre de voltigeurs) sont désignées pour l'assaut. On les éloigne aussi pour éviter les accidents. Il est convenu qu'aussitôt que la mine aura joué, on viendra voir comment est la brèche et que si elle est bonne on lancera les deux compagnies. Nous allons près de la batterie (G-11) attendre l'explosion.

On met le feu avec une lance à feu, il s'écoule 10 à 12 minutes avant qu'il se communique à la mine. Une première explosion (il y avoit trois fourneaux) soulève des terres à une assez grande hauteur : nous croyons que c'est la mine entière, c'est à dire tous les fourneaux qui ont joué; nous courrons pour voir l'effet et au moment où j'arrive dans le chemin couvert de la lunette, nous entendons, à notre grande surprise, une seconde explosion plus violente que la 1^{re} qui est sans doute celle qui a renversé le revêtement, puisque les pierres tombent, après cette explosion, tout autour de nous et aussi serrées que des grains de grêle.

J'arrive au pont : la brèche est superbe, il y avoit trois fourneaux comme j'ai dit : il est probable que

celui du milieu placé derrière le massif des voûtes sous les terres, est celui qui a joué le premier. Mais le pont est bouleversé : il a été ramené vers le milieu du fossé; le bout qui touchoit l'escarpe a été poussé vers la contrescarpe du côté de la place d'armes rentrante. De plus, ce pont a été soulevé et déversé, c'est à dire le côté qui regarde le saillant de la lunette se trouve plus haut que le bout qui regarde le bastion de Tolède. Je rends compte au général Haxo de l'état dans lequel est le pont; je lui dis qu'on peut réparer le mal et l'engage à ne pas abandonner le projet de prendre la lunette cette nuit même. A force de zèle et de persévérance nos sapeurs parviennent à rétablir le pont ou plutôt à refaire un nouveau pont pour combler l'intervalle qui sépare l'ancien pont de la brèche. A six heures du matin tout est réparé et il y a un passage non interrompu de la contrescarpe à la brèche.

J'oublie de dire que j'ai voulu aller reconnoître la brèche au moyen du radeau qui avoit été mis dans le fossé de la face droite de la lunette. Il m'a fallu passer dans l'eau jusqu'aux genoux pour atteindre ce radeau. Le garde Négrier et le commandant Richepanse y montent aussi. Négrier veut conduire le radeau contre la brèche, mais les gaffes se brisent dans nos mains et nous avons de la peine à revenir sur la contrescarpe.

Le pont réparé, je monte sur la brèche et vais dire général Haxo que tout est prêt, qu'on peut donner l'assaut. Le général, qui étoit sous la descente blindée, ne veut pas croire que le pont soit fait et que je sois allé sur la brèche; je lui offre d'y aller une seconde fois, qu'il me verra y monter et ne doutera plus. Il accepte. Le garde Négrier m'accompagne et nous montons, lui presque au sommet, et moi seule-

ment jusqu'au milieu. Le général nous crie de descendre. Je vais à lui : il me tend la main en signe de satisfaction et me dit : c'est bien, je vais chercher les compagnies qui doivent monter à l'assaut.

On fait venir ces deux compagnies : on place les hommes sur deux rangs, la tête de la colonne engagée sur la digue des fascines. Il n'y avoit point encore de parapet mais seulement un passage comme j'ai dit de deux mètres de large. Le général Haxo, placé sur la digue, explique aux officiers d'infanterie ce que leurs troupes ont à faire : elles doivent, avant d'être arrivées tout-à-fait au sommet de la brèche, s'étendre sur la brèche, entrer par un grand front, pousser les hollandais, les chasser de l'ouvrage ou les passer par les armes s'ils résistent.

Pendant une partie de ces instructions, je vais donner ordre au capitaine du génie Couteaux qui devoit, avec des sapeurs et de l'infanterie, escalader la lunette par la gorge avec des échelles, de partir de la tranchée avec ses travailleurs au moment où l'assaut se donnera à la brèche et de faire sans délai la communication projetée le long de la route de Boom jusqu'à la double caponnière de la demi-lune. Le capitaine Couteaux reçut peu d'instans après un autre ordre de la part du colonel Laffaille. Revenons à l'assaut.

Les deux compagnies du 65^e exécutent ponctuellement ce qui leur avoit été prescrit, et dans le plus grand ordre. Elles surprennent les hollandais qui depuis quelques instans ne tiroient plus du haut du parapet de la lunette et font prisonniers 65 hommes dont un Lieutenant.

Ma mission remplie auprès du capitaine Couteaux je reviens en toute hâte à la digue du fossé de la lunette; mais déjà les deux compagnies gravissoient la brèche. J'entre dans la lunette avec la queue de la colonne.

A peine nos soldats étoient-ils descendus dans le terre-plain inférieur, près du mur crenelé de la gorge, que le capitaine Couteaux et le commandant Picot se présentent par derrière cette gorge et l'escaladent avec des échelles. La gorge avoit été ruinée en partie par le canon de Montebello, notamment le flanc de droite du petit front tourné vers la demi-lune. Les hollandais avoient remplacé les parties de murs abattus par des planches debout, avec de la terre derrière pour maintenir ces planches.

Le capitaine Vanéchout, le capitaine Nervon avec ses sapeurs ont franchi la brèche avec les compagnies de grenadiers et de voltigeurs. J'ai placé avec le capitaine Vanéchout les sapeurs au saillant de la lunette pour faire le logement ou nid de pie. Plus tard, au jour, le général Haxo a fait tailler un chemin sur le berme, au sommet de l'escarpe de la face gauche, pour communiquer aux cheminements qu'on se propose de faire dans le terre-plain du flanc. Ce chemin le long de la face est une excellente idée, attendu que la face n'est pas flanquée et qu'ainsi on pourra arriver en ligne droite jusqu'à l'épaule, sans crainte de se découvrir. Ce boyau sera bien couvert de front par le massif du parapet et les feux courbes qu'on y chercheroit à y jeter tomberoient presque tous dans le fossé où ils ne feront nul mal par leur explosion.

Nos soldats d'infanterie se sont bien conduits dans cette affaire : ils n'ont pas tué un seul hollandais. Au moment de la prise de la lunette quelques-uns des ennemis ont reçu des coups de bayonnette, mais peu de chose. Le Lieutenant prisonnier a bonne mine et fait bonne contenance. En arrivant dans la lunette, le garde Négrier après avoir donné un coup d'épée à un soldat, qui faisoit mine de vouloir se défendre, court au Lieutenant hollandais et met la main sur

l'épée de ce Lieutenant qui l'avoit encore dans le fourreau: Le Lieutenant veut retenir son épée; Négrier lâche la poignée et se mettant en garde : eh bien, Matin, tire la que je te la gagne ! L'officier hollandais tire son épée et un chef de bataillon d'état major s'en empare.

Quelques instants après notre entrée dans la lunette, le garde du génie Négrier me fait souvenir que l'instruction du général Haxo étoit de visiter si l'ennemi n'avoit pas préparé des mines. Nous allons ensemble au magasin à poudre et dans le corps de garde vis-à-vis, sous le terre-plain du saillant. Il n'y avoit point de mines et rien qui annonçât l'intention de faire emploi de ce moyen de défense.

Nous tournons contre la citadelle un obusier qui étoit sur le terre-plain supérieur près du saillant : c'est celui qui tiroit en capitale de la lunette et qui étoit primitivement sous un petit blindage. Nous chargeons cet obusier nous deux Négrier et nous y mettons le feu. Il y avoit dans la lunette, outre l'obusier, une pièce de huit à l'épaule droite et deux ou trois petits mortiers.

Les travailleurs du capitaine Couteaux ont entrepris, immédiatement après l'occupation de la lunette, une grande communication depuis la double caponnière au milieu de la gorge, jusqu'au boyau qui va de la place d'armes rentrante de la lunette à la place d'armes saillante de Tolède. Cette communication dont le tracé étoit indiqué d'avance par la route de Boom, s'exécute sans difficulté. On y perd un lieutenant de voltigeurs qui est atteint d'une balle.

Dans l'intérieur de la lunette, pendant la fusillade qui s'engage entre nos soldats qui tirent par les crénaux de la gorge et les hollandais du front (2-3), un voltigeur est tué; un autre est blessé.

Le 14 dans la matinée on amène chez le général Haxo un sergent hollandais pris la nuit dans la lunette : il raconte que, lors de l'explosion de la mine, la garde de l'ouvrage forte de 105 hommes (j'ai trouvé au corps de garde la liste de ces hommes) avoit pris peur et s'étoit enfuie par la porte de la gorge. Le capitaine qui commandoit, ayant voulu voir par lui-même ce que nous préparions dans le fossé, étoit monté sur le parapet de la lunette à 11 h. du soir et avoit été à l'instant frappé de deux balles et blessé grièvement. On l'avoit emporté dans la citadelle. Il restoit encore deux lieutenants avec le détachement au moment de la fuite par la porte de la gorge. Un piquet de garde, qui se trouvoit dans la double caponnière, avoit voulu ramener ces hommes, mais on n'avoit pu en faire rentrer que 65 environ. On étoit parvenu à les faire remonter sur le rempart et même à leur faire faire feu depuis la banquette. C'étoit pendant que nous nous occupions à rétablir la digue et à pousser le comblement jusqu'au pied de la brèche. Mais une nouvelle frayeur s'étoit bientôt emparée de ces hommes, ils s'étoient enfuis de nouveau, les uns dans le corps de garde du saillant, d'autres plus loin près du mur de gorge. Le sergent et un lieutenant cherchoient à les faire revenir sur le rempart et menaçoient de tuer ceux qui refuseroient de marcher, mais pendant ces exhortations nous franchissions la brèche et bientôt nos soldats joignoient les hollandais et les faisoient prisonniers. Un des lieutenants s'est sauvé à ce que dit le sergent en escaladant le mur de gorge. Celui qui a été pris est un homme de bonne mine comme j'ai déjà dit; il a montré de la noblesse et du caractère dans son malheur.

Lors de la rentrée des hollandais dans la lunette, après le jeu de la mine, l'officier qui commandoit

avoit fait fermer la porte de la gorge et avoit ordonné au sergent de garder la clef et de n'ouvrir à personne sous aucun prétexte. Le sergent avoit encore la clef dans sa poche quand il a été pris : il l'a remise au général Haxo.

Il paroît au rapport du lieutenant fait prisonnier que les hollandais ne s'étoient point aperçus qu'on eût miné leur revêtement. Seulement le 12, ils avoient vu le radeau des mineurs, ce qui leur avoit donné l'éveil. Le soir du 13, au moment où la garde étoit relevée, on avoit dit aux hommes, qui prenoient le service, de se tenir sur leurs gardes, que nous préparions quelque chose, soit une batterie sous le blindage, soit une mine, soit enfin des moyens d'escalader. Le capitaine, brave homme, étoit venu sur la plongée du parapet, pour voir dans le fossé et c'est alors qu'il avoit reçu deux balles et avoit été emporté de la lunette.

Dans la journée du 14 décembre, on s'est occupé, comme j'ai dit, à faire un chemin le long de la berme de la face gauche de la lunette depuis la brèche jusqu'à l'épaule; on entreprend aussi quelques boyaux dans le terre-plain du flanc droit pour arriver à la gorge. On travaille à la communication ouverte dans la nuit le long de la route de Boom. A cette dernière communication on a perdu quelques hommes tués par les éclats de pierre du mur de gorge. L'ennemi tire beaucoup sur cette gorge en maçonnerie.

A la droite de nos attaques, c'est à dire au chemin couvert de Tolède, on a réuni l'extrémité de droite du couronnement au cheminement qui monte sur le glacis et qui vient du petit fossé entre ce glacis et le flanc de la contregarde des Béguines. Il me semble que demain on pourra commencer la descente du fossé.

On a été un peu tourmenté au travail fait sur le glacis du bastion de Tolède.

On a amélioré le logement fait au flanc gauche de la contregarde des Béguines, coupé les hayes qui sont au pied du talus extérieur et fait des rampes pour faciliter l'arrivée des pièces de 16 dans la batterie du flanc. On a aussi fait quelques réparations au pont de bois qui va de la tenaille au fort Montebello. Ce pont et la porte sont condamnés depuis deux ans.

15 décembre, 17^e nuit du 15 au 16. — Le 15 décembre a été une des journées les plus tranquilles du siège. On a peu tiré, surtout nous. La pluie tombe très fort, une partie de la journée. Le soir à sept heures le tems s'éclaircit.

Dans la nuit du 14 au 15, on a fait 120 mètres d'un boyau aligné du couronnement du chemin couvert du bastion à l'angle de l'extrémité du flanc droit de la lunette St. Laurent. On a fait aussi deux zig-zags partant de la tranchée à la gorge de la lunette et dirigée sur le saillant du chemin couvert de la demi-lune. Ce travail est marqué en Il a été peu inquiété la nuit. Au jour, l'ennemi a fait un feu assez vif. Le flanc de Hernando nous gêne beaucoup. Les éclats de pierre de la gorge de la lunette ont encore donné lieu à quelques accidents.

Le soir du 15, on doit faire un 3^e boyau qui arrivera à la place d'armes saillante de la demi-lune. On voudroit parvenir à se loger sur le chemin couvert de façon à voir la communication qui a lieu, par le chemin couvert de la branche droite, au blockhaus qui est dans la place d'armes saillante. On parviendroit peut-être par là à faire abandonner le blockhaus par les hollandais. Nous avons voulu d'abord utiliser l'obusier trouvé dans la lunette et qui a tiré sur la

citadelle, pour battre le blockhaus de la place d'armes saillante et la palissade qui est en avant, par l'ouverture de la double caponnière. Mais il ne s'est pas trouvé d'obus de calibre dans la lunette et puis l'affût est en mauvais état. On aurait descendu l'obusier dans le terre-plain inférieur et il auroit tiré par un trou qu'on auroit pratiqué dans la porte de la gorge. On fait venir d'Hoboken un obusier de campagne pour remplacer celui de la lunette et crever le blockhaus, mais il faut lui faciliter le moyen de parvenir dans la tranchée à la gorge de la lunette : il est trop tard, ce sera pour demain.

L'artillerie demande que pour sa contrebatterie, on couronne le chemin couvert de façon qu'elle n'ait qu'à compléter notre travail; mais que l'emplacement de ses pièces soit convenu et arrêté d'avance avec le génie. Je dessine donc, sous la direction du général Haxo et à l'échelle du millième, le plan de la contrebatterie : elle aura six pièces de canons disposées deux par deux, avec une traverse pour chaque deux pièces. Les traverses ont 5 mètres d'épaisseur en bas pour en conserver 4 en haut; les intervalles entre les traverses sont de 10 mètres pour deux pièces. On pourroit avec notre nouvelle artillerie donner moins encore. La distance entre la crête de la batterie et le revers sera de 10 mètres. Le capitaine Bazin reçoit le dessin et est chargé de faire exécuter une sape en conséquence. C'est un travail qui demande du soin, il sera, je crois, bien fait. Il faut prendre acte de cette demande de l'artillerie. Si c'étoit nous qui eussions voulu nous mêler de leur emplacement de batterie, ils auroient jeté les hauts cris; mais aujourd'hui ils sont un peu en retard et veulent faire vite, dût leur amour-propre en souffrir en secret.

J'ai oublié de parler de la batterie de brèche. Pour

cette batterie, nous avons couronné le chemin couvert de la face gauche du bastion sans nous occuper de disposer les traverses de façon à ce qu'elles servissent pour l'artillerie; aussi les artilleurs sont-ils fort embarrassés de se dépêtrer du couronnement et des petites traverses à recouvrement qui s'y trouvent. A voir la mine des artilleurs et la difficulté qu'ils éprouvent à se décider à faire leur batterie, on diroit que l'artillerie espéroit la reddition de la citadelle avant qu'on en vint à ouvrir le revêtement; à 10 ou 11 heures aujourd'hui 15 décembre, le commandant d'artillerie Gonnal va visiter l'emplacement de la batterie de brèche et s'occupe de la construction de cette batterie. Elle doit avoir six pièces, placées deux à deux dans des intervalles de 10 mètres de long, 9 à 10 de large, avec des traverses de 5 mètres d'épaisseur à la base entre deux intervalles. Le parapet, qui n'a rien à craindre du canon, aura 3 mètres seulement d'épaisseur et sera tout à fait parallèle à la crête du chemin couvert. Celui de la batterie du flanc, ou contrebatterie, aura 5 mètres d'épaisseur ou du moins 4 m. 5 dans l'endroit le plus étroit. Ce parapet est à crémaillère à cause de l'obliquité du tir par rapport à la direction de la crête du glacis de la face droite.

A 11 heures du matin la batterie de brèche est tracée.

Nous commençons dans la journée du 15 la descente de fossé au bastion (2), sous la 2^e traverse de la branche gauche du chemin couvert. Mais le capitaine Bodson se trompe; il entame la descente à gauche de cette traverse, de façon qu'après avoir percé 4 à 5 mètres seulement, on arriveroit à ciel ouvert dans le terre-plain du chemin couvert ou pour mieux dire on se trouveroit au niveau seulement du

terre-plain du chemin couvert et sans avoir des terres pour couvrir le dessus de la descente ⁽¹⁾. Il faut recommencer ce soir. Nous ne serons bien en train pour cette descente que demain 16 décembre.

16 décembre et 18^e nuit du 16 au 17. — La descente de fossé est à peine commencée le soir du 16 décembre. Il y a eu méprise et peu d'intelligence de la part des officiers du génie chargés de ce travail. Au lieu de creuser entre le profil de la 2^e traverse et la crête du chemin couvert et d'entrer immédiatement en galerie sous cette traverse, comme j'avois envoyé ordre de faire, on a entrepris le travail de beaucoup trop loin, sur le glacis même. Avant cette faute, on en avoit commis deux autres; l'erreur faite par le capitaine Bodson et dont j'ai dû parler hier et la méprise du capitaine des mineurs Jallot qui, au lieu d'entrer en galerie dans le prolongement de l'axe de la descente projetée, s'est mis à creuser perpendiculairement à cet axe, dans la batterie de brèche des artilleurs de façon que d'une part nous aurions gêné l'artillerie et que de l'autre l'entrée de la descente auroit été contournée et incommode. Cette dernière erreur est un peu due à l'artillerie qui s'est trompée sur l'emplacement de ses dernières pièces (de droite) de la batterie de brèche.

Définitivement, notre descente de fossé aura 22 à 24 mètres de long sur une pente au 9^e à peu près. On auroit pu l'abrégé beaucoup, comme j'ai dit, en s'y prenant mieux; mais enfin c'est fait. Le 1^{er} cadre ne sera posé que dans la nuit du 16 au 17, tout au plus. Par précaution, on placera les cadres à 0,75

(1) La partie du texte commençant par les mots « ou pour mieux dire » et finissant par les mots « pour couvrir le dessus de la descente » figurent en marge de l'original.

seulement d'intervalle de milieu en milieu. Ces cadres ont 2 m. de haut et 2 m. de large en œuvre : les chapeaux ont 0,13 sur 0,18, les semelles 0,13 sur 0,15 et les montants 0,13 sur 0,15, le bois est du sapin (l'expérience prouvera que les chapeaux sont trop faibles; il leur faudroit 0,20 de hauteur).

A quatre mètres de longueur de descente exécutée par jour, il vient cinq jours et demi pour ce travail : mais il faudra ajouter l'augmentation du tems pour percer la maçonnerie de la contrescarpe et faire la part des accidents qui arrivent aux mineurs dans toutes les occasions où on a recours à eux. Ils nous ont appris à compter sur les désappointemens à la lunette. Supposons donc 6 à 7 jours pour la descente; ajoutons deux jours pour le comblement du fossé, il viendra un total de huit à neuf jours avant que tout soit prêt pour monter à la brèche. Ainsi nous donnerions l'assaut au corps de place le 24 ou le 25 décembre. Nous verrons.

L'artillerie a fait le tracé de sa batterie de brèche d'une manière ridicule et d'après un plan tout à fait faux. Les traverses du chemin couvert sont mal placées sur ce plan, les artilleurs n'ont pas voulu se servir des plans que je leur ai donnés et entre autres d'un grand plan de détail de 1792 relatif au bastion du Duc. Il résulte de leur disposition de batterie que les pièces auroient dû tirer très obliquement (encore auroit-il fallu refaire les embrasures qui ont été percées presque directes) ou bien que la batterie n'auroit ouvert l'escarpe que sur une petite longueur près du saillant. Nous n'aurions jamais pu venir chercher cette brèche depuis notre descente qui débouche forcément sous la 2^e traverse du chemin couvert. L'artillerie est obligée de recommencer sa batterie ou du moins de reporter à droite les deux pièces qui étoient le plus à la gauche.

La batterie devoit avoir des traverses de deux en deux pièces, c'étoit le premier projet des artilleurs, mais ils l'ont construite, je ne sais pourquoi, en mettant une traverse seulement pour trois pièces. D'après la modification dont je viens de parler, la batterie seroit disposée comme il suit : deux pièces à droite contre la traverse du couronnement qui fait suite à la 2^e traverse du chemin couvert et sous laquelle on est entré en galerie pour la descente de fossé; après ces deux pièces une traverse; puis à gauche trois pièces; plus à gauche encore une traverse et enfin une pièce qui fait la sixième.

Nous sauverons à l'artillerie pour sa contrebatterie une école du genre de celle qu'elle a faite à sa batterie de brèche : le dessin que le général Haxo m'a fait faire a été très bien rapporté sur le terrain par le capitaine Bazin et exécuté à la sape volante cette nuit (du 15 au 16) avec beaucoup de succès bien que le tems ait été affreux toute la nuit et qu'il ait plu beaucoup, surtout au commencement du travail ⁽¹⁾. La contrebatterie est pour six pièces. C'est, au dire de l'artillerie, le plus grand nombre de pièces qu'on puisse approvisionner dans les vingt quatre heures à une même batterie.

On a fait, la nuit du 15 au 16, indépendamment du couronnement pour la contrebatterie, un boyau qui part de l'extrémité gauche de ce couronnement et va rejoindre à 20 mètres (de l'extrémité de gauche aussi) le boyau tracé du saillant du chemin couvert de Tolède à l'extrémité du flanc droit de la lunette St. Laurent. Le travail dont je parle est lavé en et il y a écrit en avant 18^e nuit.

(1) La partie de ce texte commençant par les mots « avec beaucoup de succès » et finissant par les mots « au commencement du travail », figure en marge de l'original.

Enfin, on (a) ouvert, aussi cette même nuit, une sape double et debout, parallèlement à la double caponnière du saillant de la demi lune à la gorge de la lunette : l'intervalle entre la crête de cette caponnière et la sape est de 4 à 5 mètres. Arrivé au sommet du glacis, on s'est retourné à droite pour couronner le chemin couvert de la demi-lune. On a fait quelques mètres de ce couronnement. Tout ce travail a été fort bien mené par le capitaine Berlandier. Un sac à terre rempli de poudre a été placé contre la palissade de la place d'armes saillante. L'explosion a renversé quelques palissades. L'ennemi a abandonné tout le chemin couvert de la demi-lune, mais il tient encore la place d'armes rentrant de droite et il continue de communiquer dans la demi-lune par cette place d'armes où il a une palanque en grosses palissades formant réduit et par le pont en charpente qui va de cette place d'armes à la demi-lune. L'ennemi a aussi abandonné ce que nous croyions être un blockhaus dans la place d'armes saillante. C'est un petit corps de garde en planche, non défensif. Tout cela s'est fait dans la nuit du 15 au 16 : dans la journée du 16, on a perfectionné les travaux de la nuit et essayé de continuer la sape sur le haut du glacis de la demi-lune. Ce travail dangereux et par conséquent difficile a coûté neuf sapeurs tués ou blessés et a marché lentement.

Ce soir, 16 décembre, on doit descendre dans le chemin couvert de la demi-lune et faire un boyau qui ira de la deuxième traverse à l'extrémité du boyau dont j'ai parlé plus haut et qui est dirigé de l'extrémité du flanc de St. Laurent au saillant du chemin couvert de Tolède. On doit aussi continuer la sape du couronnement du chemin couvert de la demi-lune : enfin, on doit faire un bout de boyau

près de la gorge de la lunette pour éviter d'être obligé de passer le long de cette gorge, la tranchée qui suit la route de Boom étant dangereuse dans cette partie à cause des éclats de maçonnerie.

On disoit aujourd'hui que les hollandais se concentraient du côté de Berg-op-Zoom et vouloient entreprendre sur nous. On disoit aussi que ce bruit est peu fondé et qu'on le répand à l'effet seulement de faire rester le Duc d'Orléans à sa brigade d'avant-garde et l'empêcher de venir monter sa garde de tranchée. Je ne puis pas croire que les hollandais veuillent se commettre avec nous; il y auroit trop grande disproportion de forces.

17 décembre, 19^e nuit du 17 au 18. — Point d'autre nouvelle de l'armée hollandaise. Le bruit de sa concentration près de Berg-op-Zoom est sans doute sans fondement.

Le général Gourgaud est à Berchem. Il visite les tranchées avec le colonel du génie Berthois. Il est bien accueilli, avec beaucoup de distinction même, par un lieutenant général qui disoit hier devant 8 à 10 officiers : il faut qu'un gouvernement soit bien à plaindre et bien malade pour employer un général Gourgaud!

Le lieutenant général Neigre est furieux par suite de l'arrivée du général Gourgaud qui amène avec lui ou doit être suivi de près par des fusées à la Congrève et je ne sais combien de centaines de millions de kilogs de poudre qu'il a fait expédier de Douay, Arras, Lille, etc., sur Anvers. Voici ce que le général Neigre me disoit ce matin :

« Il y a cinq ou six jours seulement, rendant compte au Ministre de la guerre de nos opérations, je lui disois qu'il y avoit encore tant de millions de kilogs

de poudre ; que c'étoit bien plus que n'en demanderoit probablement ce qui restoit de siège à faire, mais que cependant pour avoir plus de sécurité à cet égard et se trouver au dessus de toutes les prévisions, je proposois au Ministre d'acheter au compte du gouvernement français soixante mille kilogs de poudre qui sont à quelques lieues d'ici à une fabrique de poudre belge. Le Ministre me répond qu'il est bien aise de voir que je suis en mesure et au delà pour les poudres dont nous pouvons avoir besoin, mais qu'il approuve cependant la proposition que je lui fais d'acheter les poudres belges et que si elles ne sont pas utiles devant Anvers, elles remplaceront les poudres venues de France. Je passe marché et j'achète ces poudres belges. Le lendemain du jour où m'étoit arrivé la lettre du Ministre, je reçois une nouvelle lettre de lui dans laquelle il me dit : des bruits alarmants se répandent ici : on dit que vous manquez de poudres je fais partir en poste un officier général d'artillerie avec ordre de faire expédier sur Anvers toutes les poudres des places par où il passera et des places voisines. Ainsi, ajouta le général Neigre, voilà deux cents mille kilogs de poudre qui vont m'arriver et je ne sais où les placer, où les abriter ! Je suis déjà embarrassé pour loger celles que j'ai !

Il est probable que le voyage du général d'artillerie Gourgaud est le résultat de quelque manœuvre des salons des thuilleries ⁽¹⁾. On aura voulu remplacer

(1) Des intrigues se déroulaient à Paris contre le maréchal Gérard et son armée. Au roi Léopold il confiait qu'à Paris on le traitait comme un pestiféré. Il se montrait extrêmement mécontent des ordres qu'il en recevait. Les maréchaux Soul et Gérard ne s'entendaient d'ailleurs que très médiocrement pour ne point dire pas du tout.

« J'ai appris, écrit le maréchal de Casellane à la page 52

le général Neigre par le général Gourgaud qui, arrivant ainsi, à la fin du siège, auroit recueilli le prix de toutes les peines que s'étoient données le général Neigre pour faire arriver son matériel, l'organiser, etc. ce qu'il entend mieux que personne à ce qu'on dit. C'est même, à ce qu'on dit aussi, et je le crois volontiers, sa seule partie brillante.

On a fait cette nuit une prolongation du couronnement du chemin couvert de la demi-lune et on a continué le jour à la sape pleine ce travail qui avoit été commencé la nuit à la sape volante. On a fait un bout de gabionnage contre la barrière ou saillant du chemin couvert de la demi-lune pour fusiller, à travers la palissade, l'ennemi qui viendrait par le chemin couvert de la face droite. Tout le chemin couvert de gauche est abandonné.

On a fait à la sape volante, cette nuit, les travaux

du tome III de son *Journal*, d'une manière positive, que le maréchal Gérard est au plus mal avec le maréchal Soult, qui lui a écrit des lettres sévères, comme il le ferait à un sous-lieutenant, à tel point que le maréchal Gérard veut quitter le commandement de l'armée aussitôt qu'elle aura repassé la frontière, et qu'il paraît disposé à demander raison au maréchal Soult.

» Le général Gourgaud, aide de camp du Roi, était venu ici pour rendre compte et, en quelque sorte, pour inspecter l'artillerie; le lieutenant-général Neigre a trouvé qu'il n'avait pas besoin d'un contrôleur, et l'a renvoyé. On n'a pas voulu laisser renouveler les fonctions d'aide de camp de l'Empereur dans un Gouvernement constitutionnel.

» M. le colonel Berthois, aide de camp du Roi, qui n'est pas insolent de sa nature comme M. Gourgaud, envoyé auprès du génie avec la même mission que ce dernier, est resté, parce qu'il a agi différemment. Il a été trouver le général Haxo et lui a dit que, comme colonel du génie, il venait se mettre à sa disposition, et qu'il lui montrerait sa correspondance avec le Roi. »

dont j'ai parlé hier soir, c'est-à-dire une espèce de parallèle qui va descendre dans le chemin couvert de la demi-lune devant la 2^e traverse et qui se termine au boyau qui vient de la gauche de la contrebatterie. Cette parallèle a été exécutée en commençant par la droite et marchant à la gauche, c'est-à-dire vers la demi-lune. Ce travail devoit être fait au contraire en marchant de la demi-lune vers le bastion. Le commandant Picot a trouvé plus commode de l'exécuter comme je viens d'indiquer.

On a exécuté aussi le boyau qui va retomber dans la tranchée le long de la route de Boom pour éviter, comme j'ai dit, de suivre cette tranchée dans la partie qui est devant la gorge de la lunette, partie exposée aux éclats de pierre. Tout cela s'est fait sans perte. L'ennemi a peu tiré et surtout peu atteint.

Dans la journée du 17, une nouvelle batterie de 4 pièces de 16 établies sur la place d'armes rentrante de la lunette (face droite de la place d'armes) a commencé à tirer contre la demi-lune (2-3) : cette batterie, il me semble, auroit été mieux placée sur la face gauche, elle auroit été plus directe par rapport à l'ouvrage à battre. Mais, peut-être l'artillerie veut-elle utiliser ensuite cette batterie contre le bastion de Tolède.

La demi-lune St. Laurent est occupée seulement par quelques hommes, je crois. Dans la nuit du 18 au 19, on se propose de l'enlever, du moins je le présume. Le logement dans le chemin couvert a dû être creusé jusqu'au bord de l'eau. La profondeur de cette eau a été trouvée ce soir, 17 décembre, de 8 à 9 décimètres seulement. Demain on portera des fascines pour le comblement du fossé.

J'ai oublié de dire en parlant de l'attaque de la lunette St. Laurent qu'on avoit trouvé dans le fossé

de cet ouvrage jusqu'à 2 m. 70 de hauteur d'eau et de vase, dont 2 m. à 2 m. 3 de hauteur d'eau. Mais ce fossé étant en communication par un aqueduc (en maçonnerie de 1 m. 5 de haut à peu près sur 1 m. de large) avec le fossé de la demi-lune en arrière, l'eau de la lunette participoit aux variations de niveau dans le fossé de la 1/2 lune et du corps de place et ces variations étoient assez grandes pour qu'au moment de la construction de la digue en fascines, il n'y eut pas plus de 1 m. ou 1 m. 20 de hauteur d'eau au dessus de la vase. Au matin, avant même qu'on montât à l'assaut, l'eau commençoit à s'élever à la gauche de la digue (du côté où est l'aqueduc). Au jour vers sept heures, l'eau arrosoit le dessus des fascines et il (a) fallu s'occuper d'élever assez promptement la digue en même tems qu'on lui faisoit un parapet ou épaulement du côté du bastion. Le capitaine Mengin, aide de camp du général, se chargea de cette besogne quoique ce ne fût pas son tour de service et y mit beaucoup de zèle. Revenant à la hauteur d'eau dans le fossé de la lunette St. Laurent, nous ne concevons pas pourquoi les hollandais n'ont pas bouché la communication entre les fossés de la lunette et de St. Laurent et pourquoi, prévoyant quelque tentative de notre part, ils n'ont pas maintenu au moins 2 m. d'eau dans le fossé de la lunette. A la demi-lune, je viens de dire que ce soir, 17 décembre, il n'y a pas un mètre d'eau; mais le niveau suit celui du fossé du corps de place et l'ennemi peut l'élever beaucoup.

Les voitures du parc sont occupées ce soir, depuis la nuit venue, à transporter deux à trois mille fascines qu'elles déposent sur le glacis de la contregarde des Béguines à l'extrémité de la route de Boom à sa rencontre avec la vieille chaussée. Ces fascines sont ensuite prises par des hommes de corvée qui les

portent dans le fossé de la contregarde près du flanc droit, au pied du glacis du bastion. J'ai dit qu'il y avoit là un ressaut de 4 à 5 pieds à la queue de ce glacis; ce ressaut servira à cacher nos fascines aux vues de la place. C'est un commencement d'approvisionnement pour le comblement du fossé du corps de place. Comme ces fascines seront employées les dernières et sans doute pour faire le parapet du pont, elles ne sont pas garnies de pierres. Au reste, j'ai remarqué qu'au passage de la lunette, nous avons pris une peine inutile en faisant garnir de pierres nos fascines : d'abord ces pierres sont pour la plupart tombées en route avant d'arriver à destination ; ensuite les premières fascines posées, portant d'un bout sur la terre, ne surnageoient point du tout lors même qu'elles n'avoient point de pierres dans leur intérieur. Je pense en définitive que pour un fossé qui n'est pas très profond, pas plus de 1 m. à 1 m. 5 et dont l'eau est peu courante, en commençant la digue sur une culée en terre, on peut se passer de mettre des pierres dans les fascines. Il vaut mieux jeter quelques sacs à terre pour faire plonger les fascines qu'on auroit peine à submerger.

La descente du fossé du corps de place est décidément manquée; elle aura 25 mètres de long et pourrait avoir beaucoup moins, vu la hauteur peu considérable dont il faut descendre. A six heures du soir, aujourd'hui 17 décembre, il y avoit six châssis posés, à 0,75 m. de milieu en milieu l'un de l'autre.

Ce soir le général Haxo cherche à réparer le tort qu'on a eu de commencer la descente de si loin. On va essayer demain une descente, à ciel ouvert, à côté de la descente souterraine. Cela ne peut pas nuire et nous donnera un moyen de plus pour combler le fossé.

Le même soir 17, on ouvre un nouveau boyau sur le glacis de Tolède, face droite, pour faciliter le transport des fascines destinées au comblement du fossé de la demi-lune.

On rejoint le couronnement du chemin couvert de cette demi-lune, à la sape qui va du saillant du chemin couvert du bastion à la 2^e traverse du chemin couvert de la demi-lune. On fait quelques crochets pour défiler ce nouveau cheminement. Enfin, on commence un cheminement sur le glacis du bastion (2), cheminement dirigé vers le saillant de la place d'armes en avant du batardeau (32). On a le projet de s'avancer ensuite dans le terre-plain de la place d'armes jusqu'au batardeau contre lequel ou dans lequel on fera un fourneau pour le faire sauter. Je propose au général Haxo de remplacer ce fourneau, qui exigera du tems, par un globe de compression déposé à l'extrémité du batardeau; le général Haxo paraît approuver cette idée.

Le général s'est occupé dans la journée du 17 des moyens de mettre le pont de fascines du grand fossé à l'abri des matières inflammables que pourroit lancer l'ennemi. On se convainc que les toiles prétendues incombustibles ne le sont nullement et que les dissolutions dans lesquelles on dit qu'il suffit de plonger les bois, etc., pour les mettre à l'abri de l'incendie ne remplissent cet objet que bien incomplètement. Plusieurs de ces dissolutions sont d'ailleurs attaquées et entraînées par l'eau et ne peuvent par conséquent servir dans le cas présent. On a eu idée d'employer des peaux de bœufs ou de buffles dont il y a quantité dans les magasins d'Anvers; ces peaux séchées, je crois, à l'air tout simplement, viennent d'Amérique. On les ramolliroit en les faisant plonger dans l'eau pendant quelque tems. Mais les renseignements pris

en ville font voir qu'il y aura économie notable à prendre des peaux de bœufs récemment abattus. Un officier du génie belge est chargé de nous en procurer.

18 décembre et 20^e nuit du 18 au 19. — On a continué à travailler à la descente souterraine du fossé. On pose 3 et 4 et même 5 cadres par reprise de travail de cinq heures.

Je fais transporter, dans la journée, deux mille fascines à St. Sebastien près de la 1^{re} parallèle : elles doivent être prises par des hommes de corvée et portées tout près de l'endroit où l'on se propose de faire le passage du fossé de la demi-lune.

Le soir du 18, à la nuit tombante, je fais transporter, par ordre du général du génie, deux mille fascines par la route de Montebello et le chemin de Boom. Ces fascines doivent être déposées au pied du glacis du bastion de Tolède et de là transportées par une double chaîne de soldats jusqu'au fossé de la demi-lune. Le Maréchal du logis chef du train du génie, chargé de diriger ce transport (le capitaine malade depuis et même avant le commencement du siège ne quitte pas la chambre ; le lieutenant mal portant aussi est fatigué de la nuit d'hier ; le sous-lieutenant toujours ivre est incapable du moindre service), le maréchal des logis chef, chargé de diriger le transport des fascines, au lieu de pousser jusqu'aux glacis du bastion de Tolède, fait arrêter les voitures et décharger les fascines à 150 mètres de l'endroit convenu, sur le glacis de la contre-garde. Les soldats d'infanterie, chargés de faire la chaîne, s'égarent aussi et n'arrivent pas au travail. A huit heures du soir, l'officier du génie, chargé du comblement du fossé, ne sait ni où sont les hommes ni où sont les fascines.

On vient annoncer ce contretems au général Haxo : il est huit heures et demie. Le général envoie M. le Lieutenant Quarante avec un ordre écrit pour le commandant Paulin de ne pas entreprendre le comblement. L'ordre dit qu'il est déjà trop tard pour commencer ce travail, qu'il faut le remettre au lendemain. Enfin, il est dit aussi dans le billet que si, par hasard, à la réception de ce billet, le travail étoit déjà entrepris, il faudroit le pousser par tous les moyens possibles.

A dix heures et demie, le commandant Paulin arrive chez le général Haxo : il lui annonce qu'il n'y a encore ni fascines ni fantassins pour les porter. Le général dit que l'ordre qu'il a donné et dont Quarante étoit porteur, lève toute difficulté. Que les fantassins seront renvoyés, si enfin ils se trouvent, ou qu'on les utilisera à porter les fascines dans le fossé de la contregarde où il y en a déjà de déposées pour le passage du fossé du corps de place.

Mais, de son côté, le commandant Paulin avoit prescrit avant de quitter la tranchée pour venir parler au général dans le cas où l'infanterie arriveroit enfin et où l'on parviendroit à découvrir le lieu où les fascines ont dû être déposées, de commencer sans plus de retard l'opération du comblement du fossé. Il ne dit pas au général qu'il a laissé cet ordre en partant ; mais ses réponses sont peu précises et il ne s'explique pas nettement sur cette question : a-t-on commencé maintenant le comblement ? Question qui lui est adressée à plusieurs reprises.

Le commandant Paulin quitte le général Haxo et retourne à la tranchée à 11 h. ou 11 h. 1/4. A 11 h. 1/2 le général, craignant quelque méprise et peu satisfait des paroles ambiguës du commandant, me dit d'aller voir ce qu'on fait à la demi-lune. Je passe par la route

de Montebello que les voitures chargées de fascines ont dû prendre aussi et je rencontre le capitaine Charon près de ces fascines déposées où j'ai dit, depuis cinq ou six heures du soir. La chaîne de fantassins étoit formée. Charon m'apprend que la digue de comblement sur le fossé de la demi-lune est en train et fort avancée. Je dépêche tout de suite un sergent de sapeurs pour annoncer cette nouvelle au général Haxo. Par surcroît de précaution, j'envoie un autre sous-officier quelques instans après, craignant que le premier ne s'égare en route ou ne fasse pas assez de diligence. Enfin, arrivé au fossé de la demi-lune et voyant l'état de la digue, qui est en effet fort avancée mais qui n'a point encore de parapet pour la couvrir contre le bastion de Tolède, j'envoie au général Haxo le Lieutenant du génie Javain pour rendre un compte détaillé de l'état des choses.

Mes trois envoyés arrivent presque en même tems auprès du général Haxo. Il part et fait prévenir le général St. Cyr Nugues le priant de venir à la tranchée. Dans cet intervalle de tems, j'avois fait pousser le travail de la digue : le passage proprement dit étoit poussé au moment de mon arrivée jusqu'à 2 ou 3 mètres à peu près du talus d'escarpe de la demi-lune, mais la digue dont la largeur étoit égale à une fascine seulement, c'est-à-dire 2 mètres, n'avoit point de parapet, ainsi que je l'ai expliqué. Je fais commencer ce parapet à droite et contre la digue et bientôt après, comme les eaux baissoient beaucoup dans le fossé de la demi-lune et que le sommet de la digue étoit déjà à 2 pieds presque au dessus du niveau de l'eau, je décide qu'on chargera la digue même avec des fascines pour en faire le parapet et qu'on passera à gauche sur la vase qui sera recouverte d'un lit seulement de fascines pour le consolider et avoir un

passage au dessus de peu d'eau qui le surmonte encore. On commence donc à travailler de cette manière et en même tems je fais creuser l'extrémité du boyau qui descend dans le chemin couvert et arrive sur le bord de la contrescarpe. Le général du génie avoit ordonné dès la veille ou l'avant-veille même qu'on s'enfonçoit en ce point jusqu'au bord de l'eau, mais on n'avoit point exécuté complètement cet ordre, de façon qu'en arrivant au commencement du passage il y avoit une écharpe dangereuse (du bastion de Tolède) là où la traverse du chemin couvert cessoit de couvrir l'extrémité de la crête du côté de la contrescarpe s'avancant trop peu pour masquer les hommes qui se trouvoient au bord même de cette contrescarpe. Il falloit donc commencer par s'enfoncer et c'est ce que j'ordonnai et en même tems je fais mettre des fascines contre le profil en terre de la traverse pour boucher l'écharpe.

Mais le feu de l'ennemi devient plus vif. L'artillerie s'est emparée, dans la journée, du boyau qui va aboutir à l'extrémité gauche de la contrebatterie et descend sur le glacis du bastion, parallèlement à peu près à la face gauche de la demi-lune. Ce boyau, pris ainsi sans que nous en ayions été prévenus, se trouve enlevé à sa première destination qui étoit de recevoir des fusilliers pour tirer contre la demi-lune. On avoit même déjà préparé les banquettes et disposé des sacs à terre pour la fusillade. Je cherche à suppléer à ces feux de mousquetry sur lesquels nous comptions (et ici je dois dire que les officiers du génie chefs de tranchée ont eu le tort de ne pas rendre compte au général Haxo de l'envahissement du boyau en question par l'artillerie) en plaçant le moins mal possible des grenadiers dans les endroits qui me semblent les plus convenables pour riposter

à la demi-lune, mais ces grenadiers sont en petit nombre et peu favorablement placés.

L'ennemi nous lance des pots à feu, des grenades à main, des plateaux chargés de pierres, grenades, etc. : la demi-lune continue son feu de mousqueterie, le bastion de Tolède tire sur nous (feu de fusils et de canon). Un pot à feu arrive au beau milieu de notre pont de fascine au moment où il étoit couvert de sapeurs. Nous nous sauvons dans le chemin couvert, le pot brûle pendant sept à huit minutes, mais sans mettre le feu au pont. Nous reprenons le travail. Un autre pot tombe sur le pied d'un sapeur dans la rampe de la contrescarpe; on l'éteint avec de la terre. Deux sergents du génie (Fesquet et Santenac) tombent blessés à côté de moi au commencement de la digue. Deux ou trois soldats du génie sont tués ou blessés peu d'instans après. Le Lieutenant Javain, de retour de Berchem où je l'avois envoyé comme j'ai dit, est frappé à la cuisse d'une balle morte ou d'une pierre qui lui engourdit la jambe. Je le vois blessé et le fais emmener, mais bientôt la douleur qu'il éprouvoit étant diminuée il revient au travail sur la digue. Je fais suspendre ce travail, le feu me paraissant trop vif pour y laisser exposés les sapeurs presque tout à fait découverts. Le repos dure un quart (d')heure et le feu de l'ennemi se ralentit beaucoup pendant cet espace de tems. J'ordonne alors de reprendre l'opération du comblement, mais le commandant Paulin, dans l'intention sans doute de faire cesser la violence du feu de l'ennemi, avoit fait défendre à nos grenadiers de tirer et ceux-ci non seulement ne tiroient plus mais avoient même abandonné les endroits où ils avoient été placés, de façon qu'à peine recommençons-nous à travailler que nous sommes plus inquiétés que

jamais. Paulin reçoit une balle dans la jambe en m'aidant à poser des fascines; enfin, le caporal du génie Salmon de la même compagnie que les deux sergents nommés plus haut (1^{er} régiment, 1^{er} bataillon, 6^e compagnie) reçoit aussi une balle dans le côté en disposant les fascines du parapet. Ce brave caporal avoit déjà travaillé longtems à la digue; c'est lui qui recevoit les fascines du dernier homme de la chaîne et les plaçoit de manière à former un parapet. J'avois déjà dit plusieurs fois de le faire remplacer parce qu'il devoit être fatigué, mais Salmon se sentant encore en état de bien faire avoit voulu rester. Enfin, il s'étoit retiré, mais l'homme qui l'avoit remplacé étant mal adroit ou ayant peur ne faisoit que de mauvaise besogne et Salmon avoit repris son poste périlleux. Peu d'instans après il fut blessé grièvement.

Le général Haxo arrive au pont de la demi-lune : je lui avois demandé un détachement de sapeurs de renfort qui arrive presque en même tems que le général ⁽¹⁾. J'avois fait venir aussi de la droite des attaques, un détachement des sapeurs du Lieutenant Delespaul pour relever ceux du Lieutenant Javain. Mais les sapeurs n'en veulent plus et aucun d'eux ne veut remplacer le caporal Salmon et poser les fascines sur le pont. Javain et moi nous en posons pendant quelque tems. Le général Haxo m'ordonne de quitter ce travail et de m'éloigner du pont. Le parapet a alors 4 ou 5 mètres de longueur à peine. Il est quatre heures et demie du matin. On continue à travailler encore quelque tems, mais mal. Les fascines n'arrivent pas; celles qui viennent sont jetées

(1) En marge, on lit la note au crayon : « Le général était arrivé longtems avant la blessure de Paulin. »

bien plutôt que posées. Le parapet n'a plus de forme; à cinq heures, ce parapet n'a pas encore cinq mètres de long. Le général Haxo voit qu'il y a impossibilité de compléter, avant le jour, le pont et son parapet et de faire le logement sur la demi-lune. Dès mon arrivée, à la tranchée, à 11 h. $\frac{1}{2}$, j'avois pensé que c'étoit une entreprise manquée parce qu'elle avoit été commencée trop tard. A cinq heures, à peu près, le général Haxo donne ordre de cesser et de faire retirer les travailleurs. Nous quittons la tranchée et revenons à Berchem par la route de Boom et le chemin de Montebello. En passant de la 1^{re} route sur la seconde, on nous envoie de la citadelle une bombe qui arrive à peu de distance du groupe où étoient les généraux Haxo, S. Cyr et plusieurs autres officiers : presque au même instant, un coup de mitraille vient frapper le pavé de la route et les maisons qui nous avoisinent. Un ricochet (le biscayen ou un éclat de pierre plutôt) atteint le général St. Cyr Nugues à l'épaule gauche. L'habit est un peu déchiré, mais les torsades de l'épaulette ont paré la violence du coup. La blessure ne sera rien.

Cette nuit du 18 au 19 décembre a été assez chaude pour les sapeurs. Le Lieutenant Javain s'est très bien conduit.

On auroit pu, sans doute, passer le fossé en complétant la digue jusqu'au talus d'escarpe, briser la fraise établie sur la berme de ce talus à 1 m. 5 ou 2 m. au dessus de l'eau (cette fraise déjà endommagée près de la capitale étoit assez intacte sur le reste de l'ouvrage, parce que notre artillerie a constamment fait usage d'un ricochet trop tendu et que les boulets tirés dans le prolongement des faces des ouvrages passaient presque tous au dessus des terrains sans les rencontrer) et donner l'assaut à la

demi-lune. Bien que l'ennemi fût averti et sans doute aussi sur ses gardes, on pouvoit espérer de réussir à se loger au saillant de l'ouvrage, mais au jour venu, les soldats établis dans la demi-lune se seraient trouvés sans communication couverte avec le reste de nos établissements et même la digue auroit été recouverte de deux à trois pieds d'eau si l'ennemi avoit voulu profiter de ses ressources à cet égard. Il étoit donc à craindre que les hollandais qui pouvoient encore communiquer à la demi-lune soit par des barques, soit même par le pont de la place d'armes rentrante de droite et qui pouvoient se réunir dans le réduit palissadé de la gorge ne vinssent en force attaquer notre établissement au saillant de la demi-lune et ne nous le fissent évacuer avec plus ou moins de perte de notre côté. Je pense que le général Haxo a bien fait de renoncer à prendre la demi-lune cette nuit (du 18 au 19).

19 décembre et 21^e nuit du 19 au 20. — On paroît avoir renoncé au projet de s'établir dans la demi-lune ou du moins la mise à exécution en est ajournée; on n'en parle pas pour ce soir.

On exécutera cette nuit un boyau parallèle à la face gauche de la demi-lune pour remplacer celui dont l'artillerie s'est emparée et y établir des fusiliers contre la demi-lune. Ce boyau doit aller jusqu'au saillant de la place d'armes rentrante du chemin couvert.

J'aurois dû dire que le 18 décembre, la batterie N° 12, établie dans la contregarde des Béguines, avoit commencé son feu contre l'éclusette du batardeau (32) (je crois bien que c'est le 18) on vouloit briser d'abord la vanne mobile qui ferme la communication entre les eaux des fossés de la ville et celles des fossés de

la citadelle. On se proposoit ensuite, en continuant à tirer, de faire brèche au batardeau pour établir un grand passage aux eaux. On auroit vu ainsi à quelle hauteur le général Chassé pouvoit tenir les eaux de la citadelle au moyen de l'écluse de la demi-lune de l'Escaut. Dès les premiers coups de canon de la batterie (12), le capitaine belge Hallart s'aperçoit que le batardeau est déjà renversé. Il paroît qu'il l'étoit même avant qu'on tirât dessus et que ce seroit les hollandais eux-mêmes qui l'auroient fait crouler. Cependant, nous n'avons rien vu, rien entendu qui justifie cette opinion et puis pourquoi les assiégés auroient-ils voulu mettre en communication permanente les eaux de la ville et de la citadelle ? Je n'y comprend rien du tout. Notre artillerie prétend que ce sont ses boulets qui ont renversé le batardeau (32), mais la manière dont la masse entière de ce batardeau est couchée, rend cette prétention ridicule. En Afrique nos artilleurs soutenoient aussi avoir fait sauter le magasin à poudre du château de l'empereur : après l'explosion, on montroit le sous-officier qui avoit pointé le mortier, le soldat qui avoit mis le feu... et cependant c'étoient les Turcs eux mêmes qui avoient détruit leur fort.

Le 19, au soir, on doit faire aussi un petit boyau pour remplacer un autre boyau qui est ouvert sur le glacis de Tolède et qui deviendrait trop dangereux à cause de sa direction qui va donner dans le flanc de Pacioto. Quand ce flanc se mettra à tirer sur la contrebatterie, il enfilera ce boyau. Déjà beaucoup de boulets y sont arrivés.

Les flancs de Hernando et Pacioto tirent beaucoup depuis deux jours. Plusieurs bourgeois ont été blessés sur la route pavée de Malines.

J'ai oublié de mentionner la mort du capitaine du

génie Couteaux : il a été tué dans la nuit du 17 au 18. Il venait de faire ouvrir un boyau pour faciliter le transport des fascines de comblement pour le fossé de la demi-lune et étoit appuyé contre les revers de la tranchée lorsqu'un boulet est venu l'atteindre au côté, briser sa gourde et dit-on lui enfoncer deux côtes. Il a vécu quelques instans encore mais n'a pas prononcé un seul mot, pas poussé une seule plainte. Il a été enterré le 19 au matin à Berchem. Nos soldats lui ont volé sa montre en le transportant à l'ambulance.

J'aurois dû parler de la descente à ciel ouvert que le général Haxo a fait entreprendre pour faciliter l'opération du comblement du passage du fossé du corps de place. Cette descente devoit être à l'extrémité d'un cheminement qui, partant de la place d'armes rentrante (1-2), étoit dirigé un peu en avant du saillant du bastion de Tolède. Ce nouveau boyau venoit ainsi rencontrer le pied de la banquette de la 2^e traverse du chemin couvert, à cinq ou six mètres du bord de la contrescarpe. Cet intervalle de cinq à six mètres auroit été creusé en rampe pour arriver au bord de l'eau et dans le cas où sur cette rampe on auroit été trop inquiété par l'ennemi, on s'y seroit couvert avec des gabions ou des sacs à terre posés sur des poutrelles transversales. Le capitaine Hockett étoit chargé d'ouvrir le boyau de la place d'armes (1-2) à la traverse, mais craignant les écharpes du bastion de Tolède, il n'a pas suivi le croquis qui lui avoit été envoyé et s'est dirigé beaucoup trop en avant du bastion, de telle façon qu'il est arrivé, non pas à six mètres de la contrescarpe, mais au beau milieu de la longueur de la traverse du chemin couvert. Pour surcroît de contretems, il s'est logé dans le massif du parapet de cette traverse et comme il y

a peu de hauteur de terre au dessus de l'autre descente qui est creusée dans la direction de ce parapet, il est à craindre que les deux descentes ne se contrariaient réciproquement. Ce travail de descentes est chanceux. La patience du général Haxo à supporter toutes les contrariétés qui s'y renouvellent, me surprend.

J'aurois dû dire aussi que, dans la nuit du 17 au 18, on avoit entrepris et exécuté fort heureusement un cheminement à la sape volante avec traverse de recouvrement; dans la place d'armes (1-2) ce cheminement avoit pour objet de nous mener tout près de l'extrémité du batardeau (32) et de mettre à même de renverser ce batardeau avec un fourneau de mine ou un globe de compression, comme j'ai déjà dit plus haut. La chute de ce batardeau le 18 décembre rend ce travail dans la place d'armes (1-2) superflu. Il avoit été très bien conduit par le lieutenant du génie Trancart.

20 décembre et nuit du 20 au 21. — A six heures du soir, aujourd'hui, on avoit posé 22 chassiss de la descente souterraine; ils sont comme j'ai dit à 0,75 m. l'un de l'autre. Une bombe, tombée cette nuit (du 19 au 20) sur la traverse, a failli tout culbuter et a fait un grand éboulis dans l'intérieur. On a posé, à ciel ouvert, quatre nouveaux chassiss en avant du 1^{er} placé, pour faire une augmentation de longueur à la traverse de droite de la batterie de brèche. Cette traverse est la continuation même de la 2^e traverse du chemin couvert; les dispositions ont été si mal prises par nos officiers et ceux de l'artillerie que les deux dernières pièces de droite sont très imparfaitement couvertes. Ainsi notre descente déjà plus longue qu'elle n'auroit dû être, se trouve encore aug-

mentée de ces quatre nouveaux chassis. On a tourné un peu à droite la nouvelle entrée de la descente.

Le général Haxo craint que le feu de la batterie de brèche ou plutôt la commotion occasionnée par le tir de cette batterie, ne nuise à la descente souterraine : il ordonne de redoubler les chassis. Ils seront donc à 0,375 m. seulement de milieu en milieu. Cette précaution paroît utile; les chapeaux sont déjà un peu cintrés sous le poids des terres. Je crois qu'on étoisillonnera les chassis de l'un à l'autre.

On doit entreprendre, ce soir 20 décembre, un nouveau boyau allant de la deuxième parallèle entre les cheminements (2-3) et (4-5) à la batterie (13) qui est, comme j'ai dit, armée de 4 pièces de 16 et dont l'objet est de battre la demi-lune. Cette communication plus courte, et il faut l'espérer meilleure que les cheminements à droite ou à gauche, dispensera de passer par ceux-ci pour arriver à la batterie (13). Les boyaux en arrière de cette batterie, surtout ceux qui ont été faits dans la nuit du 5 au 6 et du 6 au 7 sont dans un état épouvantable. La nouvelle communication doit être ouverte en ligne droite et déboucher dans la batterie même. On la tracera avec deux lanternes sourdes placées l'une sur le parapet de la batterie (13) l'autre sur la 2^e parallèle.

Le capitaine d'artillerie Corbin et un canonnier sont tués par un boulet venu, dit-on, de la lunette de Kiel et qui a passé précisément par une embrasure de la batterie (7). Cette batterie ne tiroit plus pour ainsi dire et le capitaine alloit se retirer. Voilà le 1^{er} officier d'artillerie touché par le feu de la citadelle.

On s'occupe du passage du fossé du corps de place et des moyens de procurer un écoulement à l'eau que l'assiégeant peut faire monter ou descendre dans ce

fossé. Il paroît et c'est aujourd'hui seulement que l'attention est éveillée sur cet objet qu'il y a un batardeau en maçonnerie entre la demi-lune de l'Escaut et la courtine en arrière (4-5). C'est le général Desprez, chef d'état major général de l'armée belge, qui nous parle le premier de ce batardeau dont l'existence nous étoit tout à fait inconnue. Si ce batardeau existe en effet, il en résulte que l'écluse de l'Escaut versant ses eaux à droite et à gauche de la demi-lune, l'assiégeant peut à volonté partager l'ensemble des fossés de la citadelle en deux biefs (je suppose un pont ou plutôt une digue de fascines établies par l'assiégeant) dont l'un depuis la demi-lune de l'Escaut jusqu'au passage du fossé seroit par exemple rempli d'eau et l'autre depuis ce passage jusqu'à la demi-lune seroit sec. Le pont auroit donc une pression d'eau plus ou moins grande à supporter d'un côté et rien de l'autre. Pour diminuer cette pression et faciliter la communication des eaux d'un côté à l'autre du pont, le général Haxo se propose d'employer des caisses ouvertes à leurs extrémités qui seront jetées au fond du fossé et qui occuperont toute la largeur du pont à sa base. Nous avons déjà fait l'essai de ce moyen à Valenciennes dans les fossés de la porte de Lille. On va le recommencer ici avant de l'employer sérieusement au pont de la citadelle. Le général Haxo fait faire à Anvers deux caisses composées comme suit : chacune d'elles aura quatre fermes triangulaires de 1 m. 30 de côté : ces fermes seront réunies par des planches de quatre mètres de long. Il y aura une ferme à chaque extrémité et les deux autres réparties également dans la longueur. Les planches du coffrage seront placées à clair-voye. Deux caisses ou deux prismes placés bout à bout seront réunies par des cordes qui embrasseront les fermes par lesquelles les prismes se toucheront.

On a le projet de fixer à ces fermes des poignées en fer qui donneront le moyen de manœuvrer les prismes et de les assembler avec des cordes.

J'ai dit qu'on réuniroit deux caisses bout à bout avant de les lancer à l'eau : il en résultera un prisme de huit mètres de long; c'est la longueur que nous supposons nécessaire pour la digue qui sera construite dans le fossé : savoir 4 mètres pour le passage même, deux mètres pour l'épaisseur du parapet et 2 mètres pour le talus que prendront les fascines à droite et à gauche. Ces prismes de huit mètres une fois à l'eau, on les submergera en y attachant des bombes au moyen de cordes et des poignées en fer. Le général Haxo préfère les prismes triangulaires, dans la crainte que des primes à bases rectangulaires ne soient brisés sous le poids des fascines de la digue.

Indépendamment du moyen que je viens de décrire et que le général Haxo se propose d'employer, il veut aussi avoir recours au moyen suivant : on placera des poutres devant la contrescarpe, en façon d'appentis, c'est à dire qu'elles seront inclinées à 45° à peu près, portant d'un bout contre le revêtement à la hauteur ou un peu au dessous du débouché de la descente, de l'autre bout sur la terre au fond du fossé. Sur ces poutres on en fera glisser d'autres qui seront horizontales et viendront s'appliquer contre les premières ; enfin on jettera ensuite les fascines et le vuide entre l'appentis et la contrescarpe servira à l'écoulement des eaux.

21 décembre et 23^e nuit du 21 au 22. — A midi, à peu près, l'artillerie commence à tirer de sa batterie de brèche et de la contrebatterie. Avant quatre heures, une des pièces de 24 de la batterie de brèche est déjà boursoufflée et hors de service. Un lieutenant d'artil-

lerie a été blessé dans cette journée, à la batterie de brèche je crois : il a reçu une balle amortie par le baudrier de sa giberne. La brèche se fait bien, cependant nous trouvons que l'artillerie tire un peu haut.

A six heures du matin le 21, le général Haxo m'a fait demander pour me consulter sur les effets probables de la fermeture des écluses St. Laurent et du Shyn (ces écluses sont dans les fossés de la ville, du côté opposé à peu près à la citadelle). On les a d'abord ouvertes pour faire baisser les eaux de la ville, découvrir le batardeau (32) le plus bas possible à la batterie de la contregarde des Béguines et faire diminuer autant que possible la hauteur d'eau dans les fossés de la citadelle quand une fois ce batardeau (32) sera rompu. Lorsque, naturellement ou par l'effet d'une petite mine des hollandais, car nous ne savons pas encore à quoi nous en tenir, lorsque ce batardeau a été rompu et que les eaux se sont mises en communication entre les fossés de la ville et de la citadelle, on a craint que cette rupture ne fût avantageuse aux assiégés, dans ce sens qu'elle faciliteroit les manœuvres d'eau dans les fossés de la citadelle. En effet, la digue qui seroit faite dans le fossé de la face gauche de Tolède arrêtant les eaux qui viendroient par la face droite, en même tems que le fossé entre la contregarde des Béguines et le corps de place en arrière, donneroit passage aux eaux arrivant par le fossé du front (1-2), il pourroit y avoir une assez grande différence de niveau à droite et à gauche de la digue du passage, ce qui l'exposeroit à être renversée. De plus, avant que cette digue soit terminée ou qu'elle ait joint les débris de la brèche, si l'assiégé fait entrer les eaux par l'écluse (49), ces eaux trouvant une issue par le fossé (39) dans les fossés de la place, il s'établira une chasse dans les fossés de la citadelle, chasse qui pourra gêner notre travail de la digue en fascines.

M. Beaulieu, lieutenant colonel du génie belge, attaché au Ministère de la guerre, a été consulté par le général Desprez relativement au batardeau qu'on dit exister entre la courtine (4-5) et la demi-lune de l'Escaut. Le lieutenant colonel écrit qu'il croit se rappeler que ce batardeau existe. Il pense aussi que ce sont les hollandais qui ont fait crouler le batardeau (39) précisément pour se procurer les manœuvres d'eau et les chasses dont je viens de parler. M. Beaulieu prétend que le Major Vanderwyck, qui commande le génie dans la citadelle, est très habile pour tout ce qui se rapporte au jeu des eaux en général et aux ressources qu'on peut en tirer dans la position où il se trouve et qu'il y a toute probabilité qu'il n'a rien négligé de ce qui pouvoit donner plus d'effet à ces manœuvres : M. Beaulieu conclut de là que ce sont les hollandais, comme j'ai dit, qui ont fait crouler le batardeau (39).

Je reviens à la conversation que j'ai eu ce matin à six heures avec le général Haxo : j'ai dit que les écluses de St. Laurent et de Shyn avoient été ouvertes. On a même, pour accélérer l'écoulement des eaux des fossés de la ville, coupé des digues en terre pour pouvoir jeter ces eaux dans les Polders. Depuis qu'on a parlé du batardeau à la gorge de la demi-lune de l'Escaut et des chasses dans les fossés de la citadelle, on a pensé à refermer ces écluses et les coupures faites dans les digues, afin d'arriver à ce résultat que les eaux de la ville étant constamment tenues aussi hautes que possible, les chasses dans les fossés de la citadelle par le fossé (32) ne puissent avoir lieu ou du moins soient très atténuées. Mais d'un autre côté, si on empêche les eaux de la citadelle de s'écouler par la ville, ces eaux vont monter dans les fossés de cette citadelle, la batterie de brèche ne découvrira pas l'escarpe assez bas, la brèche sera

mauvaise et on ne profitera pas de tout l'écoulement qu'on pourroit (en tirant plus bas) faire arriver dans le fossé, ce qui faciliteroit d'autant le comblement de ce fossé. Cette considération fait que le général Haxo révoque l'ordre qu'il a donné de fermer les écluses de la ville. Je vais de sa part annoncer au Lieutenant général Neigre que ces écluses resteront ouvertes; je lui dis aussi que la basse mer sera aujourd'hui de 10 h. du matin à midi et que ce sera par conséquent vers cette époque de la journée qu'il faudra tirer au pied du mur ou pour mieux dire à la jonction de l'escarpe et du niveau de l'eau.

A 1 h. après midi, nous allons près de la lunette d'Herenthals voir l'expérience de l'immersion d'un prisme de huit mètres, formé de deux prismes triangulaires réunis à leurs bases avec de fortes cordes. On y attache quatre bombes, mais l'eau du fossé de la lunette a trop peu de profondeur pour que le prisme puisse s'immerger entièrement. On ferme la vanne de communication avec le fossé de la place pour faire monter l'eau; nous viendrons voir demain.

On conclut de cette expérience que nous pourrions réussir à couler des prismes pareils à celui d'aujourd'hui dans le fossé du bastion de Tolède, mais au lieu de bombes qui sont difficiles à attacher et qu'il seroit, je crois, presque impossible de fixer aux prismes, si on faisoit l'expérience réellement et sous le feu du flanc de Hernando, je propose de jeter dans l'intérieur des prismes des corps plus petits que des bombes, par exemple des éclats de bombes, des boulets ou des grenades. On seroit plus maître ainsi de l'immersion des caisses et elle auroit lieu à volonté et où l'on voudroit. Ces boulets ou grenades seroient portés dans l'intérieur des caisses depuis la descente de fossé et sans se découvrir au moyen de pelles courbes avec de longs manches, à peu près comme

on porte la charge dans les canons avec les anciennes *lanternes*. Le colonel Laffaille propose de porter les projectiles ou le lest au moyen de manchons en toile ou cuir analogues à ce qu'on appelle *cheminées* dans les vaisseaux. Une extrémité de ces manches seroit attachée à la caisse, l'autre seroit dans la descente et recevrait les petits projectiles destinés à faire immerger le prisme. Ce moyen est peut-être le meilleur.

Renonçant à l'emploi des bombes attachées en dehors avec des cordes, on se décide à faire deux des faces de la caisse pleine ou presque pleine, c'est à dire recouvertes de planches presque jointives. On décide aussi que ces planches seront en chêne pour qu'on ait moins de poids à ajouter pour faire aller les caisses à fond. La 3^e face des prismes ou caisses aura des planches un peu écartées afin que par les intervalles on puisse introduire les projectiles. Demain nous aurons d'autres prismes faits comme je viens d'indiquer. Les cloux avec lesquels on avoit fixé les planches aux fermes étoient trop faibles aujourd'hui. Il faudra des cloux beaucoup plus gros et de 2 1/2 à 3 pouces pour que dans la manœuvre ces cloux ne soient pas arrachés comme il est arrivé à quelques uns dans l'expérience de ce jour.

Le général Haxo me fait faire un dessin détaillé d'un radeau qui sera placé en façon d'appentis, à 45° à peu près, un bout touchant la contrescarpe, l'autre le fond du fossé. Ce radeau remplacera les poutres inclinées dont j'ai parlé plus haut. Il aura 3 m. 5 de long (nous supposons qu'il n'y aura pas plus de 2 m. à 2 m. 5 d'eau dans le fossé) et 1 m. 8 de large pour qu'il puisse passer par la descente. Il sera formé de trois poutres de 1 pied d'écarrissage réunies par trois traverses dont une au milieu et deux aux extrémités. Ce radeau étant mis à l'eau et retenu par un de

ses bouts contre le débouché de la descente, on fera plonger l'autre bout en y attachant des bombes ou autres projectiles. On coulera trois de ces radeaux en laissant entre eux des intervalles suffisants pour que l'ensemble fasse à peu près les huit mètres que nous supposons être la largeur de la digue à sa base.

La descente de fossé, je parle de la descente souterraine, a déjà, ce soir, 20 à 22 mètres de long depuis le 1^{er} chassis posé. On doit arriver cette nuit contre la maçonnerie. Un dessin de 1792 indique des contreforts à la contrescarpe ; cela va peut-être nous retarder encore.

La descente à ciel ouvert (celle qui est à droite) va être convertie en galerie blindée, dans toute la partie qui est parallèle à la grande descente. Elle servira à couler un second radeau pareil à celui dont je viens de parler. Le général Haxo espère qu'on pourra aussi en couler un 3^e entre les deux autres ; celui de gauche arrivera par la grande descente. Par dessus ces trois radeaux ou appentis, on coulera les prismes triangulaires.

Le général du génie paroît fort inquiet de l'opération du passage du fossé et des manœuvres d'eau et chasses que peut faire l'ennemi. Je fais faire par son ordre des observations sur la hauteur de l'eau, à différents points de la journée, dans le fossé de la lunette St. Laurent, de la 1/2 lune (2-3) de la contregarde des Béguines et enfin dans le fossé du bastion de Tolède. La comparaison faite ce soir de ces diverses observations n'apprend rien de bien positif. J'ai fait prendre, par ordre du général Haxo, la différence de hauteur de la tête d'un piquet planté dans le fossé de la contregarde à la tête d'un piquet placé dans le fossé de la demi-lune, dans celui de la lunette et enfin à la semelle du 1^{er} chassis de notre grande descente. Tous

ces points étant rapportés à un même plan de comparaison, nous connaissons la manière dont se comporte la hauteur de l'eau dans les fossés dont je viens de parler. Je trouve tout naturel que cette eau ne soit pas à même hauteur dans le fossé de la lunette que dans celui du corps de place, dans le fossé de la contregarde que dans celui du bastion de Tolède ; mais d'après les observations d'aujourd'hui il sembleroit qu'il y a une grande différence à quelques moments de la journée entre le niveau de l'eau dans le fossé de la 1/2 lune (1-2) et celui du corps de place. Cependant ces deux fossés semblent tout à fait en communication.

J'aurois dû dire que le résultat de la sonde du fossé de Tolède faite dans la nuit du 17 au 18 par le capitaine Vallenet et du 20 au 21 par le capitaine Dautheville a donné les nombres suivants : 4 m. 8 et 4 m. 9 depuis le dessus du terre-plain du chemin couvert jusqu'au fond, dont 2 m. 20 de hauteur d'eau et 2 m. 70 de hauteur au dessus de l'eau. Plus tard, dans la nuit du 20 au 21, le capitaine d'Autheville a trouvé 4 m. 7 depuis le fond du fossé jusqu'au sommet du mur de contrescarpe, plus 0,30 de terre par dessus ce mur, total 5 m. 00. Le paysan m'avoit donné 4 m. 8 pour la hauteur du mur (voyez le 8 novembre).

Le capitaine d'artillerie Bormans (saxon employé dans l'armée belge) qui a examiné, comme j'ai déjà dit, la citadelle avec beaucoup de soin, nous confirme aujourd'hui ce qu'on m'avoit déjà assuré lorsque j'étois venu à Anvers dans les 1^{ers} jours de novembre, savoir que la contrescarpe est fondée beaucoup plus bas que l'escarpe ; dans le fait, s'il n'y a que 8 m. de hauteur d'escarpe, il résulteroit que le pied seroit à la cote 32 m. 5, le sommet d'après nos plans étant à peu près à 24 m. 5, le chemin couvert est à

peu près 26, son terre-plain 28,50 et, d'après la sonde donnée par le paysan, le fond de fossé seroit 33,6, c'est à dire d'un mètre et plus au dessous du pied de l'escarpe. Le capitaine Bormans prétend que par l'effet de cette différence de niveau le tir de notre artillerie battra l'escarpe assez bas comme elle la bat maintenant et que les terres de la brèche combleront une très grande partie de la largeur du fossé.

22 décembre et 24^e nuit du 22 au 23. — La descente souterraine est arrivée dans la nuit du 21 au 22 contre le mur de la contrescarpe : il n'y a point de contre-forts; les coups de trépan donnés à droite et à gauche de la galerie ne laissent nul doute à cet égard. Le 22 au soir on avoit déjà creusé une épaisseur de 0 m. 9 dans la maçonnerie. On fait ce travail à la pince et au pic, sans pétard, pour ne pas jeter dans le fossé des débris qui s'arrêtant au pied du mur réduiroient d'autant le débouché qu'on veut laisser aux eaux au moyen des appentis.

Dans la journée, nos mineurs ont entrepris une galerie de 1 m. 5, je crois, de largeur, le long du pavement intérieur de la contrescarpe : cette galerie doit aller rejoindre la seconde descente souterraine qui est parallèle à la première et qui fait suite au boyau tracé dans la nuit du au par le capitaine Hackett. J'ai dit que cette descente étoit blindée dans toute sa partie parallèle à l'axe de la 2^e traverse du chemin couvert, c'est à dire sur une longueur de Une bombe tombée aujourd'hui sur le commencement de cette partie blindée de la seconde descente a renversé quatre chassis.

La brèche se fait bien. L'artillerie ne peut guère tirer plus bas qu'elle tire : le bord de la contrescarpe la gêneroit pour plonger davantage.

La contrebatterie ne tire pas assez : sous prétexte que le flanc de Hernando cesse son feu, elle interrompt aussi le sien. Elle devrait au contraire s'attacher non seulement à éteindre ce feu qui est encore pour ainsi dire intact, mais battre le flanc en brèche pour culbuter dans le fossé le parapet. Si les hollandais profitent de la mollesse du feu de la contrebatterie, le flanc de Hernando nous gênera beaucoup dans notre passage de fossé. Le brouillard empêchoit ce matin de bien voir le flanc : les artilleurs tiroient sur l'écluse du batardeau (32) et s'attachoient à démolir cette petite maison qui ne fait aucun mal et nos batteries de brèche et contrebatterie sont très mal faites et nullement soignées : on y est vu de toute part et notamment dans la batterie de brèche. Si les hollandais étoient un peu moins endormis, ils tueroient bien nos artilleurs dans cette batterie.

Un boulet parti de Hernando, ce matin, a tué dans la batterie de brèche le commandant Garmal qui l'avoit construite et le capitaine Gransère. Le même boulet a blessé légèrement à la tête le Lieutenant colonel Molin. Il paroît que ce boulet est arrivé dans l'intervalle qui existe entre la traverse du chemin couvert et la dernière traverse de droite de la batterie : les artilleurs n'ont pas eu le soin de combler le vide correspondant au passage du chemin couvert et le boulet de Hernando arrivant précisément dans ce crochet et ne trouvant pas d'obstacle s'est fait chemin jusque dans la batterie.

La demi-lune (2-3) nous gêne et inquiète un peu les artilleurs de la contrebatterie, ils s'en plaignent. Les hollandais à ce qu'il paroît ont rétabli quelques petites pièces à feux courbes près du saillant. C'est dommage que nous ayions manqué cette demi-lune. Nos officiers pensent généralement qu'il ne faut pas

la prendre et que nous n'aurions même pas dû chercher à nous en emparer; qu'il sera bien plus beau de terminer le siège sans entrer dans cet ouvrage... je ne suis pas de cet avis et regrette que notre tentative ait échoué. L'intention du général Haxo étoit bien certainement de débarasser le flanc gauche de ses cheminements de Tolède des feux de la demi-lune; la preuve en est dans les dispositions faites dans la nuit du 18 au 19. Une autre preuve pour moi c'est ce que me dit le général Haxo lorsque dans les 1^{ers} jours du siège, je lui montrai une lettre du général Valazé qui me disoit : « *je pense bien que l'intention du général Haxo est de prendre la demi-lune en arrière de la lunette, aussitôt que vous serez maître de ce dernier ouvrage; du moins c'est ce que je ferois, malgré tout ce que j'entends dire ici...* » le général Haxo à la lecture du passage dit : « Valazé a bien raison, mon intention est bien d'agir comme il vous annonce. Ce seroit une imprudence de négliger la demi-lune. Il faut la prendre tout en avançant sur le bastion de Tolède. D'ailleurs cela ne retarde pas et donnera de l'occupation à l'ennemi. Il faut se présenter dans beaucoup d'endroits à la fois pour diviser les feux et l'attention des assiégés ».

La citadelle n'a jamais tant tiré qu'aujourd'hui : son feu est allé pour ainsi dire en augmentant d'intensité depuis le commencement du siège. Mais le feu direct nous fait peu de mal. Les petites bombes nous inquiètent davantage.

A six heures du soir, le général Haxo, le colonel Lafaille et le colonel Berthois vont à Anvers pour voir une expérience faite sur des tonneaux qui doivent être employés pour le passage du fossé. J'assiste à cette expérience qui se fait aux flambeaux dans le grand bassin d'Anvers. Les tonneaux, défon-

cés des deux bouts, sont disposés à la suite d'un de l'autre presque sans intervalles, sur une longueur de 8 à 9 mètres. Ils sont maintenus par trois cours de rondins reliés entr'eux et attachés aux tonneaux. Il résulte de cet assemblage une espèce de cylindre creux de 8 à 9 mètres de long comme j'ai dit et de même diamètre que les tonneaux. Ce cylindre est mis à l'eau, sa longueur dans le sens du courant et on le charge de poids jusqu'à ce que tout le système enfonce. C'est le colonel Berthois qui a donné l'idée de ces cylindres. On va en faire confectionner cinq ou six cette nuit même pour les employer au passage du fossé et donner un débouché aux chasses. On fera usage aussi des prismes triangulaires dont j'ai déjà parlé et des radeaux en appentis.

Ce soir, nous avons vu aussi un nouvel essai des prismes triangulaires : on en a coulé un dans le grand bassin. Les planches des faces latérales sont en chêne; la difficulté qu'on a eue à le faire enfoncer prouve combien étoit raisonnable la substitution de ces planches de chênes aux planches de sapin des premiers prismes essayés dans le fossé de la lunette d'Herenthals. On se convainc même qu'il faut que les fermes aussi soient en chêne et c'est ainsi qu'on se décide à commander celles dont nous ferons réellement usage au fossé de la citadelle. Du reste l'opération d'attacher des bombes avec des cordes ou des poids en plomb, comme nous avons fait ce soir, est trop longue et trop délicate; il faut pouvoir jeter les poids de loin, avec une pelle emmanchée de long et je crois qu'on se décidera pour ce moyen d'immersion.

On conduit cette nuit (du 22 au 23) deux mille fascines garnies de pierres dans le voisinage du fossé de la contregarde. Quand je dis des pierres, j'entends

des briques qu'à défaut de pierres nous prenons pour rendre nos fascines plus lourdes que l'eau, et n'ayant point de briques sous la main, nous faisons démolir une maison qui n'est pas même achevée.

Nous ignorons toujours s'il y a un batardeau sous le pont levis de la demi lune de la porte de l'eau, c'est à dire de la gorge de cette demi-lune à la courtine. Nous ignorons donc aussi si l'ennemi peut faire des manœuvres d'eau dans les fossés de la citadelle : les renseignements donnés par le Lieutenant Colonel du génie Beaulieu (belge), resté huit à dix ans dans la citadelle, ne cadrent pas avec d'autres renseignements que nous possédons. M. Beaulieu est venu à Berchem pour nous donner des indications.

23 décembre. — Dans la nuit, on a percé le mur de contrescarpe à la grande descente, mais on y a fait une petite ouverture seulement. On a continué le travail de la galerie qui est le long de cette contrescarpe et qui doit aller rejoindre l'autre descente projetée d'abord à ciel ouvert, mais que la nature des terres oblige à coffrer aussi avec des chassis.

A 9 h. du matin des envoyés du général Chassé arrivent à Berchem pour traiter de la reddition de la forteresse. Il consent à évacuer la citadelle, la tête de Flandre et les forts qui en dépendent. Le maréchal Gérard demande que la flotille, commandée par le capitaine Koopman, soit comprise dans la capitulation. Le général Chassé fait répondre que cette flotille est sous un commandement à part et indépendant et qu'il ne peut rien stipuler pour elle. Le maréchal demande aussi que la garnison soit prisonnière de guerre jusqu'à ce que le Roi de Hollande ait remis les forts de Lillo et Liefskenhœck dont nous aurions encore à faire le siège pour rétablir la libre naviga-

tion de l'Escaut. Les négociations se prolongent : le major du génie paroît disposé à céder assez facilement. L'autre commissaire, le major d'artillerie, montre plus de tenue et de fermeté. Au reste les prétentions du gouverneur sont par trop ridicules, étant les mêmes après le siège et lorsque son corps de place est déjà ouvert, que les conditions offertes par le maréchal avant le commencement des hostilités.

La brèche est assez praticable pour que, pendant qu'on traite de la reddition, des soldats français et une cantinière montent jusqu'au sommet. Les eaux du fossé sont basses, il n'y a pas plus de 1 m. de hauteur d'eau et la vase est assez solide pour qu'on puisse marcher dessus.

Un des derniers coups de canon portés du flanc de Hernando emporte le bras d'un de nos officiers d'artillerie.

Nous continuons à nous occuper de nos descentes de fossé absolument comme s'il n'étoit pas question de capituler. Le feu a cessé de part et d'autre à 9 h. $\frac{1}{2}$ du matin.

Toute la journée les bourgeois et les militaires remplissent les tranchées ⁽¹⁾; c'est comme une fête. Les conditions ne sont pas encore arrêtées, mais chacun sent bien qu'elles ne sont débattues que pour la forme et qu'il est impossible que la citadelle reprenne encore les hostilités.

Enfin à 10 heures et demie du soir tout est convenu entre le maréchal et le général Chassé. Demain à huit heures du matin, je dois aller à la citadelle recevoir le matériel du génie.

(1) Cf. Comte SERGE FLEURY, *La campagne d'Anvers vue par un philosophe*, dans la REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES du 1^{er} juillet 1931, p. 134.

Le soir nous appercevons, au Nord, la lueur des flammes des canonnières hollandaises. Le capitaine Koopman a voulu essayer d'échapper, mais il n'a pu passer. Il a donné ordre d'incendier la flotille ⁽¹⁾.

Le général Valazé arrive de Paris pour visiter nos travaux de siège. Il entre à Berchem en même tems que l'on vient pour traiter de la capitulation et qu'on cesse de tirer.

24 décembre. — A neuf heures du matin, je me rends à la citadelle par ordre du général Haxo pour faire l'inventaire du matériel du génie. Un lieutenant colonel d'artillerie et un lieutenant viennent aussi dans un but analogue. Le général Rhulières doit prendre possession de la porte de l'esplanade; un régiment doit occuper les bâtiments voisins de cette porte et la demi-lune en avant. Nous avons beaucoup de peine à entrer dans la citadelle. Le pont du côté de l'esplanade est rompu par les bombes; un détachement de sapeurs s'occupe de le raccommoder. Le matériel du génie consiste en très peu de chose; quelques plans (les meilleurs ont été expédiés en Hollande avant le siège), quelques outils, deux pompes à incendie, des tonneaux de clous, des plaques de tôle et des blindages. Je fais baisser le pont levis de la porte principale (de l'esplanade) : on répare comme j'ai dit le pont dormant.

A deux heures de l'après midi, le maréchal Gérard, les ducs d'Orléans et de Nemours viennent faire visite au général Chassé. Celui-ci montre de la dignité dans sa position. Il refuse longtems de consentir à ce que la garnison sorte et dépose les armes. Il voudroit attendre dans la citadelle, et en conservant ses soldats

(1) Au sujet de cet incident du siège cf. DELVAUX, *op. cit.*, page 200.

armés, la réponse du Roi de Hollande auquel on a laissé le choix ou de céder immédiatement Lillo et Liefskenshœeck et d'avoir la garnison de la citadelle libre et avec ses armes. ou de garder ces forts et de laisser la garnison prisonnière. L'idée de déposer les armes en présence des Belges répugne surtout au général Chassé et à ses officiers ⁽¹⁾. On a beaucoup de peine à leur faire entendre que quelque doive être la réponse de leur Roi, il est impossible de laisser en présence de nos soldats qui occupent déjà la citadelle une garnison hollandaise avec ses armes. On promet au général Chassé que si le Roi Guillaume cède les forts, on rendra les armes aux Hollandais; on lui promet aussi que l'opération de la remise des armes aux Français se fera du côté de la route de Kiel en présence seulement de quelques régiments français et sans que les Belges y assistent. Le général Chassé consent enfin. La garnison sort par la porte de la demi-lune de l'eau et dépose les armes sur les glacis de Kiel. Cette cérémonie se prolonge fort tard : il fait nuit qu'elle n'est pas encore terminée. La garnison rentre ensuite dans la citadelle et se loge comme précédemment dans les casemates ⁽²⁾.

Dans l'entrevue de 2 h. après-midi, le duc d'Orléans a parlé au général Chassé dans des termes très flatteurs. Le maréchal Gérard a embrassé ce général en lui disant adieu. Le général gouverneur est grand, gros; il paroît plus accablé par les infirmités et ses

(1) « Les Hollandais, avec lesquels je me suis entretenu, sont pleins d'enthousiasme pour leur cause; ils traitent les Belges d'assassins, sont montés contre eux et pas du tout contre les Français. » *Journal du maréchal de Castellane*, t. III, p. 51.

(2) Cf. Comte SERGE FLEURY, *op. cit.*, p. 134, et le *Journal du maréchal de Castellane*, p. 51.

blessures que par son âge qui est déjà un peu lourd à supporter cependant. Du reste, à mon avis, c'étoit un tout autre homme qu'il falloit pour commander. Il n'est pas sorti une fois de sa casemate, ne s'est pas montré un seul moment à ses soldats et a laissé la défense abandonnée aux commandants d'artillerie et du génie.

L'aspect de l'intérieur de la citadelle est imposant; c'est une très belle horreur ⁽¹⁾. Il ne reste pas pierre sur pierre de tous les bâtiments élevés au dessus du sol. Le grand magasin à poudre est seul resté debout. On l'avoit recouvert de terre et de deux rangs de fascines, le tout faisoit à peu près 2 à 3 pieds d'épaisseur. Devant la porte d'entrée, il y avoit un masque en terre. Beaucoup de bombes sont tombées sur le magasin. Une bombe du mortier monstre a passé par dessus, a écorné le sommet du mur de cloture en arrière et est venu cheoir à deux mètres seulement du pied du mur. L'entonnoir qu'elle a produit par son explosion est de 3 mètres et demi de diamètre. Les Hollandais ne se sont apperçus qu'on leur lançoit des bombes d'une grosseur inusitée qu'en examinant le volume des éclats. La force de la détonation ne leur avoit rien fait soupçonner. On a porté au général Chassé dans sa casemate un morceau d'une bombe monstre et, d'après la courbure de la surface et le poids de ce morceau, les Hollandais avoient conclu que la bombe, dont il provenoit, pesoit 980 livres. On voit que l'évaluation étoit approchée, le poids réel étant 1.000 livres.

Les blindages qui avoient été élevés en si grand nombre dans la citadelle n'ont pas rendu les services

(1) Comte S. FLEURY, *op .cit.*, p. 133, et le *Journal du maréchal de Castellane*, p. 51.

qu'on espéroit. Les bois, mis en œuvre et recouverts de terre depuis deux ans, étoient déjà détériorés ; beaucoup ont cédé sous le poids des bombes. L'hôpital a été percé dans plusieurs endroits.

La grande caserne en maçonnerie avoit des caves qu'on pensoit être à l'épreuve de la bombe et qui n'ont pas résisté. Il y avoit beaucoup de soldats logés dans ces caves. Lorsqu'il a fallu les évacuer pendant l'incendie du bâtiment et sous le feu des projectiles qui arrivoient de tous côtés, la confusion et l'embarras ont été grands. Au dire des Hollandais, ce moment a été le plus critique du siège.

Les anciennes casemates construites sous les cavaliers ont parfaitement résisté. La garnison tout entière avoit trouvé à s'y loger, même le bataillon qui occupoit précédemment la grande caserne. Les soldats étoient généralement sur de petits matelas posés à terre ; la tête près d'un des murs de la casemate, les pieds à 0,30 m. ou 0,50 m. seulement de l'autre mur.

Cet intervalle suffisoit pour passer, mais un mètre de plus en largeur auroit mieux valu. Les casemates dont je parle étoient des communications plutôt que des abris destinés pour logement. Mais tout incommodes qu'ils étoient, la garnison s'est trouvée bien heureuse de les avoir et les soldats s'y sont maintenus en bon état de santé.

Les entonnoirs de nos bombes se recroisent dans plusieurs endroits de la citadelle. J'ai compté trente trous ou entonnoirs de 1 m. 5 à 2 m. de diamètre dans un espace de 20 mètres de long sur 10 mètres de large (égal à 200 mètres carrés) et ce n'étoit pas à beaucoup près l'endroit de la citadelle le plus mal-traité.

Les remparts et même l'intérieur du terre-plain de

la citadelle sont traversés dans plusieurs directions par des espèces de tranchées tortueuses de 1 m. à peu près de profondeur au dessous du sol, faites par les assiégés pour se couvrir contre nos coups plongeants. Il y avoit de ces tranchées même dans le terre-plain de la double caponnière allant de la demi-lune à la lunette St. Laurent.

Les Hollandais ont montré peu d'intelligence, peu de ce courage qui fait qu'on entreprend de grandes choses. Ils ont fait preuve de résignation voilà tout. Le chef du génie est très coupable de n'avoir pas palissadé quelques portions de ses chemins couverts, au moins les places d'armes rentrantes. Il avoit eu plus de tems qu'il n'en falloit pour construire quelques blockhaus et assurer ces places d'armes. Il est impardonnable de n'avoir pas deviné qu'on minoit l'escarpe de la lunette ; enfin il n'avoit rien préparé pour soutenir l'assaut et nous retenir au haut de la brèche du bastion. Le cavalier avoit au pied de son talus une palissade de chétives dimensions et fort incomplète ; les coupures qui devoient traverser le terre-plain entre ce cavalier et le bastion étoient à peine profondes d'un pied.

Le commandant d'artillerie s'est montré aussi intelligent et capable ⁽¹⁾ que le chef du génie a été maladroit. La modération de son feu quand nous étions encore éloignés et sa violence lorsque nous avons été tout près, l'activité et la constance des efforts de l'artillerie, ses dispositions pour abriter les pièces, etc., tout prouve que la direction générale de ces moyens de défense étoit confiée à des mains savantes. Les autres officiers d'artillerie ont bien secondé leur

(1) « Le major Zœlig, commandant l'artillerie, a été l'âme de la défense; elle a été superbe, on ne peut s'empêcher de l'avouer, à l'aspect de l'intérieur de la citadelle. » *Journal du maréchal de Castellane*, t. III, p. 53.

chef. Deux capitaines ont été frappés à mort sur la plongée des parapets en venant examiner l'effet des coups de canon. Au bastion Hernando nos tireurs, placés dans la contregarde, voyoient à chaque coup de canon un officier paroître sur le parapet ; ils se préparoient à tirer sur lui et après chaque coup aussi cet officier essuyoit les décharges de mousqueterie des gens qui l'attendoient. La constance de ce hollandais ou de ceux qui se succédoient ainsi dans cet examen périlleux, finit par lasser nos tireurs qui au bout de quelque tems demeurèrent persuadés que ce qu'ils voyoient ainsi sur la plongée étoit non pas un officier réel, mais un mannequin. Ils cessèrent dès lors de tirer et le prétendu mannequin put continuer son exercice plus commodément.

Les officiers d'artillerie ont trouvé que nous n'avions pas fait assez usage du tir à ricochet. Il paroît même que le commandant auroit dit au chef de bataillon Augoyat, venu par curiosité à Anvers : « Est-ce que dans l'artillerie française on a renoncé à faire usage du tir à ricochet dans l'attaque des places ? » Le fait est que ni les parapets ni les terre-plains ne présentent ces marques du ricochet qui sont si nombreuses et si faciles à observer dans un ouvrage qui a été ricoché à *tir mol*. Le tir de notre artillerie a été trop tendre, trop *raide* ; les coups au lieu de plonger et de venir chercher les terre-plains, suivoient parallèlement à ces terre-plains et venoient frapper comme de plein fouet les ouvrages opposés ou même les maisons de l'autre côté de l'esplanade ⁽¹⁾.

(1) « Notre artillerie a pointé d'une manière remarquable et soutenu sa vieille réputation. Le général Neigre encourageait les canonniers par sa présence et son sang-froid. L'artillerie, abondamment pourvue de munitions par ses soins, a surmonté tous les obstacles pour l'armement des batteries ; soixante-quatre mille coups de canon, bombes ou obus ont été tirés. » *Journal du maréchal de Castellane*, t. III, p. 54.

Le major d'artillerie hollandais m'a dit qu'ils avoient cru pendant plusieurs jours que nous attaquions par la Lunette de Kiel ; c'est de ce côté qu'ils nous attendoient et l'extension de nos travaux à gauche de la route de Boom les confirmoit dans cette idée. Ce n'est que plus tard qu'ils ont enfin compris qu'on en vouloit au bastion de Tolède.

Le major du génie m'a dit qu'il pensoit que nous ferions brèche à la face droite de Tolède. Il n'a pas découvert notre descente de fossé et ce n'est que l'établissement de la batterie de brèche vis-à-vis la face gauche du bastion qui lui a fait penser que notre descente de fossé étoit aussi de ce côté.

Je lui ai demandé ce qu'il avoit donc fait au grand batardeau (32) et pourquoi les Hollandais l'avoient culbuté? Mais, a-t-il répondu, vous vous moquez de moi! c'est bien vous qui l'avez miné. Nous! non, mais vous! Je vous jure, m'a dit le major du génie, que notre intention n'a jamais été de ruiner ce batardeau et que sa chute nous a fait grand tort, nous n'avons plus été maîtres des eaux des fossés. Mais notre artillerie soutient que c'est la batterie de la contregarde qui a renversé le batardeau. Nous avons toujours cru, nous, que vous aviez fait une mine depuis la place d'armes rentrante sous le batardeau. La batterie de la contregarde, nous avons cru que c'étoit pour faire brèche à la courtine comme vouloient les Belges.

J'ai encore demandé au major du génie si nos chemineurs dans la contregarde des Béguines l'avoient beaucoup étonné et si nos tireurs d'infanterie légère placés dans cette contregarde avoient bien inquiété les défenseurs. Non, a-t-il dit. Ce qui nous a le plus tourmenté et donné à penser, ce sont les chemineurs dans la place d'armes (1-2) du chemin couvert;

nous ne savions pas ce que vous vouliez en faire ; nous croyions un peu que c'étoit pour venir passer le fossé vis-à-vis la courtine comme vouloient faire les Belges. C'est donc pour cela que vous n'aviez pas mieux arrangé votre retranchement du bastion (2). Oh, il n'y avoit pas moyen d'y travailler et puis à quoi cela nous auroit-il menés ?

Au sujet du retranchement j'aurois pu dire que l'artillerie avoit imaginé au bastion de Tolède un moyen assez ingénieux de flanquer le cavalier intérieur. Les pièces des flancs hauts étoient dans des casemates ou plutôt des blockhaus ; ceux-ci avoient des embrasures non seulement pour tirer du côté de Hernando ou de Pacieto, mais aussi des fenêtres ou embrasures pour tirer intérieurement (les pièces étant retournées bien entendu) et voir le terre-plain du bastion de Tolède depuis les flancs jusqu'au saillant. Ces blockhaus communiquoient par des escaliers avec les flancs bas. On ne pouvoit en cas d'assaut arriver (l'assiégeant) aux canonniers qui étoient comme dans une boîte, percée seulement des embrasures ou fenêtres dont j'ai parlé. Se rappeler ce moyen qui peut trouver son application.

J'ai compris aujourd'hui comment il se faisoit qu'à certains moments de la marée les eaux ne fussent pas de niveau dans le fossé de la demi-lune (Tolède-Pacieto) et dans le fossé du corps de place. Il y a de chaque côté de cette demi-lune, aux épaules, des batardeaux ou plutôt des digues en maçonnerie, percées d'une petite ouverture qui est ouverte du haut en bas du fossé, mais qui ne suffit pas pour que l'entrée ou la sortie des eaux puisse s'effectuer assez promptement dans le fossé de la demi-lune sans qu'il y ait une différence de niveau assez considérable lorsque les manœuvres d'eau se font un peu vite dans les fossés du corps de place.

Dans leur malheur, les officiers hollandais parlent de leurs chefs et surtout de leur Roi dans des termes de respect et d'amour qui sont très touchants. Cette manière de s'exprimer à l'égard d'un homme dont l'obstination bien ou mal entendue les a sacrifiés, contraste singulièrement avec ce qu'on entend en France depuis quelques années.

Le Roi Guillaume préférera sans doute vous rendre à la liberté et abandonnera les deux petits forts qu'on lui demande, disois-je au major d'artillerie. Nous ignorons les intentions de notre souverain, me répondit-il, mais quelles qu'elles soient, nous nous y soumettrons avec joie. Je ne vois pas cependant pourquoi il feroit des sacrifices pour nous. Nous avons fait notre devoir, rien de plus ; la conséquence pour nous étoit d'être prisonniers, nous le savions, nous nous y attendions. Notre présence en Hollande n'est d'aucune utilité maintenant, tandis que la possession des forts peut être de quelque poids dans les arrangements qui auront lieu tôt ou tard. Mais, je le répète, quoique fasse notre Roi, il fera bien. Il ne se décide pas vite, mais une fois sa résolution prise, elle est immuable.

J'ai retrouvé, dans le commandant du génie de la citadelle, le major Vanderwyck, un officier que j'avois connu en 1812 à Marienwerder. Dans le commandant d'artillerie, le major Saliger, un aide de camp du général d'artillerie français Geroult qui étoit en 1813 à Magdebourg. M. Zeliger ⁽¹⁾ a été quelques années professeur d'artillerie à l'école militaire de Hollande. C'est un homme qui a autant de modestie

(1) Le nom de cet officier que Vaillant orthographie de deux manières différentes devient ZÆLIG dans le journal du maréchal de Castellane et SEELIG dans le livre du major Delvaux.

que de talent. Vanderwyck est un homme brave, mais sans moyens comme ingénieur : il s'est montré au dessous du rôle qu'il avoit à jouer ⁽¹⁾. Le major d'artillerie a demandé comme une grande faveur la permission de visiter les travaux d'attaque.

Quelques bombes qui n'avoient point éclaté prennent feu au milieu des décombres de la citadelle.

Un petit incendie se manifeste ; on parvient sans beaucoup de peine à l'éteindre.

25 décembre. — Je m'occupe à faire ramasser nos outils, sacs à terre, etc. On fait des levées de nos tranchées et des ouvrages de la citadelle. Je fais copier un plan de l'armement de la citadelle ; il appartient au major Seliger, on lui rendra l'original

La réponse du Roi de Hollande est attendue pour demain. On est persuadé d'avance qu'il ne cèdera pas les forts.

26, 27, 28, 29, 30, 31 décembre. — Continuation des levées faites par nos officiers du génie. On est allé enlever les poudres placées sous un batardeau de la tête de Flandre pour faire sauter une digue en cas d'attaque de ce côté. Ces poudres étoient en pâte et tout à fait hors de service. Je vais à la tête de Flandres pour l'inventaire des objets appartenant au génie. Nous cherchons un bateau pour ramener nos outils à Valenciennes. Pourvu que le froid n'arrête pas ce bateau en route. Le tems paroît se mettre à la gelée.

1^{er} janvier 1833. 2, 3. — Le général Haxo fait faire

(1) « Van der Wyck, écrit le major DELVAUX, *op. cit.*, répare, mais ne réagit pas. » Cet auteur fait, au contraire, p. 222, un vit éloge du major Seelig, qui « allie la science au courage ».

un inventaire de tout ce que nous laissons aux Belges en fascines, gabions, bois, etc. M. du Bosch qui doit recevoir ces objets et dont le mauvais vouloir n'a pas cessé de se manifester pendant tout le siège, se montre encore moins bien disposé que jamais. J'ai toutes les peines du monde à l'amener à me donner des *reçus* ou à viser les reçus donnés par les officiers sous ses ordres. Ce soir, 3 janvier, je n'ai rien pu terminer encore avec lui.

4 janvier. — L'état major et les troupes du génie quittent Berchem et vont coucher à Malines. Nous n'étions pas partis que déjà les habitants pilloient les approvisionnements que nous avons laissés à M. le major belge du Bosch.

5. — Nous allons coucher à Termonde. Visite de cette place. Elle est toute neuve, en terre. Il y a bien des choses à critiquer.

6. — A Gand, la citadelle de Charles V est un peu plus démolie que lors de mon voyage de 1829. Elle doit être regardée maintenant comme tout à fait nulle. La nouvelle citadelle est entièrement terminée et en état ; on a complété la construction des ouvrages qui n'étoient pas encore achevés en 1829.

7 janvier. — J'ai quitté l'état-major du génie et suis venu à Audenarde compléter la reconnaissance que j'ai faite de cette place en 1829. On n'y a rien fait depuis cette époque. L'inondation est tendue naturellement, mais elle est gelée. Elle s'étend jusqu'à Tournay. Il ne faut pas en conclure que l'inondation artificielle ou celle qu'on produiroit en fermant la grande écluse d'Audenarde remonteroit aussi haut. Aujourd'hui l'état major du génie a dû coucher à Deynse. Demain il ira à Courtray.

8 janvier. — Parti à 2 h. après-midi d'Audenarde, j'arrive fort tard à Courtray. Le tems s'adoucit. Notre bateau d'outils est arrivé à Audenarde le 8 dans la matinée. Les sapeurs qui l'accompagnent ont été obligés de rompre la glace plusieurs fois, notamment à Gand, pour lui faire continuer sa route. Le capitaine Reux, commandant le détachement, a montré de la tête et de la résolution. J'espère aujourd'hui qu'ils arriveront avec leur bateau à Condé sinon à Valenciennes qui est la destination de nos outils.

9 janvier. — Nous venons à Lille où nous resterons sans doute quelques jours. On y attend le Roi ⁽¹⁾. Nous avons visité Menin dans la matinée.

*Le Lieutenant colonel du génie
Directeur du parc*

VAILLANT.

« Je n'ai rien trouvé de plus.

» Le Roi Léopold est venu dans la tranchée 8 à 4 heures du soir. C'est le 8 qu'a été blessé Authail, non pas à la cuisse, comme le dit le rapport de Dupré, mais à la jambe puisqu'il en a été amputé.

» Croquet a été blessé dans la nuit du 18 au 19.

» Rapport du Colonel Monin ⁽²⁾. »

(1) Le roi Louis-Philippe conféra, pendant son séjour à Lille, le grand cordon de l'ordre de la Légion d'honneur aux généraux Haxo et Neigre.

(2) Le texte reproduit ci-dessus entre guillemets, se trouve écrit au crayon sur un morceau de papier gris ayant servi d'enveloppe et figure comme annexe au *Journal du Siège de la citadelle d'Anvers*.

ANNEXES.

I.

28 octobre 1832. — Instructions pour le siège de la citadelle d'Anvers, données par le maréchal Soult, président du conseil, ministre de la guerre, au maréchal Gérard, commandant en chef de l'armée du Nord.

Ministère
de la Guerre.

Paris, le 28 Octobre 1832.

—
Copie.
—

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

D'après les dernières dispositions arrêtées par le Roi, l'armée du Nord, entrant en Belgique, comprendra l'avant-garde que vous avez déjà formée, les quatre divisions d'Infanterie, les brigades Lawoestine et Simoneau, les divisions Dejean et Gentil St. Alphonse, la réserve d'Artillerie avec l'équipage de siège, enfin tout ce qui en a fait partie jusqu'à présent.

Le but de l'opération est toujours d'assiéger la Citadelle d'Anvers avec les seules troupes françaises. Depuis que vous avez reçu ma lettre du 13 Octobre, dans laquelle je vous annonçais le prochain envoi de l'ordre de marche, vous avez dû prendre toutes les dispositions préparatoires. La connaissance particulière que vous avez des localités me dispense d'entrer dans aucun détail sur la direction des colonnes de troupes, ainsi que des parcs d'Artillerie et du Génie.

Vous vous ferez précéder par votre avant-garde, qui se portera directement sur Anvers, tournera la

citadelle hors de la portée du Canon, et ira prendre position sur la route de Breda. Vous dirigerez en même temps un Corps détaché qui marchera promptement, par la rive gauche de l'Escaut, sur Beveren et Zwindreck. Ces deux corps enverront des détachements chargés de relever les Belges dans les Postes destinés à empêcher les Hollandais de rompre les Digues de l'Escaut et d'inonder les environs. Les Commandants de ces Détachements demanderont aux troupes Hollandaises de leur céder les postes qu'elles occupent sur la partie du territoire qui, d'après le traité du 15 Novembre 1831, doit appartenir à la Belgique. Le refus de la part de ces troupes sera dûment constaté; et il en sera rendu compte immédiatement. Alors, les détachements s'établiront en présence des postes sans commettre aucune hostilité, à moins qu'étant attaqués ils ne soient forcés à se défendre. Si pourtant les Hollandais travaillaient à rompre les digues, les commandants de Détachements les sommeraient d'abandonner ces travaux, et s'opposeraient, s'il y avait lieu, par la force, à leur continuation.

Lorsque le corps de Siège sera établi devant la Citadelle, vous sommerez le Général Chassé de l'évacuer et de la remettre en votre pouvoir, ainsi que les forts et postes Belges qui en dépendent sur les deux rives de l'Escaut. Vous le préviendrez, Monsieur le Maréchal, qu'en cas de refus, vous allez commencer immédiatement le Siège, et le contraindre par la force à évacuer la citadelle d'Anvers et les différents points que les troupes de S. M. le Roi des Pays-bas occupent encore sur le territoire dont les Cinq Puissances ont garanti la possession à S. M. le Roi des Belges. par le traité du 15 Novembre 1831.

Vous préviendrez également le général Chassé

« que toutes les opérations du Siège seront dirigées
» sur les fronts extérieurs de la Citadelle; qu'aucune
» espèce d'hostilité ne sera commise du côté de la
» ville qui aura été occupé par les troupes Fran-
» çaises; que vous êtes en droit d'espérer, confor-
» mément aux Lois de la Guerre et aux usages
» constamment observés par les Nations policées,
» qu'il s'abstiendra de toute espèce d'hostilité contre
» la partie de la ville que vous occuperez seulement
» dans la vue de la préserver d'une destruction qui
» serait une barbarie inutile et une calamité pour le
» commerce de toutes les Nations. » Vous ajouterez
que, « la France et l'Angleterre exigeront des indem-
» nités équivalentes aux dommages que la Ville
» d'Anvers pourra éprouver par le feu de la citadelle
» et des forts qu'occupent les troupes Hollandaises,
» ainsi que par celui des bâtiments de Guerre; qu'en
» outre vous devez rendre le Gouverneur responsable
» des malheurs qui pourront résulter de la violation
» d'une coutume que toutes les Nations civilisées
» s'honorent de respecter.

Si le Général Chassé répond négativement à votre sommation, vous commencerez immédiatement les opérations du Siège; et vous considérerez, comme une négation, la demande d'en référer à son Gouvernement et toute autre réponse évasive ou dilatoire que ce Général pourrait vous adresser.

Je pense, Monsieur le Maréchal, que quinze à seize mille hommes d'infanterie avec quelques centaines de chevaux, vous suffiront pour assiéger la citadelle d'Anvers; car celle-ci ayant plus de la moitié de son pourtour occupée par la ville et par les bords de l'Escaut, il ne vous reste à entourer que les deux cinquièmes de son développement ou les fronts dits de St. Laurent et de Kiel. Le flanc gauche et les derrières du corps de Siège sont assurés par l'Escaut.

Il importe au succès de vos opérations que, dès votre arrivée devant Anvers, vous fassiez occuper la Tête de Flandes et les redoutes ou forts adjacents. On m'assure que cette Tête est ouverte à la gorge et gardée seulement par 200 hommes. Il doit être facile de s'en emparer par une expédition de nuit, faite au travers de l'Escaut. Vous placerez trois à quatre mille hommes dans l'intérieur d'Anvers, où pourront rester trois mille Belges seulement pour occuper la partie inférieure de la ville, et être chargés de la police intérieure ainsi que du service des batteries qui s'y trouvent. Vous ordonnerez de la manière la plus formelle aux troupes Françaises qui occuperont les postes opposés à la Citadelle, de rester sur la défensive. Il est du plus haut intérêt pour Anvers de prévenir toute espèce de collision ou même de simple démonstration de combat entre ses habitants, ses gardes civiques et la garnison de la Citadelle. Il faut éviter à tout prix de donner au Général Hollandais aucun prétexte pour tirer contre l'intérieur de cette ville.

Le reste de vos troupes formera le corps d'observation et occupera, en avant d'Anvers, sur la route de Breda, une position assez concentrée pour que vous puissiez livrer bataille aux forces Hollandaises qui tenteraient de secourir la citadelle. Le voisinage de la frontière et des places Hollandaises ne vous permettra pas peut-être de cantonner vos troupes. Je donne des ordres pour que des Tentes vous soient envoyées de la seizième division militaire.

D'après les renseignements qui me sont parvenus, l'aile droite de l'armée Hollandaise se trouvait à Breda, tandis que le centre était vers Osterwick, et la gauche du côté d'Eindhoven, se prolongeant vers la Meuse. Cette disposition ne lui permettrait de mar-

cher sur Anvers qu'après un mouvement de concentration dont il vous sera facile d'être prévenu. Aucun soin ne devra donc être négligé pour connaître à temps tous les mouvements qui auront lieu dans cette armée. Vous vous ferez éclairer par votre cavalerie sur les routes de Berg-op-zoom, de Rozendaal et sur celles qui conduisent à Breda par Zundert et par Hoogstraten, en évitant de dépasser la frontière Hollandaise, et même d'en tenir vos postes trop rapprochés. Un détachement de cavalerie légère placé à Hoogstraten, à huit lieues d'Anvers, pourrait vous prévenir de tout ce qui se passerait du côté de Breda et d'Osterwick.

L'armée Belge ne participera point directement aux opérations dont vous êtes chargé. Il importe essentiellement à la paix de l'Europe qu'elle ne prenne en aucune façon l'offensive contre les forces Hollandaises, et surtout qu'elle ne viole point leur territoire. Dans tous les cas, ce territoire doit être respecté, soit par les Français, soit par les Belges, même dans le cas d'une attaque de la part des Hollandais et de la violation du territoire Belge qui aurait été commise par eux. La poursuite des troupes vaincues par votre armée ou par les Belges devra s'arrêter sur les limites des deux États.

Sa Majesté le Roi Léopold sera prié de vouloir bien réunir son armée dans une position qui appuie la droite de votre corps d'observation et qui couvre en même temps les approches de sa capitale. Cette position me semble devoir se trouver dans les environs d'Herenthals, prolongeant la gauche le long de la petite Nethe, et appuyant la droite sur la grande Nethe. La reconnaissance du terrain indiquera l'assiette de cette position et les moyens de multiplier ses communications avec votre corps d'observation.

Une bataille ne pourrait avoir lieu que dans le cas où les Hollandais auraient pris l'offensive et envahi le territoire Belge. Ce cas arrivant, il serait indispensable que les dispositions et les mouvements des deux armées alliées fussent combinées. Il faut éviter surtout que les Hollandais, qui peuvent facilement se concentrer à peu de distance de Turnhout, ne viennent se jeter entre les armées Française et Belge, de manière à choisir celle qu'ils voudraient isoler et combattre. C'est principalement cette considération qui me fait désigner les environs d'Herenthals pour la position que doivent occuper les troupes Belges.

Le rapprochement des deux armées dont les postes peuvent se toucher, établira entre elles des relations très-fréquentes. Vous emploierez tous vos moyens et tous vos soins à maintenir la meilleure intelligence entre les troupes des deux Nations amies qui doivent réunir leurs efforts pour repousser les attaques des forces Hollandaises, si celles-ci marchaient sur l'une ou l'autre armée.

Au surplus, Monsieur le Maréchal, à cette distance du théâtre des opérations, je ne peux tracer que des indications que vous vérifierez sur le terrain. Je n'entre dans aucun détail sur les dispositions que Sa Majesté le Roi Léopold jugera convenable de faire prendre à ses troupes, du côté de la Meuse. Mais il y a dans Anvers et les environs une division Belge. Les trois mille hommes ⁽¹⁾ qui doivent occuper la partie inférieure de la ville seront pris probablement dans cette division. Le Roi Léopold pourrait rappeler le reste de ces troupes pour renforcer son armée, à moins que Sa Majesté ne jugeât utile de les établir entre Beveren et St. Gilles, de manière à interdire toute communication entre les bords de l'Escaut près

(1) Ce nombre fut porté à six mille.

d'Anvers et la Flandre Hollandaise. Peut-être Sa Majesté pensera-t-elle qu'il serait avantageux de les étendre vers l'Ouest, de manière à mettre une partie de ses États à l'abri de toute insulte de la part des troupes Hollandaises qui déboucheraient de la Zee-lande?

Quant aux opérations directes du siège, la reconnaissance que vous ferez de la place, les derniers travaux des Hollandais, la situation de la garnison, l'état du terrain, les approches de la mauvaise saison vous indiqueront si vous devez attaquer un ou deux fronts. Avec les moyens qui seront mis à votre disposition, il sera préférable peut-être d'attaquer en même temps les deux fronts de St. Laurent et de Kiel, en embrassant toutes les faces des demi-lunes et des bastions dont le prolongement tombe dans le milieu de vos cheminements. Vous trouveriez dans ce système l'avantage de presser la reddition de cette place rétrécie, en rendant inhabitables toutes les parties de son intérieur et de partager l'attention ainsi que les forces de la garnison sur les doubles attaques des lunettes et des demi-lunes. Vous verrez enfin, si, comme dans le Siège de 1746, il est plus convenable de borner vos attaques au seul front de St. Laurent.

Vous voudrez bien, Monsieur le Maréchal, ne considérer ces observations que comme de simples indications; car vous serez à même de juger sur les lieux les projets d'attaque que vous soumettra votre commandant en Chef du Génie. Ce sera ensuite à vous de prescrire les dispositions que vous penserez devoir être prises pour réduire cette citadelle plus promptement et plus facilement.

La saison dans laquelle nous allons entrer exige que vous mettiez la plus grande activité dans vos préparatifs, ainsi que dans les mouvements que vous aurez à exécuter. Il importe également que les opéra-

tions du Siège soient conduites avec vigueur et célérité. Vos parcs d'Artillerie et du Génie doivent suivre de près la tête de vos colonnes. Le Général Neigre a reçu des ordres pour que votre équipage de Siège soit porté à quatre vingt bouches à feu avec tout leur approvisionnement. Il doit avoir pris des mesures pour préparer leur transport par eau, de Douai jusque dans le bas Escaut. On évalue à huit ou dix jours le temps nécessaire pour atteindre cette destination. J'ai prescrit au Général Neigre de faire marcher avec les premières troupes qui entreront en Belgique dix huit à vingt bouches à feu de l'équipage de siège, bien approvisionnées et de presser l'arrivée du grand Parc. Ces pièces vous mettront à même de commencer le feu le plutôt possible.

Le parc du génie complété en personnel et matériel est, depuis le 21 de ce mois, à Bouchain. J'ai écrit au Général Haxo pour lui ordonner d'augmenter son approvisionnement en sacs à terre; car il en faudra une grande quantité, en raison de la nature du terrain sur lequel vous devrez ouvrir la tranchée.

Quant à l'article de votre lettre du 14 Octobre relatif aux forts de Lillo et de Liefkenshoeck, je crois inutile dans ce moment, Monsieur le Maréchal, de nous occuper sérieusement de ces forts. Le terrain qui les environne rendrait l'ouverture de la tranchée et toute espèce d'attaque très-difficiles. Ils sont dans la dépendance de la citadelle d'Anvers et doivent tomber avec cette forteresse ⁽¹⁾, ainsi que tout ce qui se trouve compris dans le commandement du Général

(1) Ces forts furent soustraits au commandement du général Chassé et celui-ci n'eut pas le pouvoir de les comprendre dans la capitulation. Ils restèrent entre les mains des Hollandais jusqu'en 1839, ce qui permit à la Belgique de se refuser à évacuer les parties du Limbourg et du Luxembourg attribuées au roi Guillaume.

Chassé sur les rives de l'Escaut. Je vous prie seulement de ne pas oublier de les mentionner dans la capitulation. La garnison de la Citadelle et des forts ou postes qui en dépendent sera, s'il y a lieu, renvoyée en Hollande. La Citadelle, les forts et les postes que vous aurez occupés par suite de vos attaques ou par des capitulations, seront remis immédiatement aux troupes Belges, ainsi que tout leur matériel dont il sera dressé Inventaire. L'armée Française rentrera aussitôt sur notre territoire, avec le matériel qu'elle aura emmené. Vous donnerez des ordres en conséquence.

J'ai l'honneur de vous prévenir, Monsieur le Maréchal, qu'une convention doit être faite avec le Gouvernement Belge pour régler le mode de l'entrée de l'armée Française en Belgique, et la nature de ses opérations contre la Citadelle d'Anvers. M. le Comte de Latour-Maubourg, Ministre du Roi à Bruxelles, a reçu, à cet égard, des instructions de M. le Ministre des affaires étrangères. Nous espérons que sous très-peu de jours cette convention sera signée et ratifiée. Aussitôt qu'elle me parviendra, je vous en adresserai une copie afin que vous en assuriez l'exécution.

D'après ces diverses dispositions, il devient nécessaire que vous donniez immédiatement des ordres pour rapprocher de la frontière les corps de votre armée qui se trouvent en seconde ligne, et que vous les placiez de manière à pouvoir entrer en Belgique dans les 24 heures qui suivront la réception des ordres de mouvement. Jusqu'à ce dernier ordre, vous n'aurez à faire que des disposition préparatoires et de concentration.

Agréez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de ma haute considération.

Archives du Ministère des Affaires étrangères de Paris.
Belgique, 1832, août à octobre, n° 9, f°s 237-243.

II.

Rapport du comte Le Hon, ministre de Belgique à Paris, sur une entrevue avec le duc de Broglie, ministre des affaires étrangères de France, relativement au projet de convention politique à conclure entre les gouvernements belge et français pour l'entrée en Belgique de l'armée française destinée au siège de la citadelle d'Anvers.

Paris, le 8 novembre 1832.

J'ai eu ce matin une conférence avec M. le Duc de Broglie sur l'objet de votre dépêche du 6 novembre 198^e Cabinet. Le Ministre n'avait aucune connaissance de la proposition nouvelle que vous avez faite à M. le comte de Latour-Maubourg dans le dessein de mettre à l'écart la convention particulière avec la Belgique. Il m'a cité un passage de la dépêche de ce diplomate arrivée hier dans la matinée d'où il résultait que le gouvernement du Roi avait accepté les sept premiers articles du nouveau projet et n'avait rejeté que le huitième.

J'ai contesté cette assertion par la teneur bien expresse de vos instructions du 6 novembre et j'ai déclaré que, sans exiger la suppression absolue de l'article 7 aussi rigoureusement que celle de l'article 8, vous y trouviez le droit de légitime défense trop strictement limité.

J'ai entrepris de démontrer au ministre que le Cabinet de Paris avait dans cette affaire le tort de vouloir trop écrire; que l'article 7 plaçait le ministère belge entre deux responsabilités, celle de l'exécution d'un engagement pris vis à vis de la France et celle du jugement des Chambres. Sur la moralité comme sur la légalité de cette disposition, que la première

était un gage de sécurité bien faible de sa nature puisque le fait qu'elle concernait était impossible à garantir, au moins en termes absolus; que la seconde était et devait être d'une influence plus puissante, la convention projetée étant au nombre des actes politiques dont la communication devrait être donnée aux Chambres; que le Cabinet de Paris serait donc aussi prudent et plus juste s'il renonçait à toute clause expresse sur l'objet de l'article 7 et s'il se bornait à faire à celui de Bruxelles une simple notification de ses intentions à cet égard.

M. le Duc de Broglie ne veut pas se départir de sa stipulation; plus elle excite de répugnance, plus il se croit obligé d'y tenir. Il demande un engagement pour s'assurer des efforts du Gouvernement belge à le remplir et pour être en droit de faire peser sur nous toutes les conséquences de sa violation.

Une longue discussion avec lui sur les diverses questions qui naissent de l'article 7 a été presque sans résultat. Il persiste à prétendre que la défensive des États neutres est renfermée dans les limites de leur territoire; que toute opération militaire de leur part au-delà de ces limites devient agression, parce que ce n'est plus là le soin, la nécessité d'une défense immédiate, mais précaution, moyen préventif contre une attaque nouvelle et que cette défense du lendemain appartient aux garans de notre neutralité. Je l'ai prié de réfléchir à l'impression qu'une pareille théorie ferait sur des Chambres belges.

J'ai fini par faire observer à M. le Duc de Broglie que si son but était d'empêcher la continuation des actes *de défense* au delà des frontières, en ce sens que l'ennemi eût un asyle inviolable en touchant son territoire, l'article était inadmissible; que s'il tendait seulement à prévenir un système d'opérations agres-

sives sur le territoire ennemi, dans ce cas la rédaction de l'article 7 dépassait le but; qu'il serait plus exact de remplacer ... *les deux armées s'abstiendront constamment d'entamer le territoire hollandais*, par ceux-ci ... *les deux armées s'abstiendront à leur tour de prendre l'offensive sur le territoire hollandais*. Au moins ces termes laissent à la défense son acception naturelle et toute sa latitude. Le ministère belge, en les adoptant, ne renoncerait à aucun des moyens de la défensive. J'ai eu soin de déclarer que je n'avais aucune mission pour modifier ainsi l'article; que l'idée du changement que je proposais m'était toute particulière et était amenée dans la discussion comme explication simple de la différence des deux cas. Le Ministre s'est réservé de réfléchir à la portée de ce changement, à l'égard duquel j'ai présenté votre adhésion comme très douteuse, si elle vous était demandée.

Quant à l'article 8 il m'a dit que le ministère français nous en ferait bon marché; qu'il avait été projeté parce que la Cour des Comptes n'avait pas voulu passer les frais de l'expédition du mois d'août 1831 et qu'il serait impossible de les faire allouer par la Chambre : que de là résultait la nécessité de justifier, par quelque stipulation, du soin ou seulement de la tentative de décharger le trésor français de ces dépenses extraordinaires.

Le Ministre a ajouté que nous n'aurions à supporter que l'excédent de dépenses résultant de l'état de guerre, estimé avec modération.

Je lui ai opposé l'injustice de nous faire payer des frais provoqués par la conduite du Roi de Hollande, quand nous avions à subir déjà le poids de nos armemens. Je lui ai fait remarquer aussi la misérable situation, dans laquelle placerait la Belgique son

double système sur les actes défensifs des États neutres et sur la charge attachée à l'exécution de la garantie. Attaqués par notre ennemi, nous ne pouvons le repousser que jusqu'à sa frontière; défendus par nos garans, nous aurions à payer le prix de leur secours. Il y aurait donc pour nous à cette condition danger permanent d'invasion sans représailles possibles ou d'intervention ruineuse.

Je crois que le retranchement de l'article 8 n'éprouvera en définitive aucune difficulté.

Il m'a paru nécessaire, Monsieur le Ministre, de vous résumer cette discussion pour vous faire apprécier la raison déterminante du ministère français. Je ne vous parle pas du terme moyen que j'avais proposé et qui consistait à abandonner cette convention plus militaire que politique aux commandans en chef des deux armées. Il n'a pas été accueilli et il ne pouvait l'être si, comme je suis autorisé à le penser, le Cabinet de Paris veut faire de sa convention particulière et préalable avec la Belgique une pièce qu'il puisse, en cas d'événement, opposer aux Puissances du nord.

Archives du Ministère des Affaires étrangères à Bruxelles.
Correspondance politique, France, t. IV, pièce n° 84.

III.

Dépêche de S. Van de Weyer au général Goblet, lui transmettant l'avis de lord Palmerston au sujet de la prétention du maréchal Gérard d'occuper certains points stratégiques de la ville d'Anvers.

Confidentielle. C. 218.

Londres, le 23 novembre 1832.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je me suis empressé de communiquer à lord Palmerston les observations contenues dans votre dépêche n° 208 (Cabinet), en date du 20 de ce mois. Je viens vous rendre compte des détails de cette conférence, dont l'issue a été anticipée par ma dernière lettre confidentielle.

Lord Palmerston a jugé, ainsi que moi, qu'il est fort naturel que le général en chef de l'armée française ait cherché à expliquer la convention du 10 novembre dans le sens qui présente le plus de chances de succès à l'expédition, et qu'il entende les articles comme paraissent l'exiger les circonstances actuelles et les opérations pratiques.

Le Ministre britannique déclare expressément que l'Angleterre ne s'opposera point à ce que les troupes françaises prennent possession des postes que nous occupons dans Anvers, vis à vis des ponts de la citadelle qui regardent la ville, et il ne craint pas que l'existence du Cabinet soit compromise par ce fait : des lenteurs et de l'embarras dans l'exécution des mesures concertées menaceraient bien davantage l'existence du Ministère anglais ; et il croit avoir le

plus grand intérêt à faire disparaître, avant tout, les obstacles et les difficultés qui seraient de nature à retarder la reddition de la citadelle. Dans le parti tory, ainsi que parmi les Carlistes français et les Orangistes, on spéculé sur l'éventualité de quelque mésintelligence propre à diviser les Cabinets de Bruxelles, de Paris et de Londres, ne fût-ce que momentanément. Le Plénipotentiaire hollandais et les Tories s'étaient déjà félicités d'apprendre de quelle manière on se proposait d'attaquer la citadelle, dont le siège, en ce cas, pourrait bien durer six semaines, à ce qu'ils prétendent : et c'est là ce qu'ils veulent, pour donner plus d'étendue au chapitre des accidens. Toute prolongation de cette affaire alarmerait d'ailleurs à l'excès les intérêts du commerce et de la navigation qui, en ce pays, sont d'un si grand poids dans les résolutions de la politique. Pour le maintien du Cabinet Grey, il faut que le prompt succès des efforts combinés de la France et de l'Angleterre vienne terminer en faveur de la Belgique la lutte qui s'est engagée avec la Hollande. Cette opinion de lord Palmerston n'est pas à lui seulement, c'est l'opinion de tout le Cabinet.

En effet, Monsieur le Ministre, l'ordre du jour, publié par le général Chassé, en date du 17 de ce mois, ne laisse aucun doute sur les ordres qu'il a reçus pour défendre la citadelle jusqu'à la dernière extrémité. Dès lors, dit lord Palmerston, il est peu probable que ce commandant consente à regarder comme neutre la ville d'Anvers occupée soit par les Belges, soit par les troupes françaises et qu'il veuille se borner à une défense contre l'attaque faite à l'extérieur. En admettant que le général hollandais ait d'abord pensé que, pour se défendre avec plus de chances de succès, il faut agir contre la ville d'Anvers,

peut-être cependant la présence des troupes françaises dans la ville même sera utile pour le détourner de ce projet, dont il sentira qu'elles peuvent contrarier alors l'exécution, et en tous cas, elles seront mieux en mesure d'accélérer, par une vigoureuse attaque de ce côté, de concert avec les Belges, la reddition de la citadelle. Et comment espérer que les batteries de la citadelle ne prissent point l'initiative contre la ville, quand même les Français n'y entreraient pas. Ne suffit-il pas au général Chassé que la Belgique dont les troupes forment la garnison d'Anvers s'entende avec les Français, que ceux-ci occupent le territoire belge et attaquent de là une citadelle dont les Hollandais sont en possession? Sans doute la seule mission de l'armée française est d'amener l'évacuation du territoire belge resté encore au pouvoir de la Hollande : mais cette armée accomplira sa mission d'une manière plus complète et plus prompte si son général est mis en possession des points stratégiques dont il reconnaît l'importance et qu'il n'a réclamés que par des raisons toutes militaires.

C'est ainsi qu'en juge le Ministère britannique, et c'est bien dans ce sens que lord Palmerston se proposait hier d'écrire à Sir Robert Adair, en lui expliquant l'article IV de la convention du 22 octobre d'une manière favorable aux demandes faites par le général français. Un prompt succès, un résultat définitif, avant que nos ennemis n'apprennent qu'il existe la moindre discussion de cette nature entre nous et l'armée française, voilà ce que désire surtout le Cabinet anglais.

Archives du Ministère des Affaires étrangères à Bruxelles. Conférence de Londres, t. IX, pièce n° 146.

IV.

Bruxelles, 8 décembre 1832. — J.-B. Nothomb, secrétaire général du ministère des affaires étrangères envoie au comte Le Hon, à Paris, et à S. Van de Weyer, à Londres, un compte rendu des opérations du siège d'Anvers.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je continue à vous faire parvenir des nouvelles du siège d'Anvers ⁽¹⁾, et je me fais un véritable plaisir de vous annoncer que dorénavant vous en recevrez de plus détaillées et de plus précises.

Un des employés du ministère est parti pour le quartier général du maréchal Gérard où il séjournera pendant la durée des opérations, muni de toutes les recommandations nécessaires, il pourra prendre ses renseignements à des sources non suspectes ⁽²⁾.

Jusqu'ici les travaux de l'armée n'avaient pas paru offrir un intérêt assez puissant pour motiver une mission de ce genre, mais aujourd'hui que la voie à des événements graves et décisifs est préparée, il convient que les faits importants soient recueillis avec un soin et une exactitude irréprochable.

(1) Dans une lettre du 2 décembre le général Goblet avait annoncé au comte Le Hon que le général Chassé avait tiré les premiers coups de canon à midi le 30 novembre.

(2) On a vu, page 461, l'insuccès de la mission de M. Noyer. Devant le mutisme qu'il rencontrait à Anvers chez les autorités militaires françaises et belges sur les opérations du siège il paraît avoir été rappelé immédiatement à Bruxelles. La lettre du 8 décembre que nous publions ci-dessus, est la seule dans laquelle le ministère des affaires étrangères belge paraît avoir donné à Londres et à Paris les nouvelles « détaillées et précises » promises. Nous n'en avons pas trouvé d'autres.

En attendant les bulletins en quelque sorte officiels que je vous annonce, je vais tâcher de vous donner une idée nette de ce qui a eu lieu depuis ma dernière dépêche.

C'est le 4, à onze heures du matin, que les batteries françaises ont ouvert leur feu. Au signal convenu, toutes tonnèrent à la fois, aux acclamations réitérées et aux cris de joie qui partaient de tous les rangs de l'armée. Une demi-heure s'était à peine écoulée que déjà les batteries du fort Montebello avaient démonté deux des trois pièces placées à la face gauche du bastion n° 2.

La citadelle répondit par un feu assez bien nourri d'abord, mais qui ne dura guère plus de deux heures.

Dès les premiers momens les artilleurs français pointèrent avec une adresse merveilleuse. Leurs boulets allaient presque toujours enfiler les embrasures et bientôt la caserne de la forteresse fut criblée de bombes.

Les batteries dirigées contre la citadelle étaient au nombre de douze, deux étaient composées de mortiers.

C'est seulement dans la nuit du 3 au 4 que les batteries n° 7, 8 et 10 ont pu être armées. Il a fallu pour cela des efforts inouïs. Le tems affreux qui durait depuis plusieurs jours avait rendu les chemins impraticables. On a été obligé de placer à une seule pièce de 24, pour la traîner à travers champs à la batterie n° 7, 10 chevaux et 80 canonnières, lesquels ne se trouvaient qu'à 250 mètres de la citadelle. Les boulets hollandais, dont les coups portaient trop haut, n'ont heureusement atteint personne.

Dès les premières heures le feu de l'ennemi s'est successivement ralenti. On rapporte que du haut de

la tour de la cathédrale on voyait les officiers conduisant de force les canonniers à leurs pièces

Quoiqu'il en soit de ce bruit, le fait est que ce jour et les jours suivans, la résistance a été assez molle et l'on s'étonne généralement de l'attitude actuelle de Chassé qui paraît s'accorder assez mal avec la réputation d'énergie et de résolution dont jouit ce militaire. Cela tient-il à une démoralisation complète de ses troupes ? Ou bien est-ce tactique ⁽¹⁾, système de défense ? Dans ce dernier cas on ne comprend pas où pourraient aboutir utilement pour lui les projets du général hollandais.

Le 5, les travaux d'attaque, continués pendant la nuit, ont été poussés avec une vigueur qui ne s'est pas démentie un instant. A huit du soir, on a commencé à élever des batteries sur le couronnement du chemin couvert à la lunette Saint Laurent. La troisième parallèle était très avancée et les places d'armes étaient établies.

Le jeune duc de Nemours a parcouru la tranchée avec le maréchal. Une bombe est tombée tout près de lui et l'a couvert de terre. Il montre beaucoup de courage et de résolution. De son côté le duc d'Orléans a, depuis le commencement des travaux, fait preuve d'un zèle et d'un sang froid dignes des plus grands éloges.

La nuit du 5 au 6 a été plus animée que les nuits précédentes et aussi plus meurtrière. On a tiré avec des pièces de 24 sur la face gauche de la lunette Saint Laurent. Les travaux de sape ont été continués et plusieurs nouvelles batteries ont été montées. Il y a eu plusieurs tués et blessés du côté des Français.

(1) Voir page 531 l'éloge que fait le colonel Vaillant de la tactique adoptée par l'artillerie néerlandaise.

Pendant cette nuit, un violent incendie s'est manifesté dans l'intérieur de la citadelle; il paraît que la boulangerie, les magasins à fourrage et le baigne ont été la proie des flammes.

Le bruit s'était répandu avant hier à Bruxelles, et les journaux l'ont rapporté comme fait positif, que la lunette Saint Laurent avait été prise par les Français. La nouvelle était prématurée. La lunette Saint Laurent avait été entièrement bouleversée par le feu terrible dirigé contre elle, mais alors on ne s'en était pas encore rendu maître.

Le 6 le feu a continué avec une grande intensité. De neuf à onze heures celui des Hollandais a été très vif. Il s'est ralenti depuis. Les Français ont continuellement lancé une pluie de bombes. Les batteries étaient à la distance de 80 mètres de la citadelle. Le fort Montebello faisait un feu terrible. On a remarqué que les assiégés ne tirent plus que de leurs batteries blindées.

Dans l'après midi le Roi est arrivé à Anvers. Hier 7 deux sorties ont été faites par l'ennemi, mais elles ont été vigoureusement repoussées.

Les travaux qu'elles avaient interrompus ont été repris et continués avec une nouvelle ardeur.

Jusqu'ici le nombre des hommes mis hors de combat du côté des Français est insignifiant.

Archives du Ministère des Affaires étrangères de Bruxelles.
Correspondance politique, France, t. IV, pièce n° 110.

Ministère de la Guerre. Ferme de Doël, Le 23 Décembre 1832 à 4 h. du soir.

Copie.

Ainsi que je le prévoyais depuis quelques jours, l'Escadre hollandaise et la Garnison du fort Liefkenshoek ont fait une tentative, le matin, sur la digue de Doël. J'avais pris des précautions sur tous les points pour être en mesure de repousser une attaque, et j'avais dirigé vers ce point deux pièces de Canon. Malheureusement les chemins sont si mauvais qu'elles n'ont pu arriver à temps.

Ce matin, à 8 heures, au moment où j'allais reconnaître mes postes, le commandant Baudisson m'a fait prévenir qu'il allait être attaqué; je me suis rapidement porté sur le point, et, à mon arrivée, l'affaire venait de s'engager.

L'Escadre, composée d'une Frégate, deux corvettes, trois bâteaux à vapeur et une vingtaine de canonniers, avait descendu la rivière et s'était placée vis à vis la digue de Doël. Sur chaque bateau à vapeur il y avait 3 ou 400 hommes de débarquement. Des barques, portant des hommes et de l'artillerie, sorties de Liefkenshock, se sont en même temps avancées sur l'inondation, pendant qu'une sortie de la garnison se dirigeait, le long de la mer, sous la protection

de leurs canonnières; les bateaux, qui étaient dans l'inondation, sont venus débarquer les hommes qu'ils avaient à bord, sur la digue près du point où elle se réunit à celle qui contient l'inondation. Les bateaux à vapeur ont mis à terre les hommes qu'ils avaient été chercher à Lillo, et tous ensemble se sont précipités sur le premier poste que nous avons à la jonction de ces deux digues. Aux premiers coups de fusil, le bataillon tout entier s'est transporté sur le point; une vive fusillade s'est engagée, et, après un feu de quelques moments, nos troupes ont abordé l'ennemi à la bayonnette, l'ont culbuté, et se sont ensuite avancées sur la digue en battant la charge. Cette attaque vigoureuse a ébranlé les Hollandais, ils se sont retirés en désordre; ils ont regagné avec peine leurs embarcations, et ceux qui faisaient partie de la garnison sont rentrés dans le fort, poursuivis par nos soldats, qui se sont avancés jusqu'à portée de fusil de la place, dont le feu à mitraille les a empêchés de pénétrer plus loin.

J'ai fait, aussitôt, border les banquettes que j'ai fait pratiquer derrière la digue, et nos soldats ont commencé à tirer sur l'escadre qui était à portée de pistolet. Le combat s'est soutenu jusque vers 3 heures; les bâtiments se sont ensuite fait remorquer par les bateaux à vapeur et ont été se réfugier sous les feux des forts Liefkenshoek et Lillo.

Nous avons eu une douzaine d'hommes tués et une quarantaine de blessés dont plusieurs très grièvement. Nos Troupes ont été admirables : sous le feu d'une Canonnade à la quelle nous ne pouvions répondre, puisque nous étions sans artillerie; elles sont restées impassibles, et on n'a entendu d'autres cris dans les rangs que celui d'*en Avant, en Avant*, lorsque l'ennemi s'est présenté sur nos digues.

L'Escadre a tiré cependant pendant près de six heures; 200 pièces de Canon faisaient feu et la mitraille pleuvait de toutes parts de manière à épouvanter des soldats plus aguerris.

Les digues sont restées jonchées de cadavres hollandais, parmi lesquels on remarquait l'officier qui commandait le débarquement sur la plage.

Le peu de prisonniers que nous avons faits et qui, du reste, sont tous blessés, m'ont dit que 1200 hommes étaient venus de Flessingue, et que 7 à 800 hommes, pris dans les garnisons de Lillo et de Liefkenshoek, y ont été joints pour faire cette tentative. Ainsi nous avons soutenu l'attaque de 2000 hommes protégés par le feu d'une nombreuse escadre, avec 6 à 700 hommes. Car le 3^e Bat^{on} du 8^e et quelques postes des autres bataillons ont seuls pris part à cette affaire. J'avais donné l'ordre aux autres bataillons et au 19^e de ligne d'arriver au pas de course; mais les chemins sont si mauvais qu'ils n'ont pu arriver qu'à la fin de l'affaire.

Les Hollandais se sont retirés avec une telle précipitation que beaucoup, ne pouvant regagner leurs barques, se sont jetés à la nage et ont péri dans les flots; la rivière était couverte, sur ce point, de schakos, parmi les quels on voyait flotter plusieurs cadavres. J'évalue à 100 hommes ceux qui ont péri sous le feu et la bayonnette de nos soldats. Cette affaire glorieuse, qui terminera probablement nos travaux en Belgique, assure notre position à Doël; la population de ce village a témoigné sa joie, elle est venue embrasser nos soldats après le combat, et leur offrir de l'eau de vie et du Pain.

J'aurai l'honneur de vous adresser demain mes rapports qui vous feront connaître tous ceux qui se sont distingués; mais je crois devoir vous signaler,

dès aujourd'hui, M. Le C^t Baudisson, MM. Les Capitaines Couston, Millo, Destaing, Meifrin et les Lieutenants Bauché de s^t Léger et D'Ars; Ces deux derniers ont été blessés. Je ne dois pas oublier le Capitaine d'État major De Salles, mon aide de Camp, qui, étant sur la digue de mer, s'est précipité jusque sur le bord de la rivière et a pris un soldat hollandais, au moment où il se précipitait dans la rivière pour gagner les barques. Beaucoup de sous officiers et de soldats se sont faits remarquer; je vous enverrai demain leurs noms.

L'Escadre a dû souffrir beaucoup, d'après le rapport des prisonniers.

Agréez Monsieur le Maréchal &.

Le L^t Cⁱ Comm^t la 1^{re} D^{on}

(Signé) T. SEBASTIANI.

P. S. — Je crois cette Leçon assez forte pour ôter aux hollandais l'envie de faire une nouvelle attaque, et je suis maintenant très tranquille sur notre position. Pendant que nous étions attaqués à Doël, 100 hommes ont fait une attaque sur le fort *La perle*; ils ont été vigoureusement repoussés.

Archives du Ministère des Affaires étrangères de Paris.
Belgique, 1832, novembre et décembre, n^o 10, f^{os} 217-218.

San
des Chavours d'attaque de la
CITADELLE D'ANVERS

en Décembre?

1832

Lithographica from *Remora*

DEPOT DE LA CURE
BIBLIOTHEQUE

LEGENDE POUR LA CITADELLE

Bastion N°1. Hernando

id. N°2 Tolède

id. N°3. Paciotto
id. N°4. D'Alto

id. N.º 5. Du Dne

a Porte principale

6 Porto de Seguro

c Magasin à poudre
d. Bouteille et Couteau

e Grande Caserne

f. Caserne et sources de l'a

ancien bâtiment du bag

6. Remarque pour l'artillerie

<i>Stables pour le bétail</i>	<i>Stables pour le bétail</i>
--	--

i Principal magasin des

L. Cantine

in Boutiques

a *Logan's* *Logan's*

Blindage servant d'hop

Logement blande, cretine de
l'année

9 Bulle d'observation

100



Lunette de Kiel

Fort Montebello

Lunette S. Laurent

Jardin
de l'Harmonie

Communicative

100

P. Rollé mis sur la Brèche suivant la ligne A B C.

Right pris sur la bourse J. Laurent.

P. M.
B. I.
P. M.

Le succès des Français est dû à la supériorité de leur artillerie.